



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten EDA

**Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit DEZA**

Direktionsbereich Globale Zusammenarbeit

Abteilung Wissen-Lernen-Kultur

**Evaluation 2021**

# **Evaluation des Beitrags der DEZA an den Fonds Vision Sud Est**

# Evaluation des Beitrags der DEZA an Vision Sud Est

Im Auftrag der Abteilung Wissen-Lernen-Kultur, Direktionsbereich Globale Zusammenarbeit  
der Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit (DEZA)

## **Inhalt:**

- I Management Response
- II Schlussbericht

<b>Titel des Berichts</b>	Évaluation du partenariat entre la DDC et le fonds Visions Sud Est
<b>Geografischer Fokus</b>	Schweiz
<b>Bereich</b>	Kultur
<b>Sprache</b>	Französisch
<b>Datum</b>	August 2021

Bern, Oktober 2021

## **Management Response**

### **Evaluation de la contribution de la DDC au *Fonds Vision Sud Est* (VSE)**

#### **1. Einleitung**

La Direction du développement et de la coopération (DDC) promeut les droits culturels à travers sa politique "Culture et développement". Elle met l'accent sur les principes et la sensibilité interculturels dans toutes les opérations de la DDC, ainsi que sur la promotion de la créativité et l'accès à l'art et à la culture. La politique de la DDC est une contribution à la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, que la Suisse a ratifiée en 2008. Cet engagement comprend la coopération de la DDC avec des institutions culturelles en Suisse dans le but de faciliter l'accès au marché culturel suisse et international pour les artistes d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie et d'Europe de l'Est. Il s'agit d'une contribution au renforcement d'un secteur culturel indépendant et dynamique dans les pays d'origine et à la diversification mondiale en matière d'art, de culture et de débat social.

Le Fonds Vision Sud Est reçoit annuellement 430'000 CHF de la DDC par le biais d'une convention de prestations pour la diffusion et la promotion de films d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et de l'Est (hors pays membres de l'UE). Cette activité s'inscrit à la DDC dans la promotion d'une scène artistique et culturelle indépendante dans les pays du Sud et de l'Est. Le Fonds Visions Sud Est (VSE) a été fondé en 2005 par trigon-film, le Festival International de Films de Fribourg et le Festival Visions du Réel. En 2011, le Festival du film de Locarno et en 2019 le Festival international du court métrage de Winterthur (IKFTW) ont rejoint le fonds. Le VSE a été légalement constituée en association.

En 2004, le Fonds VSE a remplacé la Fondation Montecinemaverita, qui avait été créée en 1992 et était également soutenue par la DDC. La fondation Montecinemaverita n'atteignait vers 2004 plus les objectifs fixés : trop d'argent partait en frais de fonctionnement d'un côté, de l'autre, malgré une belle collection de sélections et de prix dans les festivals, 80% des films soutenus restaient sans distributeur et ne profitaient pas vraiment au public suisse.

Financé donc dès ses débuts par la DDC, ce fond VSE soutient des productions cinématographiques d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est : il améliore leur visibilité dans le monde entier et facilite leur diffusion en Suisse. Les réalisateurs et producteurs de ces régions peuvent déposer deux demandes par an d'aide au financement de leurs projets de films d'au moins 70 minutes (fictions en production ou postproduction, documentaires en postproduction; pas de courts métrages). Les contributions de VSE à des fictions s'élèvent au maximum à 50'000 CHF pour la production ou à maximum 20'000 CHF pour la postproduction, tandis que les films documentaires peuvent obtenir une aide maximale de 10'000 CHF uniquement pour la postproduction.

Les demandes d'aide peuvent être déposées directement en ligne, sur le site web. Les projets sont sélectionnés par un jury composé d'experts des festivals membres du fonds et de trigon-film. Le fond Visions Sud Est finance également les Open Doors Grants dans le cadre de la section Open Doors du Festival de Locarno (CHF 50'000) et le prix VSE décerné lors de Visions du Réel à Nyon (CHF 10'000). VSE est une association dotée d'un secrétariat efficace, composé de peu de personnes, qui est rattaché à trigon-film, et d'une présidence tournante.

Dans la perspective de la fin de la période contractuelle actuelle avec VSE en 2022, une évaluation indépendante a été commandée par la DDC. L'évaluation a porté rétrospectivement sur les trois aspects de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience par rapport aux objectifs fixés et a couvert la période comprise entre 2012 et 2019, et dans certains cas également 2020. Les évaluateurs étaient *evalure* (Centre d'évaluation culturelle) en coopération avec *Interface*, qui a pu apporter son expérience d'évaluation dans les domaines de la culture et de la coopération au développement au sein d'un consortium. Parallèlement, le consortium a également procédé à une évaluation de trigon-film et du Festival du film de Locarno / Open Doors. Enfin, une analyse globale du portefeuille de la DDC dans le domaine du cinéma a été réalisée. Tous les rapports d'évaluation ont été achevés en juillet 2021.

Cette management réponse comprend l'évaluation par la DDC des conclusions et recommandations du rapport final et des mesures planifiées qui en découlent.

## 2. Processus d'évaluation

Le consortium indépendant *evalure/Interface* a réalisé l'évaluation de Vision Sud Est entre février et juin 2021 et a remis le rapport final fin juin 2020. L'équipe d'évaluation a fondé son analyse sur une documentation complète composée de documents de base, de rapports et de statistiques. L'équipe a mené des entretiens guidés avec plus de 30 experts. Des enquêtes auprès de 70 cinéastes (avec un taux de réponse de 60%) et des entretiens téléphoniques approfondis ont permis de constituer une base de données complète. Enfin, une comparaison a été faite avec des fonds cinématographiques européens similaires. Des débriefings du rapport ont eu lieu avec les responsables de Vision Sud Est.

## 3. Résumé des résultats de l'évaluation

Les différents thèmes approfondis dans cette évaluation sont groupés ici dans quatre chapitres : les objectifs d'output, les objectifs d'effets visés (outcome), la gestion du fonds Visions Sud Est (VSE), ainsi que quelques thèmes spécifiques à étudier pour VSE.

### 3.1 Résultats de l'évaluation par rapport aux objectifs de production

**Appel d'offres et sélection des projets :** Le fonds Visions Sud Est atteint les indicateurs quantitatifs fixés dans les contrats avec la DDC. Deux appels à projets sont lancés par année et deux séances du Jury ont lieu permettant de sélectionner environ 10 films sur la centaine de requêtes à discuter. Le secrétariat de VSE reçoit plus de 200 requêtes par année, ce nombre allant même en augmentant.

**Les critères de sélections lors des séances du Jury.** Les 10 films sélectionnés doivent remplir non seulement les exigences de certains outputs (gender, jeunes, pays particuliers à prendre en considération), mais encore permettre aux objectifs d'outcome d'être atteints, notamment l'objectif de soutenir des films qui gagneront en visibilité et notoriété.

**Prise en compte des jeunes cinéastes et des pays spécifiques :** Une attention particulière est accordée aux films réalisés par des femmes. Dans le processus de sélection, une attention particulière sera accordée aux projets des femmes cinéastes. Actuellement, 30 % de toutes les demandes sont soumises par des femmes. Ce pourcentage est plus équilibré que dans l'ensemble de l'industrie cinématographique, où la part des femmes réalisatrices n'est que d'environ 1/5. Même si le nombre réel de candidatures sélectionnées provenant de femmes est plus faible (13 contre 29), ce pourcentage du nombre total de candidatures par sexe n'est que légèrement supérieur.

**Privilégier les jeunes talents.** Le critère de l'âge de la carrière ou du soutien aux débutants n'est que marginalement pris en compte dans la sélection des projets. Afin d'atteindre l'objectif selon lequel le soutien financier du Fonds doit permettre au cinéaste de "gagner en notoriété" après l'achèvement du film, le jury sélectionne les candidatures en tenant particulièrement compte de la durée de vie du film après son achèvement et de son potentiel futur. Les critères de qualité, l'histoire que le cinéaste veut raconter avec son film, priment sur la question de la "jeunesse" de la carrière.

**Préférence pour les pays dont l'industrie cinématographique est peu existante ou en développement.** La DDC répartit les pays à privilégier en quatre groupes de pays correspondant à la liste de l'OCDE/CAD. Donner la préférence aux pays figurant sur cette liste et aux pays les moins avancés dans la mesure du possible est une exigence explicite de la DDC. La réalité est que seuls quelques projets sélectionnés sont issus des pays les moins développés (entre 2014 et 2018, sur 145 candidatures de ces pays, 3 projets ont été retenus). Les pays des groupes "pays à revenu faible à moyen" (11 projets sur 521) et "pays à revenu élevé à moyen" (28 projets sur 996) sont les plus représentés tant dans le nombre de candidatures reçues que dans les projets sélectionnés. Une fois encore, l'objectif du jury était de sélectionner des projets où la visibilité du film fini semblait mieux garantie.

**Remettre un prix Visions Sud Est lors des Open Doors de Locarno et Visions du Réel de Nyon :** cet objectif a été atteint. Chaque année, les deux prix sont décernés.

**Communication et sensibilisation :** les contrats et règlements du Fonds VSE énumèrent une série d'instruments de communication et de sensibilisation sans définir de stratégie de communication ou d'objectifs de résultats. L'ambiguïté du Fonds est qu'il soutient la production de films, mais la communication ou le soutien n'intervient qu'après la production. Les mesures de communication suivantes doivent être mentionnées : Le site web contient une liste des films financés et réalisés, un courriel annonçant l'appel à projets est envoyé aux partenaires de VSE, qui le transmettent à leurs réseaux. La promotion du fonds et des films repose sur l'engagement et la publicité informelle des membres du jury et du comité lors de rencontres avec les distributeurs et de la participation à d'autres festivals.

### **3.2 Gestion du Fonds Visions Sud Est**

**Excellente relation entre les candidats et le secrétariat de VSE.** La relation entre les candidats et le Secrétariat est décrite comme excellente par 78% des répondants au questionnaire en ligne et comme bonne par 13%. Deux aspects sont particulièrement loués : l'amabilité du secrétariat du VSE et le fait que le VSE ne demande rien en échange de la production du film, comme le font la plupart des autres fonds européens.

**La philosophie : dépenser moins en Suisse pour donner plus aux cinéastes du Sud et de l'Est.** Depuis sa création, le Fonds a suivi une philosophie : donner le plus d'argent possible aux cinéastes/producteurs des pays du Sud et de l'Est pour soutenir les films. Cela signifie que les coûts de fonctionnement en Suisse sont réduits au minimum : une structure associative légère, un petit secrétariat, une rémunération modeste pour les experts, des efforts de communication limités.

**La procédure de demande** est considérée comme simple, mais certaines modifications pourraient la rendre encore plus conviviale : le formulaire de demande devrait être simplifié et, surtout, il devrait être possible de l'enregistrer afin de pouvoir le rédiger en plusieurs étapes.

**Règlement et conditions de candidature,** la question des (co-)productions européennes lors de la soumission des candidatures. Plus de la moitié des répondants au questionnaire en ligne ont déclaré que les règles sont équitables et claires. Une condition de soumission des candidatures a été très discutée lors des entretiens, à savoir la question des (co-)productions européennes lors de la soumission des candidatures. Le règlement implique que, par exemple, un tandem entre coproducteurs locaux et européens serait un critère d'exclusion formel : "Tous les projets pour lesquels un soutien financier est demandé doivent être proposés exclusivement par des sociétés de production de pays du Sud et de l'Est (qui ne sont pas membres de l'UE)". Cette question semble également faire partie des discussions au sein du jury, où les avis divergent. Le principe est de protéger et de soutenir les cinéastes et les producteurs du Sud et de l'Est, et de veiller à ce que l'argent soit investi localement.

**Le jury et sa composition.** Le jury est actuellement composé des directeurs des festivals partenaires Open Doors, Visions de Réel, Film Festival à Fribourg, International Short Film Festival à Winterthur ainsi que de la Fondation trigon-film. Leur tâche consiste non seulement à agir en tant qu'experts, mais aussi à promouvoir les films sélectionnés auprès des contacts et dans le cadre du festival.

### **3.3 Analyse d'impact - résultats**

**Le soutien de la DDC au Fonds Visions Sud Est a trois objectifs principaux :** 1) faire connaître les films et les cinéastes, 2) générer des revenus, et 3) accorder une attention particulière aux pays du Sud et de l'Est.

Les cinéastes gagnent en notoriété grâce au soutien financier du fonds Visions Sud Est. Afin d'évaluer si le film a acquis une "notoriété", il faut que le film soit terminé ! Le soutien financier du VSE est principalement accordé pendant la production du film. La conséquence directe est que le soutien financier accordé par VSE pour la production du film permet d'exploiter d'autres sources de financement (co-productions, soutien local dans le pays même, fonds divers, etc.) et donc de réaliser le film dans des conditions adaptées à une production de qualité. Lorsque le film est prêt, il doit être montré, il doit avoir accès aux salles de cinéma, aux festivals et aux autres plateformes de distribution.

### **Le VSE contribue incontestablement à la visibilité des films grâce aux éléments suivants :**

- La sélection de projets de qualité qui auront du succès dans leur niche respective du genre Art et Essai.
- La stratégie de distribution en Suisse de trigon-film, qui garantit qu'une organisation prend en charge la distribution des films sélectionnés, même si trigon-film n'est pas obligé de distribuer chaque film sélectionné. Trigon-film jouit d'une bonne réputation, tout comme sa plateforme de VoD "Filmingo". L'investissement de Trigon dans la distribution des films qu'elle sélectionne est indéniable. Cette stratégie est certainement à reconsidérer, mais il est indéniable qu'elle contribue à la réputation des films.
- L'ambassadeur informel des membres du jury.
- Le fait qu'il ne soit pas obligatoire de présenter des films en avant-première dans les festivals suisses. Cela a l'avantage d'ouvrir aux cinéastes les portes d'importants festivals en Europe, puisque la première du film ne doit pas nécessairement avoir lieu dans un festival suisse.
- Avec l'attribution de deux prix, les "Prix Open Doors à Locarno" et le "Prix VSE Visions du Réel à Nyon", le VSE honore chaque année plusieurs films lors de deux festivals de renom.

### **Qu'est-ce qui pourrait être mieux fait, qu'est-ce qui manque et qu'est-ce qui pourrait être amélioré dans le système actuel pour accroître le profil et la visibilité des films soutenus par VSE ?**

- Réorganisation des droits de distribution et d'exposition en Suisse. VSE confie à trigon-film la responsabilité de gérer les droits. Trigon-film décide des films qu'elle veut distribuer. Le fait que VSE s'associe à la réputation et au savoir-faire de trigon-film pour distribuer les films qu'elle promeut aux effets positifs mentionnés ci-dessus. Toutefois, cette stratégie n'est pas incitative/favorable pour les autres distributeurs suisses intéressés par ces films. Il est recommandé que VSE développe une stratégie pour la promotion active de tous les films sélectionnés par VSE auprès des distributeurs suisses.
- Clarification des services de distribution et de diffusion. Le site web de VSE promet que le fonds "soutiendra la promotion des films soutenus à l'occasion de leur première dans un festival en Suisse". Une promesse qui doit être tenue !
- Mieux vaut impliquer les festivals partenaires suisses. Seuls 27% des films soutenus par VSE depuis 2005 ont été diffusés dans les festivals partenaires. Il y a plusieurs raisons à cela qui doivent être reconsidérées.

**Générer des revenus** - Les cinéastes du Sud et de l'Est peuvent générer des revenus : Sur la base des données disponibles, il n'est pas possible de dire exactement quels sont les revenus générés. Toutefois, il est possible de donner une estimation des fourchettes de revenus. 1) Si un cinéaste est en mesure de réaliser un film, si le budget est trouvé pour cela, ainsi que d'autres (co-)producteurs, cela signifie que le cinéaste génère un revenu, non seulement pour lui-même, mais aussi pour ceux qui travaillent avec lui ; 2) Au niveau des revenus indirects, le soutien de VSE entraîne le soutien d'autres fonds et de supporters locaux, ce qui augmente à son tour les chances de revenus ; 3) Une fois terminé, le film est projeté, il est montré dans des festivals, dans des cinémas, les droits sont vendus, la distribution est internationale, il reçoit peut-être des prix.

**Concentration sur les pays du Sud et de l'Est** : Une concentration spécifique sur le niveau des résultats signifie que le soutien du VSE a un impact dans les pays concernés. En ce qui concerne les effets, on peut affirmer que la visibilité et la notoriété d'un film ont des retombées indirectes sur le pays d'origine. L'hypothèse est que la promotion des carrières internationales individuelles a un effet sur la scène cinématographique nationale, même si cet effet n'est pas facile à déterminer. Les répondants au questionnaire en ligne ont déclaré que le soutien financier de VSE et la production du film ont permis à la production d'art et essai d'être mieux connue des professionnels et du public dans leur pays.

**L'évaluation identifie un besoin d'action dans différents domaines et formule des recommandations correspondantes.** Les domaines sont regroupés selon les thèmes suivants : 1) la conception de la convention de prestations, 2) le suivi, 3) les critères de sélection du Fonds Visions Sud Est, 4) la sélection des projets inscrits, 5) la composition du jury, 6) la distribution en Suisse, 7) la communication, la promotion, le marketing et la visibilité, et 8) la gestion du Fonds Visions Sud Est.

**Les recommandations de cette évaluation sont nombreuses.** Selon l'équipe d'évaluation, cela peut s'expliquer par les objectifs ambitieux du Fonds par rapport aux ressources disponibles. Il faut également tenir compte du fait que c'est la première fois que le fonds est évalué depuis sa création en 2005. L'équipe d'évaluation recommande de donner la priorité aux recommandations portant sur les sujets "sensibles" de la coproduction, de la distribution, de la communication et de l'image du fonds. Pour la DDC, la transparence, la communication et les principes de gouvernance applicables sont particulièrement importants.

#### 4. Moments clés de la Management Response:

----- L'APERÇU DES RECOMMANDATIONS ET DES MESURES -----			
I. L'ACCORD DE PERFORMANCE ENTRE LA DDC ET VISIONS SUD EST			
<p><b>Recommandation 30:</b> La nécessité d'un fonds de soutien comme VSE a été confirmée dans cette évaluation. Les tendances et les défis futurs montrent l'importance de préserver, si ce n'est de renforcer, un tel outil. A la vue de la bonne réalisation globale des objectifs de Vision Sud Est, de la satisfaction des cinéastes et producteur*trices et de l'impact important sur les cinéastes, nous recommandons à la DDC de poursuivre sa coopération avec Visions Sud Est</p>	<input checked="" type="checkbox"/> einverstanden	<input type="checkbox"/> Teilw. einverstanden	<input type="checkbox"/> Nicht einverstanden
	<p>D'accord</p> <p><b>Mesures:</b> pris note de</p>		
<p><b>Recommandation 1:</b> Nous recommandons que la DDC, en collaboration avec VSE, spécifie le modèle d'impact non seulement au niveau des résultats (output), mais aussi au niveau des effets directs visés (outcome) sur le public cible. Quels effets veut-on obtenir auprès des cinéastes et des sociétés de production ? Qu'est-ce qui est réaliste/prioritaire et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Il faut discuter de ce qui peut être réalisé avec tel ou tel instrument. Actuellement, les objectifs précisés sont très centrés sur les résultats d'output.</p>	<input checked="" type="checkbox"/> einverstanden	<input type="checkbox"/> Teilw. einverstanden	<input type="checkbox"/> Nicht einverstanden
	<p>D'accord. Il faut préciser conjointement quel effet (résultat) la DDC veut obtenir avec VSE, notamment en ce qui concerne le public cible : quels effets doivent être obtenus au profit des cinéastes et des sociétés de production, etc.</p> <p><b>Mesures:</b> Dans le développement d'une future phase du projet, ces aspects seront inclus.</p>		
<p><b>Recommandation 28:</b> VSE accompli un bon travail en utilisant peu de moyens. Chercher d'autres financeurs pour un tel fonds sera difficile. Nous recommandons à la DDC de ne pas exiger une augmentation des fonds propres.</p> <p>En comparaison avec d'autres fonds européens, VSE dispose effectivement de moyens relativement limités pour remplir sa mission, et fixe comme objectif de réduire au maximum les coûts de gestion pour garantir un maximum d'investissement dans l'aide directe à la production. Il s'agira pour la DDC comme pour VSE de bien évaluer l'impact réel des recommandations de ce rapport,</p>	<input checked="" type="checkbox"/> einverstanden	<input type="checkbox"/> Teilw. einverstanden	<input type="checkbox"/> Nicht einverstanden
	<p>Il est bienvenu que le VSE agisse de manière économique et réduise les coûts administratifs au minimum. Il faut garder à l'esprit un équilibre entre les coûts et la poursuite du développement du VSE. Le VSE doit de nouveau faire un effort pour trouver de nouveaux sponsors. Si ces derniers ne sont pas trouvés, la DDC l'accepte.</p> <p><b>Mesures:</b> En cas d'augmentation des coûts administratifs, celle-ci doit être convenue avec la DDC</p>		

<p>afin de conserver un très bon rapport entre coûts et rendement, tout en permettant les développements nécessaires.</p> <p>Diverses recommandations dans cette évaluation impliquent une augmentation des dépenses. Il s'agira de bien réfléchir lesquelles sont indispensables pour augmenter encore les effets directs de VSE sur les cinéastes et les producteur*trices des pays S/E.</p>	<p>et discutée au sein du Conseil d'administration du VSE.</p>		
<p><b>Recommandation 31:</b> Nous recommandons à VSE de définir une stratégie à moyen terme privilégiant des partenariats locaux, ceci afin de favoriser encore plus l'autonomie de production, de garantir la qualité des films et leur visibilité face à une concurrence accrue, et d'accéder aux projets et cinéastes qui restent en marge faute d'accès aux améliorations globales apportées par internet et l'accès aux technologies.</p>	<p>einverstanden</p>	<p>Teilw. einverstanden</p>	<p>Nicht einverstanden</p>
<p>Une stratégie à moyen terme est la bienvenue ; En ce qui concerne les questions relatives aux pays, la DDC établira des directives claires à ce sujet. Le renforcement des synergies avec les bureaux de la DDC est la tâche de l'équipe Culture et Développement de la DDC.</p> <p><b>Mesures</b> Discussion au sein du conseil d'administration du VSE sur une future stratégie à moyen terme.</p>			
<p>II. <b>MONITORING</b></p>			
<p><b>Recommandation 17:</b> Nous recommandons de clarifier les objectifs du monitoring réalisé par VSE, quels éléments sont nécessaires pour évaluer d'une part la qualité de la distribution en Suisse, et d'autre part la renommée internationale. Ceci doit être effectué en tenant compte du fait que les films ne passent plus forcément par les plateformes habituelles (festivals internationaux ou distributeurs), mais sont parfois disponibles directement sur des plateformes VoD.</p>	<p>einverstanden</p>	<p>Teilw. einverstanden</p>	<p>Nicht einverstanden</p>
<p>D'Accord</p> <p><b>Mesures:</b> La liste de suivi sera à nouveau discutée et, si nécessaire, des ajustements appropriés seront déjà effectués dans la phase actuelle.</p>			
<p><b>Recommandation 29:</b> En plus de sa fonction de « contrôle », il s'agirait de se demander comment ce travail effectué puisse également devenir un instrument de travail pour VSE, permettant par exemple de suivre les films en temps réel après leur soutien, afin que VSE puisse les promouvoir.</p>	<p>einverstanden</p>	<p>Teilw. einverstanden</p>	<p>Nicht einverstanden</p>
<p>Partiellement d'accord. La liste de suivi actuelle indique déjà l'état actuel des films en rapport avec la distribution, dans la mesure où le suivi est possible. Elle est systématiquement distribuée aux membres lors de l'assemblée générale.</p> <p><b>Mesures:</b> Le monitoring et les listes correspondantes seront discutés avec VSE dans le cadre de la nouvelle phase et des adaptations seront effectuées si nécessaire.</p>			

### III. CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LE FONDS VISION SUD EST

**Recommandation 8 :** La co-production internationale comme critère d'exclusion doit être rediscutée de manière approfondie par les membres de VSE, validée ou invalidée, et la décision assumée comme critère légitime. Les avantages et désavantages doivent être clairement formulés.

einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
---------------	----------------------	---------------------

**Priorité DDC :** Ce point doit être discuté entre les experts du VSE et être clarifié. La formulation du règlement n'est pas claire ("exclusivement par" / société locale).

Actuellement, les coproductions ne sont pas exclues en soi, mais la partie principale de la production ne doit pas se faire à l'étranger (le financement étranger doit être la plus petite partie). Les pays financièrement forts ont plus de possibilités d'apporter une contribution plus importante, par exemple pour les pays africains, c'est un obstacle plus important. Les projets doivent être principalement initiés dans les pays mêmes.

**Mesures:** Ce point doit être discuté et décidé en priorité au sein du comité. La DDC donne des directives claires à ce sujet.

**Recommandation 24:** Le documentaire devrait être pris en considération par VSE, autant pour l'importance des contenus que cette forme artistique peut véhiculer que pour leur facilité en termes de tournages. Ceci serait à l'avantage des pays les plus pauvres. Nous recommandons à la DDC de donner à VSE les moyens supplémentaires (aides au projet et charges administratives) pour soutenir le film documentaire.

einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
---------------	----------------------	---------------------

L'inclusion de documentaires (pas seulement la post-production) dans le portfolio VSE doit être discutée et décidée au sein du comité. Il y a plusieurs avantages et inconvénients. La DDC se félicite en principe de l'inclusion accrue des documentaires, mais ne sera pas en mesure de fournir des fonds supplémentaires à court terme.

**Mesures:** Cet aspect doit être discuté et décidé par le conseil d'administration dans un avenir proche. Aucun fonds supplémentaire ne peut être promis par la DDC.

### IV. LA SÉLECTION DES PROJETS INSCRITS

**Recommandation 9 :** Nous recommandons que les critères et priorisation pour la sélection des projets par le Jury soit formulées dans un document interne au Jury, et régulièrement réévalué par les membres.

einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
---------------	----------------------	---------------------

**Priorité DDC :** partiellement d'accord, la définition des critères n'est pas réaliste pour un panel d'experts

**Mesures:** Cet aspect devra être discuté au sein du comité dans un avenir proche. La DDC établira des lignes directrices claires sur les questions relatives aux pays.

<p><b>Recommandation 3:</b> Nous recommandons de continuer de veiller à ce qu'au moins le même pourcentage de requêtes soumises par des femmes soient soutenues à l'avenir, c'est à dire au moins 30% ou plus ambitieux et faisable 40%. En cas de qualité égale, la candidature d'une femme pourrait être privilégiée. En ce qui concerne la « jeunesse » des candidat*es, nous suggérons que des données soient collectées sur les projets soutenus (âge, moment de la carrière), afin que l'objectif puisse réellement être vérifié ou alors de supprimer cet objectif.</p>	<table border="1" data-bbox="874 125 1471 159"> <tr> <td>einverstanden</td> <td style="background-color: yellow;">Teilw. einverstanden</td> <td>Nicht einverstanden</td> </tr> </table> <p>Partiellement d'accord. Le VSE obtient déjà de bons résultats dans ce domaine. La DDC s'abstient de fixer des quotas, mais une attention particulière doit continuer à être accordée à la proportion de femmes. En principe, la qualité est primordiale pour être perçu sérieusement dans le monde du cinéma. En outre, les producteurs devraient également être enregistrés statistiquement en fonction du sexe. Cela reflète également la réalité dans les régions.</p> <p>À l'avenir, l'indicateur pour la promotion des jeunes cinéastes devrait être clairement défini comme "première œuvre" et non par rapport à l'âge du cinéaste.</p> <p><b>Mesures:</b> La proportion de femmes bénéficiant du soutien du fonds devrait être régulièrement incluse dans les discussions avec le VSE. Une attention particulière aux femmes (par exemple, lorsque deux projets de valeur égale sont en compétition) devrait également figurer dans le catalogue de critères du jury. En outre, le nombre de cinéastes en début de carrière (premiers films) ainsi que les informations sur le sexe des producteurs doivent continuer à être mesurés.</p>	einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden		
<p><b>Recommandation 23:</b> Nous recommandons à la DDC de conserver la formulation actuelle de l'objectif géographique, soit « là où la réalisation et le financement des films d'art et d'essai sont compliqués », même si ces pays font partie de colonnes de droite (<i>Lower et Upper Middle Income</i>) dans la liste DAC.</p>	<table border="1" data-bbox="874 1135 1471 1169"> <tr> <td style="background-color: lightgreen;">einverstanden</td> <td>Teilw. einverstanden</td> <td>Nicht einverstanden</td> </tr> </table> <p>D'accord.</p> <p><b>Mesures:</b> Le libellé est laissé tel quel</p>	einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden		
<p><b>Recommandation 5 :</b> Nous recommandons à VSE de poursuivre la réflexion sur une meilleure intégration des « <i>Least Developed Countries</i> », en réfléchissant à des mesures de promotion locale et des mesures locales d'accompagnements des requérant*es pour le dépôt des projets. Nous recommandons dans ce sens de s'appuyer sur l'expérience d'Open Doors et de leurs réseaux locaux d'alumni.</p>	<table border="1" data-bbox="874 1411 1471 1444"> <tr> <td style="background-color: lightgreen;">einverstanden</td> <td>Teilw. einverstanden</td> <td>Nicht einverstanden</td> </tr> </table> <p>D'accord. Des critères ou des quotas clairs doivent être fixés, dont une partie doit également provenir de la DDC. En particulier, la DDC a intérêt à soutenir les films des pays DDC.</p> <p><b>Mesures:</b> Une discussion sur cet aspect devrait avoir lieu prochainement sur la manière dont ces pays peuvent être davantage pris en compte.</p>	einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden		
<p><b>Recommandation 16:</b> Nous recommandons à VSE et à la DDC de clarifier la nécessité d'un objectif pour l'Afrique sub-saharienne, et le cas échéant d'envisager des stratégies spécifiques pour le sous-continent.</p>	<table border="1" data-bbox="874 1758 1471 1792"> <tr> <td style="background-color: lightgreen;">einverstanden</td> <td>Teilw. einverstanden</td> <td>Nicht einverstanden</td> </tr> </table> <p>D'accord, l'Afrique sub-saharienne est fortement sous-représentée et des mesures appropriées devraient être examinées.</p> <p>De plus, il s'agit d'une région dans laquelle la DDC est fortement impliquée. Dans ce cas,</p>	einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden		

	<p>l'équipe culture et développement pourrait également assumer une fonction de liaison et servir d'intermédiaire entre les bureaux locaux de la DDC. De cette manière, le VSE pourraient envoyer des informations de base et continues du Fonds aux représentations, qui pourraient à leur tour transmettre ces informations à leurs réseaux locaux.</p> <p><b>Mesures</b> : Les mesures possibles concernant une plus grande implication de la région de l'Afrique sub-saharienne doivent être discutées et décidées au sein du conseil d'administration.</p>			
<b>V. COMPOSITION DU JURY</b>				
<p><b>Recommandation 10:</b> Nous recommandons à VSE d'élargir le Jury avec l'expertise et la perspective d'au moins un*e professionnelle des pays ciblés. Par ailleurs, une invitation stratégique d'une personnalité étrangère favorisant la promotion est à considérer également pour la composition du Jury.</p>	<table border="1" data-bbox="871 786 1469 819"> <tr> <td style="text-align: center;">einverstanden</td> <td style="text-align: center;">Teilw. einverstanden</td> <td style="text-align: center;">Nicht einverstanden</td> </tr> </table> <p>Partiellement d'accord. Une perspective internationale enrichirait le jury. Il faut cependant considérer que, selon le film, il peut y avoir des conflits d'intérêts. En outre, les coûts augmenteraient.</p> <p><b>Mesures</b> : Cet aspect doit être discuté et décidé au sein du conseil d'administration du VSE.</p>	einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden		
<b>VI. DISTRIBUTION EN SUISSE</b>				
<p><b>Recommandation 18:</b> Il est recommandé à VSE de clarifier dans l'ensemble des textes réglementaires publiés les conditions et obligations en lien avec la distribution.</p>	<table border="1" data-bbox="871 1312 1469 1346"> <tr> <td style="text-align: center;">einverstanden</td> <td style="text-align: center;">Teilw. einverstanden</td> <td style="text-align: center;">Nicht einverstanden</td> </tr> </table> <p><b>Priorité DDC</b> : Le règlement, qui est également publié sur le site Internet du Fonds, doit être révisé et adapté si nécessaire. Cela contribuera à améliorer la transparence</p> <p><b>Mesures:</b> Le règlement doit être discuté au sein du conseil d'administration et des ajustements appropriés doivent être effectués.</p>	einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden		
<p><b>Recommandation 12:</b> Il est recommandé à VSE de renoncer à l'exclusivité des droits de distribution en Suisse.</p>	<table border="1" data-bbox="871 1709 1469 1742"> <tr> <td style="text-align: center;">einverstanden</td> <td style="text-align: center;">Teilw. einverstanden</td> <td style="text-align: center;">Nicht einverstanden</td> </tr> </table> <p><b>Priorité DDC</b> : partiellement d'accord. Les expériences du fonds précédent ont conduit à la décision que les droits (Suisse) restent dans le fonds VSE. Cet aspect doit maintenant être examiné, décidé et communiqué en conséquence, sur la base de la réalité actuelle du marché du film et des conclusions de l'évaluation.</p>	einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden		

	<p>D'autres exemples de fonds cités dans l'évaluation montrent que les droits restent avec les producteurs et non avec les fonds.</p> <p><b>Mesures:</b> Cela doit être discuté au sein du comité et décidé en concertation avec la DDC, et la plus grande transparence possible doit être créée.</p>			
<p><b>Recommandation 13:</b> Il est recommandé à VSE d'établir une stratégie pour permettre une promotion active de l'ensemble des films sélectionnés par VSE auprès des distributeurs suisses.</p>	<table border="1" data-bbox="868 398 1471 434"> <tr> <td style="background-color: #90EE90;">einverstanden</td> <td>Teilw. einverstanden</td> <td>Nicht einverstanden</td> </tr> </table> <p><b>Priorité DDC :</b> Il s'agit ici de créer la plus grande transparence possible, avec une communication claire sur le site Internet et une communication et un transfert d'informations proactifs vers les distributeurs (traitement des droits VSE, possibilités de distribution, projets sélectionnés, etc.)</p> <p>Cependant, les distributeurs ne sont souvent intéressés qu'une fois le film terminé.</p> <p><b>Mesures:</b> Cela doit être discuté, décidé et mis en œuvre en conséquence par le conseil d'administration.</p>	einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden		
<p><b>Recommandation 14:</b> Il est recommandé que trigon-film, en tant que distributeur subventionné par la DDC pour la distribution des films S/E en Suisse, s'engage dans la distribution des films sélectionnés qui ne sont pas distribués par d'autres distributeurs suisses, selon les catégories 1 à 3 évoqués dans le contrat 2014-18 (cf. Annexe 11 : Distribution et diffusion par trigon-film).</p>	<table border="1" data-bbox="868 954 1471 990"> <tr> <td>einverstanden</td> <td>Teilw. einverstanden</td> <td style="background-color: #FF0000;">Nicht einverstanden</td> </tr> </table> <p>Cette mesure désavantagerait trigon-film et ne reconnaîtrait pas le rôle et l'importance que joue trigon dans la promotion des films.</p> <p>D'autre part, il convient d'examiner les mesures à prendre pour que tous les films aient les meilleures chances possibles de distribution en Suisse.</p> <p><b>Mesures:</b> Cela doit être discuté et décidé par le conseil d'administration dans un avenir proche.</p>	einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden		
<p><b>Recommandation 15:</b> Dans la perspective d'un développement du fonds, ainsi que d'un renforcement de l'ancrage et de la renommée, nous recommandons à VSE d'évaluer quels seraient les plus-values d'associer à la gestion du fonds un*e professionnel*le ancrée dans les réseaux du cinéma, d'en évaluer les coûts et de discuter des possibles incidences avec la DDC.</p>	<table border="1" data-bbox="868 1442 1471 1478"> <tr> <td>einverstanden</td> <td style="background-color: #FFFF00;">Teilw. einverstanden</td> <td>Nicht einverstanden</td> </tr> </table> <p>Partiellement d'accord. Une professionnalisation du VSE par une personne qui peut diriger et représenter le VSE à l'extérieur serait la bienvenue. Cependant, la valeur ajoutée, les coûts et la restructuration doivent être clarifiés.</p> <p><b>Mesures:</b> Cela doit être discuté et décidé au sein du comité.</p>	einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden		
<p><b>Recommandation 21:</b> Nous recommandons que la DDC ensemble avec différents représentants concernés (festivals partenaires de VSE, festivals suisses non-partenaires, et trigon-film) réfléchis-</p>	<table border="1" data-bbox="868 1827 1471 1863"> <tr> <td>einverstanden</td> <td style="background-color: #FFFF00;">Teilw. einverstanden</td> <td>Nicht einverstanden</td> </tr> </table> <p>Partiellement d'accord. La question est de savoir si un tel système tarifaire peut être mis en œuvre de manière réaliste. Cela s'inscrit également dans le cadre de la recommandation mentionnée ci-dessus, qui remet en question le maintien des</p>	einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden		

<p>sent ensemble à une politique tarifaire pour la distribution des films qui se calque sur le fonctionnement du secteur.</p>	<p>droits au sein du fonds VSE. La DDC a intérêt à ce que les tarifs soient en faveur des cinéastes/producteurs en particulier. <b>Mesures:</b> Cet aspect devrait être discuté au sein du comité.</p>			
<p><b>VII. COMMUNICATION, PROMOTION, MARKETING ET VISIBILITÉ</b></p>				
<p><b>Recommandation 4:</b> Nous recommandons à VSE la définition d'une stratégie de communication modeste mais ciblée, qui s'appuie éventuellement sur les instruments et expériences d'autres fonds européens. Il serait important que cette stratégie se fixe des objectifs clairs et réalistes : que communiquer, à qui (destinataires), dans quels buts et avec quels instruments (médias sociaux, mails d'information, etc.).</p>	<table border="1" data-bbox="869 510 1476 548"> <tr> <td style="background-color: #90EE90;">einverstanden</td> <td>Teilw. einverstanden</td> <td>Nicht einverstanden</td> </tr> </table> <p><b>Priorité DDC :</b> d'accord. Dans un souci de transparence, il convient de communiquer davantage et mieux, notamment sur le contenu du VSE, sur les projets et sur la circulation de l'information. Une stratégie de communication "minimale" serait utile pour cela, par exemple un <i>Infomail</i> sur les projets sélectionnés par VSE, communication des prix VSE, parcours des films soutenus, promotion du fonds, médias sociaux, etc. Tous les membres du VSE sont également des ambassadeurs. <b>Mesures:</b> Créez une stratégie de communication simple, déterminez la liste de distribution / le groupe cible de la newsletter.</p>	einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden		
<p><b>Recommandation 26:</b> Dans le cadre de la définition d'une stratégie de communication ciblée, nous recommandons à VSE d'élaborer des objectifs et mesures concrètes en lien avec l'image de l'organisation, la promotion du fonds et des projets au niveau national et international.</p>	<table border="1" data-bbox="869 1070 1476 1108"> <tr> <td style="background-color: #90EE90;">einverstanden</td> <td>Teilw. einverstanden</td> <td>Nicht einverstanden</td> </tr> </table> <p><b>Priorité DDC :</b> D'accord, voir ci-dessus. Une révision générale du contenu du site web (informations, directives, règlements, etc.) devrait également être effectuée dès que les décisions pertinentes auront été prises. <b>Mesures:</b> Ce point doit être discuté au sein du conseil d'administration dans un avenir proche et les prochaines étapes doivent être décidées.</p>	einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden		
<p><b>Recommandation 11:</b> Nous recommandons à VSE de clarifier comment le fonds met à disposition de chaque projet soutenu ses compétences et ses contacts avec d'autres institutions européennes équivalentes et partenaires, ce au travers d'une prestations claires et mesurables.</p>	<table border="1" data-bbox="869 1487 1476 1525"> <tr> <td>einverstanden</td> <td style="background-color: #FFFF00;">Teilw. einverstanden</td> <td>Nicht einverstanden</td> </tr> </table> <p>Partiellement d'accord, mais il faut clarifier si et comment le VSE peut le faire. Cela doit être communiqué de manière transparente sur le site web, et seuls les aspects qui s'appliquent à tous les projets et sont mis en œuvre de manière systématique doivent être répertoriés.  Actuellement, tous les experts VSE accompagnent les projets individuellement, une institutionnalisation est difficile, sinon cela nécessiterait un budget plus important. Un bulletin d'information pourrait soutenir la diffusion d'info sur les projets. <b>Mesures:</b> Ce point doit être discuté et décidé au sein du comité et être adapté sur le site web en temps utile.</p>	einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden		

<p><b>Recommandation 22:</b> Nous recommandons que VSE adopte une communication proactive envers les festivals suisses afin de les tenir informés des films sélectionnés dans le cadre de VSE.</p>	<table border="1" data-bbox="871 123 1474 159"> <tr> <td style="background-color: #90EE90;">einverstanden</td> <td>Teilw. einverstanden</td> <td>Nicht einverstanden</td> </tr> </table> <p><b>Priorité DDC :</b> Ceci fait partie de la stratégie de communication recommandée, voir ci-dessus.</p> <p><b>Mesures :</b> Il faut en discuter au sein du comité dans un avenir proche et décider des prochaines étapes.</p>	einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden		
<p><b>Recommandation 19:</b> Nous recommandons de clarifier de manière très précise quelles prestations VSE s'engage à fournir concernant l'assistance à la promotion des films et les premières dans les festivals suisses, et de quelle manière – concrète – celles-ci seront réalisées.</p>	<table border="1" data-bbox="871 445 1474 481"> <tr> <td style="background-color: #90EE90;">einverstanden</td> <td>Teilw. einverstanden</td> <td>Nicht einverstanden</td> </tr> </table> <p><b>Priorité DDC :</b> Ceci fait partie de la stratégie de communication recommandée, voir ci-dessus.</p> <p><b>Mesures :</b> Il faut en discuter au sein du comité dans un avenir proche et décider des prochaines étapes.</p>	einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden		
<p><b>VIII. GESTION DU FONDS VISION SUD EST</b></p>				
<p><b>Recommandation 25:</b> Nous recommandons à VSE de repenser le pilotage (association) et la gestion du fonds (secrétariat), afin d'être en mesure de pouvoir permettre au fonds de se développer.</p>	<table border="1" data-bbox="871 893 1474 929"> <tr> <td>einverstanden</td> <td style="background-color: #FFFF00;">Teilw. einverstanden</td> <td>Nicht einverstanden</td> </tr> </table> <p>Une discussion devrait avoir lieu sur la gestion efficace et efficiente du fonds. Le modèle est-il toujours approprié ? Y a-t-il des options qui seraient plus appropriées aujourd'hui ? Le modèle actuel est-il conforme aux principes de gouvernance applicables ?</p> <p><b>Mesures :</b> Ce point devra être discuté au sein du conseil d'administration dans un avenir proche.</p>	einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden		
<p><b>Recommandation 15:</b> Dans la perspective d'un développement du fonds, ainsi que d'un renforcement de l'ancrage et de la renommée, nous recommandons à VSE d'évaluer quels seraient les plus-values d'associer à la gestion du fonds un*le professionnel*le ancrée dans les réseaux du cinéma, d'en évaluer les coûts et de discuter des possibles incidences avec la DDC.</p>	<table border="1" data-bbox="871 1288 1474 1323"> <tr> <td>einverstanden</td> <td style="background-color: #FFFF00;">Teilw. einverstanden</td> <td>Nicht einverstanden</td> </tr> </table> <p>Une discussion devrait avoir lieu sur l'administration efficace et efficiente du fonds (voir ci-dessus). La proposition de faire gérer et représenter le VSE par un expert externe doit être considérée et discutée. Toutefois, cela impliquerait une restructuration et nécessiterait des ressources supplémentaires.</p> <p><b>Mesures :</b> Cela doit être discuté au sein du Conseil.</p>	einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden		
<p><b>Recommandation 20:</b> Nous recommandons à VSE de préciser le rôle des festivals partenaires et de préciser leurs obligations par rapport à la programmation et à la promotion des films sélectionnés. Nous recommandons d'être précis sur la formulation de ces deux objectifs, qui ne peuvent pas se traduire par des intentions. Concernant la programmation, soit les festivals partenaires ont une obligation d'engagement qui se formule par un</p>	<table border="1" data-bbox="871 1736 1474 1771"> <tr> <td style="background-color: #90EE90;">einverstanden</td> <td>Teilw. einverstanden</td> <td>Nicht einverstanden</td> </tr> </table> <p><b>Priorité DDC :</b> La répartition des rôles doit être claire et transparente et doit être enregistrée et communiquée en conséquence.</p> <p><b>Mesures :</b> Cela doit être discuté et décidé dans le VSE dans un avenir proche et enregistré et communiqué en conséquence.</p>	einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden
einverstanden	Teilw. einverstanden	Nicht einverstanden		

<p>pourcentage de films devant être montrés et une politique de prix incitative pour les encourager dans cette responsabilité, soit il n'y pas d'obligation.</p>				
<p><b>Recommandation 27:</b> l'identité du fonds VSE et plus particulièrement son indépendance par rapport à trigon-film doit être précisée, afin d'éviter des confusions de rôle et de perception</p>	<table border="1" data-bbox="863 282 1473 315"> <tr> <td data-bbox="863 282 1070 315">einstimmend</td> <td data-bbox="1070 282 1262 315">Teilw. einstimmend</td> <td data-bbox="1262 282 1473 315">Nicht einstimmend</td> </tr> </table> <p><b>Priorité DDC :</b> Pour des raisons de transparence, la clarté devrait être créée ici si elle n'existe pas déjà aujourd'hui.</p> <p><b>Mesures :</b> Ce point doit être discuté et décidé au sein du comité dans un avenir proche.</p>	einstimmend	Teilw. einstimmend	Nicht einstimmend
einstimmend	Teilw. einstimmend	Nicht einstimmend		
<p><b>Recommandation 7 :</b> Au niveau du processus de dépôt des projets, la relation entre les requérants*es et VSE est très bonne, et cette qualité doit être conservée.</p>	<table border="1" data-bbox="863 598 1473 631"> <tr> <td data-bbox="863 598 1070 631">einstimmend</td> <td data-bbox="1070 598 1262 631">Teilw. einstimmend</td> <td data-bbox="1262 598 1473 631">Nicht einstimmend</td> </tr> </table> <p>D'accord</p> <p><b>Mesures:</b> aucune</p>	einstimmend	Teilw. einstimmend	Nicht einstimmend
einstimmend	Teilw. einstimmend	Nicht einstimmend		
<p><b>Recommandation 2:</b> Il est suggéré de revoir les pages du site web sur les instructions et les formalités à remplir. Il y a là un besoin de simplification, ceci afin qu'ainsi moins de requêtes incomplètes ou en dehors des critères ne soient soumises et éliminées d'office.</p>	<table border="1" data-bbox="863 819 1473 853"> <tr> <td data-bbox="863 819 1070 853">einstimmend</td> <td data-bbox="1070 819 1262 853">Teilw. einstimmend</td> <td data-bbox="1262 819 1473 853">Nicht einstimmend</td> </tr> </table> <p>D'accord. Une communication claire, simple et transparente est élémentaire afin d'éviter autant que possible les demandes inutiles et incomplètes et donc une surcharge du secrétariat.</p> <p><b>Mesures :</b> Les ajustements possibles doivent être examinés, décidés et mis en œuvre au sein du Comité.</p>	einstimmend	Teilw. einstimmend	Nicht einstimmend
einstimmend	Teilw. einstimmend	Nicht einstimmend		
<p><b>Recommandation 6 :</b> Il s'agit de rendre le formulaire d'enregistrement plus « <i>user friendly</i> » en le simplifiant et surtout en permettant des sauvegardes pour une rédaction en plusieurs étapes.</p>	<table border="1" data-bbox="863 1202 1473 1236"> <tr> <td data-bbox="863 1202 1070 1236">einstimmend</td> <td data-bbox="1070 1202 1262 1236">Teilw. einstimmend</td> <td data-bbox="1262 1202 1473 1236">Nicht einstimmend</td> </tr> </table> <p>D'accord</p> <p><b>Mesures:</b> Il convient de vérifier la convivialité du formulaire de demande et de procéder à d'éventuelles adaptations.</p>	einstimmend	Teilw. einstimmend	Nicht einstimmend
einstimmend	Teilw. einstimmend	Nicht einstimmend		

Bern, Octobre 2021

---

Rudi von Planta  
 Chef culture et développement DDC

## **Rapport final**

### **Évaluation du partenariat entre la DDC et le fonds Visions Sud Est**

A l'attention de la Direction du développement et de la coopération (DDC), Coopération globale,  
Division Savoir-apprentissage-culture

Anne-Catherine de Perrot et Murielle Perritaz

En collaboration avec Angelika Salvisberg et Antonia Selva (*Evalure*), Vera Hertig et Charlotte Schwegler (*Interface*)

Juin 2021

## Table des matières

<b>1. Mandat d'évaluation .....</b>	<b>1</b>
<b>2. Résumé des résultats.....</b>	<b>3</b>
<b>3. Précision des objectifs du fonds Visions Sud Est.....</b>	<b>10</b>
<b>4. Objectifs d'output – Gestion du fonds Visions Sud Est.....</b>	<b>12</b>
4.1. <i>Résultats de l'évaluation sur les objectifs d'output</i>	12
4.1.1. Objectif d'output : Appel à projet et sélection .....	12
4.1.2. Objectif d'output : Gender, âge dans la carrière .....	13
4.1.3. Objectif d'output : Distribuer un Prix VSE à Locarno et Visions du Réel à Nyon .....	15
4.1.4. Objectif d'output : Communication et promotion.....	16
4.1.5. Objectif d'output : Les pays et la liste DAC.....	17
4.2. <i>Gestion du fonds Visions Sud Est</i>	19
4.2.1. Soumission des requêtes .....	19
4.2.2. Sélection des requêtes - Conditions d'application.....	20
4.2.3. Sélection des requêtes - Les critères de sélection lors des séances du Jury.....	22
4.2.4. Le Jury et sa composition.....	23
<b>5. Analyse des effets - Outcomes .....</b>	<b>24</b>
5.1. <i>Pouvoir réaliser le film - Le soutien financier de VSE et la recherche d'autres soutiens</i>	24
5.1.1. L'effet du soutien de VSE auprès d'autres fonds et (co-)productions .....	25
5.2. <i>La « vie » du film une fois réalisé : Distribution, Diffusion, Festivals et Prix</i>	27
5.2.1. La « vie » du film réalisé – Réponses dans le questionnaire en ligne .....	27
5.2.2. Contribution de VSE à la « vie » du film réalisé .....	28
5.2.3. La « vie » des films - Les festivals.....	33
5.2.4. La « vie » des films - Les prix remportés.....	35
5.2.5. Les prix VSE décernés par Open Doors Locarno et Visions du Réel .....	35
5.3. <i>Discussion sur les 3 objectifs d'outcome de VSE importants pour la DDC</i>	36
5.3.1. Objectif d'outcome : Notoriété / Visibilité .....	36
5.3.2. Objectif d'outcome : Générer des revenus.....	36
5.3.3. Objectif d'outcome : Porter une attention particulière aux pays du Sud et de l'Est .....	37
<b>6. Questions d'évaluation spécifiques pour l'évaluation de VSE.....</b>	<b>39</b>
6.1. <i>Le principe « Do no harm »</i>	39
6.2. <i>Adéquation des critères de sélection</i>	39
6.3. <i>Élargissement des pays soutenus</i>	41
6.4. <i>Synergies entre le fonds Visions Sud Est et autres organisations partenaires</i>	41
6.5. <i>Marketing et visibilité pour le fonds Visions Sud Est</i>	42
6.6. <i>Particularités à maintenir</i>	44
<b>7. Collaboration entre le fonds Visions Sud Est et la DDC .....</b>	<b>44</b>
7.1. <i>Les finances</i>	44

7.2.	<i>Le Monitoring</i>	46
7.3.	<i>Potentiel de synergie avec les représentations de la DDC</i>	47
<b>8.</b>	<b>Tendances, défis et potentiel d'innovation pour VSE .....</b>	<b>47</b>
8.1.	<i>Les tendances</i>	47
8.2.	<i>Les défis</i>	48
8.3.	<i>Potentiel d'innovation pour VSE</i>	48
<b>9.</b>	<b>Recommandations.....</b>	<b>49</b>

## 1. Mandat d'évaluation

Cette évaluation consacrée au fonds Visions Sud Est (VSE) fait partie d'une évaluation en quatre volets approfondissant le soutien de la Direction du développement et de la coopération (DDC) dans le domaine du cinéma. Les autres volets étant : la section Open Doors du Festival du film de Locarno, la fondation trigon-film, ainsi qu'une évaluation globale stratégique de l'actuel portefeuille cinéma de la DDC prenant en considération les tendances et évolutions du secteur cinéma. L'objectif général de ce mandat d'évaluation est, d'une part d'analyser rétrospectivement les réalisations et, d'autre part, de formuler des recommandations sur la base de l'expérience acquise. Les résultats et les recommandations pourront ainsi être inclus dans la préparation de la prochaine étape pour chaque partenariat.

L'évaluation doit avant tout porter sur l'impact (résultats escomptés, outcomes), l'efficacité (moyens employés et résultats selon les objectifs d'output) et la pertinence des activités des organisations partenaires par rapport aux objectifs définis par la DDC. L'évaluation du fonds Visions Sud Est couvre la période de 2012 à 2019, et partiellement 2020. Elle examine si et dans quelle mesure VSE a atteint les objectifs définis dans la convention de prestations et répond à des questions de recherche spécifiques formulées par la DDC dans le mandat d'évaluation.

### Cours portrait du fonds Visions Sud Est

Le fonds Visions Sud Est a été créé en 2005 par trigon-film, le Festival international de films de Fribourg et le festival Visions du Réel, rejoints en 2011 par le Festival du film de Locarno et, en 2019, par les Journées internationales du court métrage de Winterthur.

Le fonds VSE, constitué juridiquement en association, vint remplacer la fondation Montecinemaverita située au Tessin. Celle-ci, créée en 1992 et soutenue également par la DDC, n'atteignait vers 2004 plus les objectifs fixés : trop d'argent partait en frais de fonctionnement d'un côté, de l'autre, malgré une belle collection de sélections et de prix dans les festivals, 80% des films soutenus restaient sans distributeur et ne profitaient pas vraiment au public suisse. Il y a donc eu un passage du flambeau. Avec le nouveau fonds, il est alors prévu que trigon-film assure cette problématique de distribution en salles. Pour leur part, les festivals de Fribourg et Nyon n'exigeront pas la primeur des films soutenus qui seront, si possible, présentés dans les grands festivals généralistes de Cannes, Venise ou Berlin. Mais ils les montreront, peu importe si c'est en première ou deuxième ligne. Le nouveau fonds se constitua juridiquement en association dans l'idée de conserver la structure la plus légère possible.

Financé donc dès ses débuts par la DDC, ce fonds VSE soutient des productions cinématographiques d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est : il améliore leur visibilité dans le monde entier et facilite leur diffusion en Suisse. Les réalisateurs et producteurs de ces régions peuvent déposer par an deux demandes d'aide au financement de leurs projets de films d'au moins 70 minutes (fictions en production ou postproduction, documentaires en postproduction; pas de courts métrages ni de téléfilms). Les contributions de Visions Sud Est à des fictions s'élèvent au maximum à 50 000 francs pour la production ou à maximum 20 000 francs pour la postproduction, tandis que les films documentaires peuvent obtenir une aide maximale de 10 000 francs uniquement pour la postproduction. Les demandes d'aide peuvent être déposées directement en ligne, sur le site [www.visions-sudest.ch/fr](http://www.visions-sudest.ch/fr). Les projets sont sélectionnés par un jury composé d'experts des festivals membres du fonds et de trigon-film. Comme évoqué plus haut, le fonds Visions Sud Est finance également les Open Doors Grants dans le cadre de la section Open Doors du Festival de Locarno (CHF 50 000) et le prix VSE décerné lors de Visions du Réel à Nyon (CHF 10 000). VSE est une association dotée d'un secrétariat efficace, composé de peu de personnes, qui est rattaché à trigon-film, et d'une présidence tournante.

## **Méthode d'investigation**

Les réponses aux questions posées dans l'évaluation se basent sur les investigations suivantes :

- **Analyse des documents.** Les nombreux documents mis à disposition par VSE et la DDC ont permis une analyse qualitative aussi bien que quantitative des activités de VSE pour la période 2014 à 2019 et du suivi des projets reçus et soutenus.
- **Enquête en ligne.** Un questionnaire en ligne a été envoyé au début du mois de février 2021 à toutes les maisons de production ayant reçu un soutien financier de VSE. Il faut préciser ici que VSE dans son règlement demande que ce soit une société de production qui soumette la requête et non les cinéastes eux-mêmes<sup>1</sup>. Donc, VSE communiquant avec la société de production, nous avons envoyé le questionnaire aux maisons de production ayant reçu un soutien en leur demandant de répondre et de transférer notre questionnaire aux cinéastes concernés. Une question sur la fonction de la personne répondant au questionnaire nous a permis d'analyser séparément les réponses des uns et des autres.

Le lien avec le questionnaire fut envoyé en février 2021 à 70 adresses. 44 personnes ont répondu : 52% sont des producteur\*trices, 20% des cinéastes et 28% disent remplir les deux fonctions<sup>2</sup>. Il est difficile de préciser exactement le taux du retour du questionnaires puisque nous ne savons pas si toutes les maisons de production ont transmis le questionnaire aux cinéastes. Si l'on ne considère que les producteurs, le taux s'élève à 33%, ce qui est déjà un bon nombre et donne des résultats pertinents selon le team d'évaluation. Ces personnes viennent de 22 pays différents, elles tournent des films dans 30 pays et coproduisent dans 41 pays. Quatre répondants ont reçu le soutien de VSE avant 2011. Sinon, le nombre de répondants se répartit assez régulièrement par année de soutien depuis 2012, avec un pic en 2015 (17%) et en 2018 (26%). Ces réponses « anciennes » indiquent une fidélité à VSE.

- **Entretiens qualitatifs.** Pour répondre aux quatre volets de cette évaluation, donc Open Doors à Locarno, trigon-film, Visions Sud Est et le volet stratégique sur le portefeuille de la DDC en cinéma, l'équipe d'évaluation a conduit plus de 30 interviews. Certains étaient axés uniquement sur un des trois projets, mais dans un bon nombre, les personnes interviewées ont répondu à des questions touchant aux quatre volets, donc aussi à VSE. Les fonctions des personnes interviewées se répartissent ainsi : la secrétaire du fonds VSE, les membres du Jury et le président de VSE, les responsables actuels et anciens de domaine Film à la DDC, des expert\*es de la branche du cinéma, des expert\*es des échanges culturels avec le Sud et l'Est, des producteur\*trices et des cinéastes du Sud, des producteurs/distributeurs en Suisse.
- **Comparaison avec d'autres fonds européens.** Nous avons comparé Visions Sud Est avec les fonds suivants : le fonds norvégien SØRFOND ([www.sorfond.no](http://www.sorfond.no)), les fonds hollandais Hubert Bals Fund (<https://iffr.com/en/hubert-bals-fund>) et IDFA Bertha Fund (<https://www.idfa.nl/en/info/idfa-bertha-fund>), ainsi que le fonds allemand World Cinema Fund (<https://www.berlinale.de/en/world-cinema-fund/home/profile.html>).

---

<sup>1</sup> Tous les projets pour lesquels un soutien financier est demandé à VSE doivent être proposés exclusivement par des sociétés de production de pays du Sud (Afrique, Amérique latine et Asie) et de l'Est européen (qui ne sont pas membre de l'Union Européenne) et opérant régulièrement dans ces pays.

<sup>2</sup> Dans les analyses, la catégorie « Both » est comptée avec les cinéastes. L'échantillon de réponses est donc à peu près équivalent entre les cinéastes et les producteur\*trices.

## 2. Résumé des résultats

Les différents thèmes approfondis dans cette évaluation sont groupés ici dans quatre chapitres : les objectifs d'output, les objectifs d'effets visés (outcome), la gestion du fonds Visions Sud Est (VSE), ainsi que quelques thèmes spécifiques à étudier pour VSE.

### 2.1. Résultats de l'évaluation concernant les objectifs d'output

#### Appel à projet et sélection

Le fonds Visions Sud Est (VSE) atteint les indicateurs quantitatifs fixés dans les contrats avec la DDC. Deux appels à projets sont lancés par année et deux séances du Jury ont lieu permettant de sélectionner environ 10 films sur la centaine de requêtes à discuter. Le secrétariat de VSE reçoit plus de 200 requêtes par année, ce nombre allant même en augmentant. Il en élimine d'office environ 50%, soit parce que la requête ne remplit pas les critères de base décrits dans le règlement, notamment l'exigence de 30% du financement de la production, soit que les dossiers sont incomplets, voire peu crédibles. Revoir et simplifier le site de VSE permettrait de recevoir moins de requêtes incomplètes et soulagerait le secrétariat d'un travail certain.

**Les critères de sélections lors des séances du Jury.** Les 10 films sélectionnés doivent remplir non seulement les exigences de certains outputs (gender, jeunes, pays particuliers à prendre en considération), mais encore permettre aux objectifs d'outcome d'être atteints, notamment l'objectif de soutenir des films qui gagneront en visibilité et notoriété. Grâce aux interviews avec les membres du Jury, ainsi qu'à des explications trouvées dans différents documents de VSE, il est possible de reconstruire un catalogue de critères jouant un rôle prépondérant dans les délibérations. Les choix sont modérés par les facteurs suivants. En tout premier, le Jury considère la qualité et l'originalité du projet. Il recherche les voix originales dotées d'un projet fort en provenance de pays marginaux sur la scène cinématographique et dont le destin peut être stimulé par l'apport de Visions Sud Est. L'important aussi est que le film puisse être propulsé au-delà de son pays. Sa faisabilité joue un rôle dans le choix.

#### Cinéastes femmes, jeunes dans leur carrière et pays particuliers à prendre en considération

**Porter une attention spécifique aux œuvres féminines.** Dans les choix, une attention particulière est portée vers les projets soumis par des cinéastes femmes. Actuellement, 30% des requêtes au total sont soumises par des femmes, 30% des requêtes sélectionnées sont portées par des femmes. Ce pourcentage est plus équilibré qu'il ne l'est dans l'ensemble de l'industrie cinématographique, où la proportion de réalisatrices n'est que d'environ 1/5. Même si le nombre réel de requêtes choisies soumises par des femmes est plus bas (13 contre 29), ce nombre en pourcentage du nombre total de requêtes par gender est un tout petit peu plus élevé. Il semble adéquat de ne pas appliquer de quota, mais de continuer de veiller à ce que le nombre de requêtes sélectionnées soumises par des femmes soit au moins équivalent au pourcentage de requêtes reçues, voire plus.

**Porter une attention spécifique aux jeunes dans leur carrière.** Le critère de l'âge dans la carrière, respectivement du soutien à l'émergence, n'est retenu que marginalement lors de la sélection de projets. Pour répondre à l'objectif d'outcome stipulant que le soutien financier du fonds VSE doit permettre au cinéaste de « gagner en notoriété » une fois le film réalisé, le Jury sélectionne les requêtes notamment en pensant à la vie du film une fois réalisé, à son potentiel futur. Les critères de qualité, l'histoire que veut raconter le cinéaste par son film, l'emportent sur la question de la « jeunesse » dans la carrière. La question d'une attention spécifique à porter aux jeunes dans leur carrière pourrait donc être supprimée des listes d'objectifs d'output.

**Privilégier des pays dont la cinématographie est rare ou en développement.** La DDC répartit les pays à privilégier selon quatre groupes de pays correspondant à la liste de l'OCDE sur les pays éligibles à l'Aide publique au développement. Privilégier les pays de cette liste, et privilégier si possible les pays « Least Developed Countries », représente une demande explicite de la DDC au fonds VSE. La réalité est la suivante : peu de projets choisis appartiennent à des pays de la catégorie « Least Developed Countries » (3 projets choisis entre 2014 à 2018 sur 145 requêtes en provenance de ces pays). Les pays des groupes « Lower Middle Income Countries » (11 projets sur 521) et « Upper Middle Income Countries » (28 projets sur 996) sont les plus représentés aussi bien dans le nombre de requêtes reçues que parmi les projets sélectionnés. A nouveau, il s'agit pour le Jury de choisir des projets dont la visibilité du film terminé semble mieux assurée. L'objectif d'outcome visant une grande visibilité ne se marient pas vraiment avec celui du soutien aux pays les plus pauvres. Développer les structures liées au cinéma (écoles, maisons de production, etc.) - ce dont ces pays auraient le plus besoin - dépasse les possibilités de VSE. N'oublions pas que VSE ne soutient que 10 projets par année. Un continent ou sous-continent manque presque entièrement dans la liste des projets sélectionnés : l'Afrique sub-saharienne. Et ceci, malgré le bon nombre de requêtes reçues. Il y a un problème fondamental concernant ce sous-continent que les fonds similaires de pays européens rencontrent aussi et en discutent. Le fonds VSE ne peut pas résoudre ce problème à lui seul, mais certaines pistes et stratégies pourraient être explorées, notamment en collaboration avec ces autres fonds.

### **Distribuer un Prix Visions Sud Est à l'Open Doors à Locarno et Visions du Réel à Nyon**

Cet objectif est atteint. Chaque année les deux prix sont distribués.

### **Communication et promotion**

Les contrats ainsi que le règlement de VSE listent un certain nombre d'instruments en lien avec la communication et la promotion, sans pour autant préciser une stratégie de communication, ni définir des objectifs d'output. L'ambiguïté du fonds VSE est qu'il soutient la production de films, et que la communication ou la promotion devrait se passer ensuite, une fois le film réalisé.

Les activités de communication notées sont les suivantes : le site web contient la liste des films soutenus et terminés, un mail annonçant l'appel à projet est envoyé aux partenaires de VSE qui le relaient auprès de leurs réseaux. La promotion du fonds et des films repose sur l'engagement et les efforts informels de publicité faits par les membres du Jury et du Comité lors de rencontres avec des distributeur\*trices, lors de participation à d'autres festivals.

Les moyens du fonds étant relativement restreint, on ne peut légitimement pas attendre un investissement trop important qui deviendrait disproportionné par rapport à ce que le fonds peut soutenir. Néanmoins, il convient de se poser la question de ce que le fonds pourrait atteindre avec une stratégie de communication, même modeste, mais ciblée. Ceci principalement pour répondre aux objectifs d'outcome de VSE et contribuer à propulser les films vers une plus grande notoriété. Il serait important que cette stratégie se fixe des objectifs clairs et réalistes : que communiquer sur VSE, à qui (destinataires), dans quels buts et avec quels instruments (médias sociaux, mails d'informations, etc.) ?

## **2.2. Gestion du fonds Visions Sud Est**

**Relation excellente entre requérant\*es et le secrétariat de VSE.** La relation entre les requérant\*es et le secrétariat de VSE est déclarée par 78% des répondant\*es au questionnaire en ligne comme excellente et bonne par 13%. Deux aspects sont loués tout particulièrement : l'amabilité de la secrétaire de VSE et le fait que VSE n'exige rien en retour lors de la production du film, comme le font la plupart des autres fonds européens.

**Une philosophie : dépenser moins en Suisse pour donner plus aux cinéastes du Sud et de l'Est.** Depuis sa création, VSE applique une philosophie claire par rapport aux dépenses : que le plus d'argent possible soit versé aux cinéastes/producteurs des pays du Sud et de l'Est pour le soutien aux films. Ceci implique en Suisse des frais de fonctionnement réduits au maximum : une structure associative légère, un secrétariat peu doté, un modique dédommagement des expert\*es, des efforts de communication limités.

**Processus de soumission des requêtes.** Le processus d'application est estimé simple, quelques modifications pourraient en améliorer encore l'utilisation : rendre le formulaire d'enregistrement plus « user friendly » en le simplifiant et surtout en permettant des sauvegardes pour une rédaction en plusieurs étapes.

**Règlement et conditions d'application, la question des (co)-productions européennes lors de la soumission des requêtes.** Plus de la moitié des personnes ayant répondu au questionnaire en ligne affirment que les règlements sont équitables et clairs. Une condition d'application fut très discutée lors des interviews, à savoir la question des (co)-productions européennes lors de la soumission des requêtes. Le règlement laisse entendre qu'un tandem entre coproducteur local et européen par exemple serait un critère formel d'exclusion : « *Tous les projets, pour lesquels un soutien financier est demandé, doivent être proposés exclusivement par des sociétés de production de pays du Sud (Afrique, Amérique latine et Asie) et de l'Est européen (qui ne sont pas membre de l'Union Européenne)* ». Ce thème semble faire également partie des discussions au sein du Jury, dans lequel les avis divergent. L'intention de ce principe est de protéger et soutenir directement les producteur\*trices des pays du Sud et de l'Est, et de s'assurer que l'argent soit bien investi sur place. Une clause qui peut être considérée comme utile, mais qui peut cependant avoir un effet négatif au niveau de la distribution. Plusieurs personnes soulignent la nécessité de (co)-productions européennes pour favoriser la distribution. Cette question doit être discutée de manière approfondie par les membres de VSE, les avantages et désavantages formulés clairement. Néanmoins, il est essentiel que VSE conserve sa particularité : permettre à des films qui n'ont pas ou pas encore de co-production occidentale d'être soutenus.

**Le Jury et sa composition.** Actuellement le Jury se compose des directeur\*trices des festivals partenaires : Open Doors au festival de Locarno, Visions de Réel à Nyon, Filmfestival à Fribourg, Internationale Kurzfilmtage à Winterthur, ainsi que de la fondation trigon-film. Leur rôle, en plus d'être expert\*es, est aussi de promouvoir les films sélectionnés lors de contact et dans leur festival. Faut-il ou non une personne des « pays » en question ? Les réponses vont dans le sens d'un « non ». L'enjeu étant plutôt de compléter le Jury par une ou des personnalités permettant de faciliter une promotion internationale.

### 2.3. Analyse des effets - Outcomes

Trois objectifs d'outcome importants à la DDC par son soutien au fonds Visions Sud Est : 1) Que les films et les cinéastes gagnent en notoriété, 2) générer des revenus, et 3) porter une attention particulière aux pays du Sud et de l'Est.

#### **Les cinéastes gagnent en notoriété par le biais de l'aide financière du fonds Visions Sud Est**

Pour pouvoir estimer si le film a gagné en « notoriété », il faut que le film soit terminé ! Le soutien financier de VSE se situe principalement lors de la production du film. Avec comme incidence directe que le soutien financier accordé par VSE à la production du film permet de trouver d'autres sources financières (co-productions, soutiens locaux dans le pays même, fonds divers, etc.) et ainsi de terminer le film dans des conditions adéquates pour une production de qualité.

Puis, le film terminé, il s'agit qu'il soit montré, qu'il accède aux salles, aux festivals et autres plateformes de diffusion. Les distinctions que le film obtient lui donnent d'autant plus de visibilité. Différentes analyses permettent de dire que la plupart des films soutenus par VSE présentent des parcours de « vie » riches en participation à des festivals, en prix reçus et présence dans les salles. Il faut noter ici que VSE n'est bien évidemment pas le seul acteur sur le chemin de la notoriété. Il n'est guère possible d'identifier une causalité unique entre le soutien de VSE et la notoriété du film, car d'autres éléments jouent aussi un rôle.

**Le fonds VSE contribue certainement à la visibilité des films grâce aux éléments suivants :**

- *Le choix de projets de qualité* qui auront du succès dans le créneau considéré du genre Arthouse.
- *La stratégie de distribution en Suisse par trigon-film* ce qui s'assure qu'une organisation prenne la responsabilité de la distribution des films sélectionnés, même si trigon-film n'a pas l'obligation de distribuer chaque film sélectionné. Trigon-film jouit d'une forte renommée, de même que sa plate-forme VoD « Filmingo ». L'investissement de trigon-film pour la distribution des films qu'il choisit est indéniable. Cette stratégie doit certainement être rediscutée, mais il est indéniable qu'elle contribue à la notoriété des films.
- *Le travail informel d'ambassadeur réalisé par les membres du Jury.*
- *La non-obligation d'être présenté en première à des festivals suisses.* Visions Sud Est n'impose pas que le film sélectionné soit présenté en première dans l'un des festivals partenaires. Ceci offre l'avantage d'ouvrir aux cinéastes des portes à des festivals importants en Europe, puisque le film n'a pas l'obligation d'être présenté d'abord dans un festival suisse. Ainsi, il n'y a donc pas de préemption des festivals partenaires.
- *En donnant deux prix, « Open Doors Grants de Locarno » et le « Prix VSE de Visions du Réel à Nyon »,* VSE met spécialement à l'honneur deux à trois films par année dans deux festivals de renom.

**Que faire mieux encore - ce qui manque et ce qui pourrait être amélioré dans le système actuel pour augmenter encore la notoriété et la visibilité des films soutenus par VSE.**

- *Repenser les droits de distribution et diffusion en Suisse.* Dans les faits, Visions Sud Est délègue la responsabilité de la gestion des droits à trigon-film. Ce dernier décide des films qu'il souhaite distribuer. Le fait que VSE s'associe à la renommée et au savoir-faire de trigon-film pour la distribution des films soutenus a les effets positifs énumérés plus haut. Mais cette stratégie n'est pas incitative envers les autres distributeurs suisses, qui pourtant manifestent de l'intérêt pour ces films. Il est recommandé à VSE d'établir une stratégie pour permettre une promotion active de l'ensemble des films sélectionnés par VSE auprès des distributeurs suisses.
- *Préciser les prestations de distribution et diffusion.* Une phrase intéressante se trouve sur le site de VSE. Il y est promis que le fonds « s'engage à fournir une assistance à la promotion des films soutenus à l'occasion de premières dans un festival situé en Suisse ». Une promesse à mettre en œuvre !
- *Mieux impliquer les festivals partenaires suisses.* Seuls 27% des films soutenus par VSE depuis 2005 ont été montrés dans les festivals partenaires. Plusieurs raisons expliquent cet état de fait qui doit être repensé, notamment en réfléchissant à des incitations particulières afin que les festivals partenaires s'engagent dans la présentation de ces films.
- *Donner plus de poids et de reconnaissance à VSE en l'associant à une personne professionnelle ancrée dans les réseaux.* Dans la perspective d'un développement du fonds, ainsi que d'un renforcement de l'ancrage et de la renommée, nous recommandons à VSE d'évaluer quelles seraient les plus-values d'associer à la gestion du fonds un\*e professionnel\*le ancrée dans les réseaux du cinéma, d'en évaluer les coûts et de discuter des possibles incidences avec la DDC.

## **Générer des revenus - Les réalisateurs et réalisatrices des pays du Sud et de l'Est peuvent générer des revenus**

Les données à disposition ne permettent pas de dire exactement quels sont les revenus générés. On peut cependant donner une estimation des domaines de revenus. 1) Si un\*e cinéaste peut tourner un film, si le budget pour le réaliser est trouvé, de même que d'autres (co)-producteurs, cela implique que le/la cinéaste génère un revenu, non seulement pour lui, mais aussi pour ceux et celles qui travaillent avec lui. 2) Au niveau des revenus indirects, le soutien de VSE conduit au soutien d'autres fonds et de soutiens locaux, ce qui augmente à nouveau les chances d'un revenu. 3) Une fois terminé, le film est montré, il passe dans les festivals, en salle, les droits sont vendus, la distribution est internationale, peut-être reçoit-il des prix.

### **Porter une attention particulière aux pays du Sud et de l'Est**

Porter une attention particulière au niveau des outcomes signifie que le soutien de VSE aura un effet dans les pays concernés. A la recherche d'effet à noter, on peut indiquer que la visibilité et la notoriété d'un film assurent une retombée indirecte dans le pays d'origine. L'hypothèse étant : favoriser les carrières internationales individuelles a un effet sur la scène nationale, même si cet effet n'est pas facile à déterminer. Les personnes ayant répondu au questionnaire en ligne expliquent qu'avoir reçu un soutien financier de VSE et ainsi avoir réalisé le film, a eu comme effet de mieux faire connaître la production Arthouse parmi les professionnels et le public de leur pays.

Le fonds VSE représente un réel soutien à la production de films dans les pays du Sud et de l'Est. Non seulement dans des pays qui n'ont que peu de moyens financiers pour soutenir la production cinématographique, mais aussi dans des pays qui ne soutiennent que les films correspondant à leur idéologie. Parler de catalyseur serait un peu osé compte tenu de la modestie du nombre de projets soutenus annuellement. VSE est à considérer dans l'ensemble des mesures prises par la DDC dans le domaine du cinéma, et comme un fonds international parmi d'autre.

## **2.4. Questions d'évaluation spécifiques pour l'évaluation de VSE**

### **Adéquation des critères de sélections – les critères de qualité et les objectifs de la DDC**

Le critère du haut standard de qualité importe pour que le film puisse non seulement être produit, mais encore jouir par la suite de notoriété et de visibilité. L'aspect de notoriété représentant aussi un objectif de la DDC, les critères appliqués par VSE sont pertinents. La sélection devient un exercice d'équilibre quand il s'agit d'appliquer la qualité artistique et les pays CAD. Le choix se base sur la qualité dans le contexte des pays à structures cinématographiques faibles, mais dans un contexte qui permettra au film d'être « bien » produit. La tendance allant donc plutôt vers les pays émergents. Ces exigences de qualité semblent plus difficiles à atteindre dans les pays d'Afrique sub-saharienne. Si la DDC tient à mettre un accent sur le développement de ces pays, c'est une politique plus générale, dépassant le fonds VSE, qui devrait être mise en place.

### **Serait-il pertinent de soutenir les productions documentaires ?**

Les expert\*es consultés proposent deux lectures en réponse à cette question. Le documentaire est accessible aux pays à structures cinématographiques plus faibles. Il peut ainsi paraître pertinent de le soutenir dans les pays DAC à structures faibles, par exemple en Afrique sub-saharienne. Le documentaire devrait être pris en considération par VSE, autant pour l'importance des contenus que cette forme artistique peut véhiculer que pour leur facilité en termes de tournages. Cependant, prendre en

compte les documentaires impliquerait également une augmentation des moyens financiers à disposition pour soutenir les projets et pour accomplir le travail lié aux requêtes.

### **Comment peut-on prendre en compte davantage de pays « Least Developed Countries » ?**

Cette demande de la DDC conduirait à repenser les objectifs de VSE. Il s'agirait de formuler une préférence pour les pays « Least Developed » et de le clamer très clairement sur le site de VSE ! Puis il s'agirait de développer une stratégie explicite pour la diffusion de la production de ces pays. Cette stratégie devrait aussi tenir compte des trends et défis, qui soulignent l'importance de considérer avec une attention particulière les pays où l'accès à internet comme à la technologie est restreint. Les conséquences sur VSE seraient importantes. Il faudrait que la DDC lui en donne les moyens.

### **Synergies entre le fonds Visions Sud Est et d'autres partenaires de la DDC dans le cinéma ?**

Le fonds VSE réunit différents partenaires cinématographiques lors des sessions de décisions et lors des séances du Comité. Dans les interviews, il est mentionné que VSE offre un cadre pour des échanges, des partages de savoirs, pour des conseils, une sensibilisation. VSE lie les partenaires tout au long de l'année. Ceci d'autant plus que ce sont les directeurs et les directrices des institutions partenaires qui participent aux rencontres. Cet effet indirect de VSE pourrait certainement être encore mieux exploité en vue de résoudre certains problèmes soulevés dans cette évaluation. Une question se pose ici : dans quelle mesure la présidence tournante annuelle et l'absence d'un\*e gestionnaire du fonds permettent d'offrir un cadre structuré pour modérer des discussions, aborder des thématiques complexes, et poursuivre les développements stratégiques du fonds.

### **Marketing et visibilité pour le fonds Visions Sud Est**

Serait-il pertinent de renforcer le marketing et la visibilité du fonds VSE au niveau international ? Quelle forme cette mesure pourrait-elle prendre ? La réponse à la question posée par la DDC est « Oui, absolument ! ». La visibilité du fonds et des projets soutenus entraîne et contribue à la notoriété des films. Bien des mesures sont indiquées à travers les pages de cette évaluation. Si certaines mesures peuvent avoir un certains coûts, toutes n'impliquent pas des investissements financiers conséquents. Les voici très résumées.

- *Un graphisme en contradiction avec les objectifs de VSE.* Beaucoup ne s'y retrouvent pas dans l'image choisie, ne se sentent pas concernés par la photo choisie et la présentation.
- *Un site web plus attractif.* Au-delà de l'image de VSE véhiculée sur le site, la convivialité du site (layout) et les contenus, dont la formulation confuse de quelques informations données sur le site, ne contribue pas à la notoriété, ni à une bonne compréhension du fonds et de ces objectifs.
- *Une affinité pour les réseaux sociaux.* VSE n'est quasi pas présent sur les réseaux sociaux. Une bonne gestion de ces instruments permettrait pourtant de créer à moindre coût un réseau d'intérêt et également de lier le succès des projets soutenus avec la contribution du fonds.
- *Mieux toucher les professionnels étrangers.* VSE pourrait s'associer avec une plateforme VOD professionnelle comme festivalscope ou cinando pour avoir plus de visibilité dans les espaces pro avec les films soutenus. Pour l'instant, ces films sont accessibles via un lien sur le site de VSE qui renvoie à un site payant. Aucun professionnel ne paiera pour les visionner.
- *Informers pro-activement les festivals, producteurs et distributeurs suisses des décisions de VSE.* Tous manifestent un intérêt à être informés de la sélection. En ce qui concerne les distributeurs, cela ne peut être que pour l'ensemble des films soutenus.
- *L'existence et l'identité de VSE en Suisse.* Préciser l'identité du fonds VSE et plus particulièrement son indépendance par rapport à trigon-film, afin d'éviter des confusions de rôle et de perception.

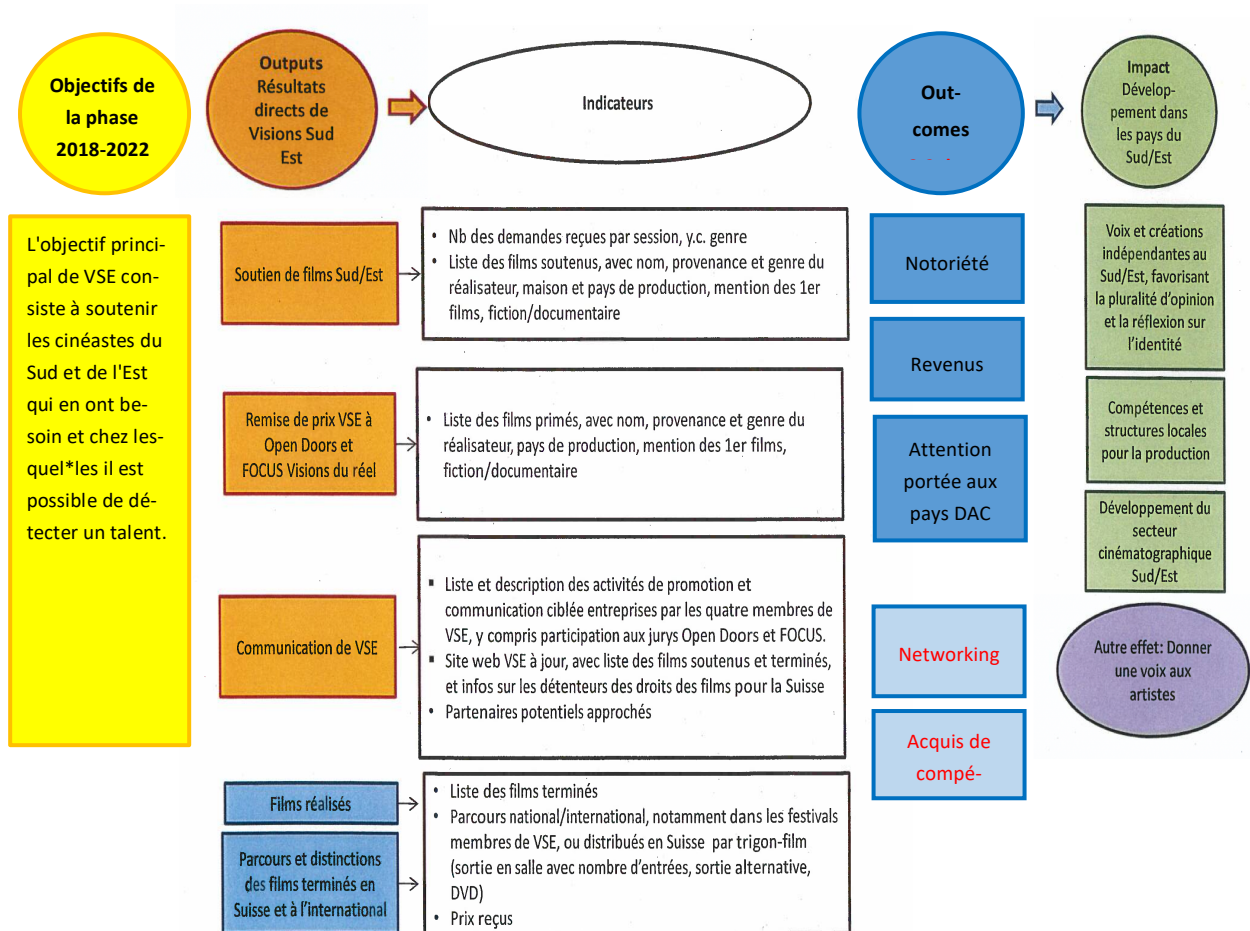
- *Intégrer dans le jury un\*e professionnel\*le de l'étranger.* Cette stratégie éprouvée dans de nombreux Jury permet d'ouvrir des portes aux projets sélectionnés en invitant dans le Jury un distributeur étranger, ou la curatrice d'un important festival. On élargit ainsi le réseau de promotion, et ces personnes peuvent s'intéresser elles-mêmes à ces films.
- *Multiplier les partenariats via des prix.* Sur le même modèle que le prix Open Doors ou Visions du Réel, un ou deux prix peuvent être donnés avec des festivals étrangers. Une telle action peut ainsi lier les « granted » à des festivals de prestiges d'une part, mais aussi à des festivals locaux, ce qui contribuerait également à la renommée locale ou régionale des projets soutenus.
- *Associer VSE à une personnalité en réseau,* qui représente le fonds, lui donne une image, peut mener des discussions entre pairs au niveau international, et développer des stratégies de promotion ciblée pour les projets sélectionnés.

## 2.5. Recommandations

« VSE ! C'est de l'or, dans une vision sud est, dans l'absolu. On ne veut surtout pas mettre en péril le fonds ». Cette phrase tirée d'une interview en résume bien d'autres. Toutes les améliorations proposées vont dans le sens de parfaire une institution qui est à garder. La nécessité d'un fonds de soutien comme VSE a été confirmée dans cette évaluation. Les tendances et les défis futurs montrent l'importance de préserver, si ce n'est de renforcer, un tel outil. À la vue de la bonne réalisation globale des objectifs de Visions Sud Est, de la satisfaction des cinéastes et producteur\*trices et de l'impact important sur les cinéastes, nous recommandons à la DDC de poursuivre sa coopération avec le fonds Visions Sud Est. Les nombreuses recommandations contenues dans le dernier chapitre de cette évaluation permettront d'en améliorer encore les activités et d'atteindre encore mieux les objectifs.

### 3. Précision des objectifs du fonds Visions Sud Est

Le tableau ci-dessous dérive du tableau mis en annexe au Contrat concernant l'octroi de la contribution fédérale 2018 à 2022 pour VSE. Nous lui avons ajouté une colonne « Jaune » décrivant l'objectif général du fonds VSE. Nous avons modifié la colonne « Bleue » en y inscrivant les outcomes escomptés par la DDC selon le mandat d'évaluation. Les objectifs d'output et d'outcome sont précisés ci-après.



#### Les objectifs d'output – indicateurs quantitatifs

Les activités concrètes que VSE doit réaliser avec les montants financiers accordés sont décrites de telle façon qu'elles peuvent être considérées comme les objectifs d'outputs, donc les résultats directs à effectuer. Quelques-uns de ces objectifs sont précisés quantitativement dans le Contrat 2014-2018 entre la DDC et VSE. L'évaluation des outputs se base sur ces précisions. Une liste d'indicateurs complète ces descriptions. Ces indicateurs font partie intégrante de la liste du monitoring avec la DDC et de la liste établie par VSE lui permettant de suivre « la vie » de chaque film une fois produit. Les objectifs d'output sont traités en détail dans le Chapitre 3 de cette évaluation.

#### Les objectifs d'outcome - les effets positifs et directs sur le public cible visé

Les objectifs d'outcome, donc les effets positifs et directs à atteindre sur un public cible visé grâce aux instruments développés par VSE sont absents du schéma trouvé dans le Contrat 2018-2022. On trouve dans le Contrat un texte rédigé par le fonds VSE lui-même décrivant les objectifs visés. Ces objectifs selon nous se situe à un niveau entre objectifs d'outcome (directs et visibles sur le public cible) et

objectifs d'impact (visant un changement de société). Les objectifs décrits sont plutôt vagues, mais plein de bonnes intentions. Les voici :

« L'objectif principal de VSE consiste à soutenir les cinéastes du Sud et de l'Est qui en ont besoin et chez lequel-le-s il est possible de détecter un talent. Une attention particulière est portée vers les jeunes et les femmes, groupes soumis à davantage de difficultés. Cet objectif doit absolument être maintenu car il est efficace : il a fait ses preuves aussi bien en termes d'organisation que d'impact sur les chances offertes aux auteurs soutenus, ainsi qu'à la production de films du Sud et de l'Est. Le fait de lui avoir adjoint des remises de prix à Nyon (Focus) et Locarno (Open Doors) ajoute à cet état de fait. Les résultats directs de VSE, sa communication par le biais du site internet constamment remis à jour, ainsi que les experts eux-mêmes, renforcent cette efficacité. Cela s'observe ensuite lors de la diffusion des films soutenus, dans les festivals comme dans les circuits de distribution : les voix et les créations indépendantes du Sud et de l'Est sont entendues et vues. Dans leurs pays d'origine, elles favorisent la pluralité des opinions et la réflexion sur l'identité et la mémoire communes. Elles apportent également des compétences et des structures locales nouvelles pour la production et le développement d'industries culturelles nouvelles. Ainsi, par exemple, le soutien dans le dernier exercice, d'un film laotien signé par une réalisatrice, la première dans son pays. Pour ne rien gâcher, des publics internationaux, à commencer par des spectateurs suisses, se trouvent sensibilisés aux problématiques de développement ».

#### **Les objectifs d'outcome escomptés par la DDC et pris en considération dans cette évaluation**

Les objectifs d'outcome notés dans la colonne « bleue » du schéma nous ont été indiqués par la DDC dans le mandat d'évaluation. La DDC définit cinq thèmes dans lesquels elle escompte des effets positifs à travers sa collaboration avec les partenaires dans le domaine du cinéma.

- 1) **Notoriété** : « Les réalisateurs et réalisatrices des pays du Sud et de l'Est gagnent en notoriété »
- 2) **Réseaux** : « Les participants peuvent accéder à des réseaux de contacts internationaux »
- 3) **Revenus générés** : « Ils ou elles peuvent générer des revenus »
- 4) **Compétences** : « Les compétences artistiques, techniques et stratégiques des réalisateurs et des producteurs sont renforcées »
- 5) **Attention à des pays à structures plus compliquées** : « Les pays où la réalisation et le financement des films d'art et d'essai sont compliqués font l'objet d'une attention particulière ».

Trois objectifs concernent tout particulièrement les activités du fonds Visions Sud et Est : la notoriété, les revenus générés et les pays où la réalisation et le financement de films sont compliqués. L'évaluation se basera donc sur ces objectifs-là (Chapitre 5). En revanche, les objectifs de réseaux et de compétences ne concernent que très peu le fonds Visions Sud Est. Ils ne seront qu'effleurés ici.

**Publics cibles.** Les publics cibles mentionnés dans les documents de VSE et de la DDC sont les réalisateur\*trices et les producteur\*trices des pays du Sud et de l'Est.

***Recommandation 1 : Nous recommandons que la DDC, en collaboration avec VSE, spécifie le modèle d'impact non seulement au niveau des résultats (output), mais aussi au niveau des effets directs visés (outcome) sur le public cible. Quels effets veut-on obtenir auprès des cinéastes et des sociétés de production ? Qu'est-ce qui est réaliste/prioritaire et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Il faut discuter de ce qui peut être réalisé avec tel ou tel instrument. Actuellement, les objectifs précisés sont très centrés sur les résultats d'output.***

## 4. Objectifs d'output – Gestion du fonds Visions Sud Est

Ce chapitre analyse tout d'abord les objectifs d'output définis dans le contrat 2014-2018 entre la DDC et VSE et montre dans quelle mesure ils sont atteints. Puis, il discute des instruments de gestion mis en place pour atteindre les résultats d'output visés.

### 4.1. Résultats de l'évaluation sur les objectifs d'output

Les trois contrats disponibles à l'évaluation conviennent des mêmes données quantitatives (outputs). Dans l'analyse qui suit, nous nous référons aux objectifs d'output précisés dans le Contrat entre la DDC et VSE pour la période fin 2014 à début 2018<sup>3</sup>, donc quatre années. « La mission de VSE reste inchangée pour les prochaines quatre années : le soutien à la production cinématographique indépendante en Afrique, Asie, Amérique Latine et en Europe de l'Est ». Les objectifs d'outputs sont précisés ainsi :

- « Lancer **deux appels** à projet et conduire deux rondes de sélection chaque année qui permettront de soutenir env. **10 projets par année** (soit environ 40 sur la phase).
- Choisir des projets en provenance du Sud et de l'Est, notamment des **pays partenaires de la DDC**.
- Continuer à porter une attention spécifique aux **oeuvres féminines**, sans toutefois introduire de quotas.
- VSE remettra en son nom **2 prix** (Open Doors à Locarno et Visions du Réel à Nyon) et ses experts participeront selon un principe de rotation aux jurys de ces manifestations ».
- Un alinéa sur la **communication** complète ces objectifs en indiquant : Promotion ciblée entreprise par les quatre membres de VSE, Site web, partenaires potentiels approchés.

Ces objectifs sont quelque peu précisés de façon plus qualitative dans les textes des contrats 2014-2018 et 2019-2022, il s'agit de :

- Choisir une dizaine de films **prometteurs**. « Prometteurs » étant précisé au niveau de l'impact : les **parcours** impressionnants des films élus au terme d'un processus de sélection extrêmement qualitatif.
- Privilégier des pays d'origine dont la cinématographie est **rare ou en développement**.
- Porter une attention particulière vers les **jeunes et les femmes**.
- Dès 2019, la **communication sur l'existence** du fonds Visions Sud Est constitue une priorité.

#### 4.1.1. Objectif d'output : Appel à projet et sélection

**Objectif d'output :** *Lancer deux appels à projet et conduire deux rondes de sélection chaque année qui permettront de soutenir env. 10 projets (soit environ 40 sur la phase).*

Les données quantitatives décrivant cet objectif se trouvent dans un tableau en annexe (Annexe 1). Les indicateurs pris en considération sont les suivants : le nombre de requêtes reçues, éliminées d'office et sélectionnées par le Jury de 2014 à 2019. Les critères de sélection font l'objet d'un prochain chapitre. Les données quantitatives permettent de dire :

- Le grand nombre de requêtes reçues montre le besoin, la demande pour un tel soutien (1'244 requêtes reçues de 2014 à 18).

<sup>3</sup> Objectifs/output de VSE pour la période 1.11.2014 - 31.10.2018. Contrat entre la DDC et VSE, Annexe descriptif de l'actualité, page 1/9.

- L'accroissement du nombre de requêtes reçues au cours des années peut être considéré comme un indicateur montrant que le fonds VSE est de plus en plus connu.
- L'augmentation du nombre de requêtes à trier a entraîné un travail supplémentaire au secrétariat de VSE, dont le taux d'engagement fut légèrement augmenté dès 2019.
- L'augmentation du nombre de requêtes à évaluer a entraîné du travail en plus pour les membres du Jury. Ils continuent cependant à recevoir le même montant de défraiement, soit 9'000.- par an au total pour chaque expert\*es (4 expert\*es jusqu'en 2018, et 5 dès 2019).
- Chaque année, environ 50% des requêtes reçues sont éliminées d'office, soit qu'elles ne remplissent pas les critères de base décrits dans le règlement, notamment l'exigence de 30% du financement de la production, ni les exigences définies dans les instructions ou le formulaire à remplir, soit que les dossiers sont incomplets, voire peu crédibles.

Ici se pose une question pour l'évaluation : comment réduire ce 50% et ainsi recevoir moins de requêtes à éliminer d'office ce qui réduirait aussi l'activité du secrétariat ? L'objectif serait : moins de travail pour le secrétariat, moins de déception pour les requérant\*es aussi !

- **Instruire et former ?** La secrétaire de VSE passe déjà maintenant du temps à instruire, à former au « remplissage » d'un formulaire de niveau international. Ainsi plus de requêtes atterrissent dans la pile des requêtes à évaluer et passent la pré-sélection ou ne sont pas du tout envoyées. Cependant son temps de travail pour VSE étant restreint, imaginer une « hotline VSE » par exemple, n'est pas réaliste.
- **Informer.** Nous avons consulté les sites d'autres fonds et examiné les règlements et instructions pour la soumission des requêtes (Hubert Bals Fund, IDFA Bertha Fund, World Cinema Fund). Les explications paraissent également assez compliquées. Les exigences sont élevées elles aussi. Pourtant en comparant les explications sur les sites, nous constatons un besoin en clarification et simplification, ne serait-ce que visuellement, dans les pages du site de VSE. Le IDFA Bertha Fund propose par exemple un document avec des tips pour remplir le formulaire<sup>4</sup>.

**Les deux objectifs d'output sont pleinement atteints** : Deux appels à projets, deux séances du Jury et environ 10 films sélectionnés par année.

**Recommandation 2** : *Il est suggéré de revoir les pages du site web sur les instructions et les formalités à remplir. Il y a là un besoin de simplification, ceci afin qu'ainsi moins de requêtes incomplètes ou en dehors des critères ne soient soumises et éliminées d'office.*

#### 4.1.2. Objectif d'output : Gender, âge dans la carrière

Les objectifs d'output précisent deux groupes de personnes à soutenir, les jeunes et les femmes.

##### Gender des réalisateur\*trices et des producteur\*trices

**Objectif d'output** : « Continuer à porter une attention spécifique aux **oeuvres féminines**, sans toutefois introduire de quotas ».

**Selon le monitoring<sup>5</sup>**. Parmi les requêtes reçues pour lesquelles nous avons des données quantitatives sur le Gender, 30% sont déposées par des femmes et 70% par des hommes. Ce pourcentage n'est pas

<sup>4</sup> « If you are struggling while writing your proposal, read our tips for writing a proposal » (<https://d25cyov38w4k50.cloudfront.net/downloads/Tips-for-writing-a-proposal19.pdf?mtime=20191016112802>).

<sup>5</sup> Voir en Annexe 2 le tableau quantitatif complet sur la distribution des requêtes selon l'indicateur Gender.

mauvais du tout, si l'on considère que même en Suisse, seuls environ 30% des films de cinéma sont réalisés par des femmes<sup>6</sup>. Parmi les requêtes sélectionnées, nous constatons un minime pourcentage de plus de requêtes déposées par des femmes : 3,24% des requêtes déposées par des femmes et 2,97% des requêtes déposées par des hommes sont sélectionnées. Même si le nombre réel de requêtes choisies soumises par des femmes est plus bas (13 contre 29), le nombre en pourcentage du nombre de requêtes total est un tout petit peu plus élevé.

**Dans le questionnaire en ligne.** Un petit pourcentage de plus de femmes a répondu au questionnaire en ligne (52% de femmes et 48% d'hommes). Le résultat intéressant est la répartition entre le Gender et la fonction : les femmes sont beaucoup plus nombreuses dans la fonction de productrices (70%), et les hommes dans la fonction de cinéastes (71%). Nous ne pouvons dire si ce résultat reflète la réalité. En effet, la liste d'adresses reçues pour l'envoi du questionnaire en ligne n'indiquait pas le Gender de la personne, l'adresse étant souvent une société de production. Cette différence est simplement frappante.

**Attention spécifique portée aux œuvres féminines.** Une attention particulière est certainement portée vers les projets soumis par des femmes. Actuellement, 30% des requêtes au total sont soumises par des femmes, 30% des requêtes sélectionnées sont portées par des femmes. Nous retrouvons la même valeur de 1/3 de femmes que dans l'évaluation des OD de Locarno. Ce rapport est plus équilibré qu'il ne l'est dans l'ensemble de l'industrie cinématographique, où la proportion de réalisatrices n'est que d'environ 1/5 selon les études<sup>7</sup>. Nous n'avons pas de données concernant la proportion de productrices. Si l'on tient compte du fait que le secteur du cinéma sous nos latitudes est également fortement dominé par les hommes, c'est-à-dire par les réalisateurs, les producteurs et les scénaristes, la répartition des Genders parmi les requêtes acceptées par le Jury de VSE est convenable - même si elle pourrait certainement être améliorée en faveur des femmes.

En raison du nombre de requêtes moins élevé, il semble adéquat de ne pas appliquer de quota, mais de continuer de veiller à ce que le nombre de requêtes sélectionnées soumises par des femmes soit au moins équivalent au pourcentage de requêtes reçues. Ceci comme un des critères de décision à formuler dans la liste des critères. Et pourquoi pas un peu plus, comme mesure d'encouragement.

### **« Jeunes » - Le soutien de VSE et le moment dans la carrière**

**Objectif d'output :** « Une attention particulière est portée vers les **jeunes** et les femmes, groupes soumis à davantage de difficultés ».

**Les données récoltées dans le Monitoring** – pourtant nombreuses – et autres documents de VSE ne permettent pas de définir l'âge, ni le stade de développement de la carrière des personnes ayant reçu un soutien de VSE. Nous nous sommes renseignés auprès de VSE pour savoir comment la notion de « jeunesse ou émergence », est définie, voici la réponse :

- « Il s'agit du premier long-métrage de la personne (indépendamment de son âge). Dans la requête se trouve la filmographie. Donc il est possible de savoir combien de films la personne a déjà fait. Cependant, ce qui compte le plus dans le choix, ce sont les critères de qualité, et ce que la personne veut raconter, exprimer ».

<sup>6</sup> Étude de l'OFC « Gender in der Filmförderung », 2017 :

<https://www.bak.admin.ch/bak/de/home/kulturschaffen/film1/filmfoerderung/gender-filmfoerderung.html>.

<sup>7</sup> L'Observatoire européen de l'audiovisuel enregistre en 2017 une part de réalisatrices de 15% pour la production de fiction, 25% dans le documentaire et 11% dans le film d'animation. Annuaire 2019/2020, Tendances clés, Observatoire européen de l'audiovisuel, Conseil de l'Europe.

- « Lorsqu'un projet est prometteur, mais ne peut être soutenu lors d'une session, on propose de l'améliorer, de le travailler et le redéposer dans un round plus tard. Il devient un projet possible en postproduction ».

**Réponses au questionnaire en ligne.** Différentes questions dans le questionnaire permettent d'estimer le moment dans la carrière de la personne lors du soutien de VSE. Les réponses indiquent que les cinéastes et les producteur\*trices sont des personnes ayant déjà une certaine expérience, voire une bonne expérience. Bien entendu, il y a les autres, ceux et celles qui ne nous ont pas répondu !

Nombreux sont les participant\*es à l'enquête en ligne ayant déjà réalisé un bon nombre de films, que ce soient des courts ou des long-métrages. 30% des cinéastes soutenus n'avaient cependant réalisé que 1 à 2 long-métrages. Le critère de l'âge dans la carrière, le soutien à l'émergence, n'est retenu que marginalement comme critère de sélection.

Avant de recevoir le soutien de VSE<sup>8</sup> :

- Deux tiers des **cinéastes** ont réalisé au moins 5 courts métrages, un quart en a réalisé 3 à 4. 29% ont réalisé au moins cinq longs métrages et 35% en ont réalisé 3 et 4. 30% n'avaient réalisé que 1 ou 2 films. 50% des cinéastes ont déjà montré au moins 5 films hors de leur continent et dans leur continent.
- Deux tiers des **producteur\*trices** ont produit au moins 5 longs métrages, 16% entre 3 à 4. 43% a produit au moins 5 longs métrages et 17% entre 3 et 4. Pour 82% au moins cinq longs métrages qu'ils ont produits sont montrés dans leur continent et hors de leur continent.

Une réponse d'un cinéaste soutenu par VSE au début de carrière illustre l'importance du soutien à des jeunes : « I would only like to add that being awarded with Vision Sud Est was a real life-changing opportunity. I was really young then. We have shot the feature film with a very small budget (even for a shortfilm). And because of this award, we have been invited to premiere it in a A festival competition and since then the film had a small but wonderful film festival career and it is still been screened in VODs in Brazil, after been also screened in theaters and in television. I only have to thank you for your trust and believe in young filmmakers. I do not know if we would have been able to achieve what we have achieved with the film without you, guys. So, I really hope this award can keep helping young new fellows to develop their own voice through authorial first projects ».

**Recommandation 3 :** *Nous recommandons de continuer de veiller à ce qu'au moins le même pourcentage de requêtes soumises par des femmes soient soutenues à l'avenir, c'est à dire au moins 30% ou plus ambitieux et faisable 40%. En cas de qualité égale, la candidature d'une femme pourrait être privilégiée. En ce qui concerne la « jeunesse » des candidat\*es, nous suggérons que des données soient collectées sur les projets soutenus (âge, moment de la carrière), afin que l'objectif puisse réellement être vérifié ou alors de supprimer cet objectif.*

#### 4.1.3. Objectif d'output : Distribuer un Prix VSE à Locarno et Visions du Réel à Nyon

**Objectif d'output :** « VSE remettra en son nom 2 prix (Open Doors Locarno et Visions du Réel à Nyon) et ses experts participeront selon un principe de rotation aux jurys de ces manifestations ».

L'objectif est atteint au niveau quantitatif selon les critères formels. La question des prix sera approfondie au Chapitre 5.2.5. traitant des Prix et de leur effet (outcome).

<sup>8</sup> Voir en Annexe 3 les données détaillées.

#### 4.1.4. Objectif d'output : Communication et promotion

Les contrats 2014-18 et 2018-22 ainsi que le règlement de VSE listent un certain nombre d'instruments en lien avec la communication et la promotion. Il n'y a pas à proprement parlé de stratégie de communication, ni d'objectifs d'output définis.

**Voici ce qui est listé :**

- Contrat 2014-18 :
  - Outils de communication de VSE : site web, brochure, représentation du fonds par les experts lors de leurs déplacements.
- Contrat 2018-22 :
  - La communication sur l'existence du fonds Visions Sud Est constitue une priorité.
  - VSE va mettre en place une page Facebook
  - et envoyer par mail, trois mois avant chaque échéance, un Call for entries destiné particulièrement aux institutions et maisons de production du continent africain,
  - et faire connaître la liste des films soutenus qui ne sont pas distribués par Trigon mais qui pourraient, ainsi, intéresser d'autres distributeurs suisses.
- Monitoring selon le contrat :
  - Liste et description des activités de promotion et communication ciblée entreprises par les quatre membres de VSE, y compris participation aux jurys Open Doors et Focus
  - Site Web VSE à jour, avec liste des films soutenus et terminés, et infos sur les détenteurs des droits des films pour la Suisse
  - Partenaires potentiels approchés.
- Le règlement de VSE Art 6. quant à lui propose la mesure suivante de promotion (noté sur le site de VSE) :
  - Visions Sud Est s'engage à fournir une assistance à la promotion des films soutenus à l'occasion de premières dans un festival situé en Suisse.
  - Visions Sud Est met à disposition de chaque projet soutenu ses compétences et ses contacts avec d'autres institutions européennes équivalentes, ainsi qu'avec d'autres partenaires susceptibles d'entrer dans le projet en tant que coproducteurs.

**Ce qui se fait et qui est mesurable :**

- **Le budget de communication.** Selon le contrat 14-18, il n'y a pas de budget de communication prévu, sauf en 2014 pour les 10 ans de VSE. Pour 2018-22, un budget de 10'000.- est prévu. On parle dès lors d'une somme restreinte, qui s'inscrit dans la volonté de limiter les coûts qui ne sont pas destinés aux cinéastes.
- **L'existence de deux outils.** Le site web avec la liste des films soutenus et terminés et la brochure. En l'absence d'une stratégie de communication, il n'est cependant pas possible d'en évaluer l'impact.
- **Un mail annonçant l'appel à projet.** Ce mail est destiné aux partenaires de VSE, qui le relaient auprès de leurs réseaux.

**Ce qui se fait également, sans être mesurable :**

- **Représentation du fonds** par les expert\*es lors de leurs déplacements. La promotion du fonds repose sur l'engagement des membres de VSE, qui agissent comme ambassadeurs et en assure la promotion. Il n'y a pas d'instrument de mesure pour cette activité.
- **Partenaires approchés.** Les expert\*es consultés promeuvent les films, ou du moins certains films sélectionnés, auprès de leurs réseaux. Il n'y a pas d'information ni sur la stratégie, ni sur la réalisation.

### **Ce qui ne se fait pas ou peu :**

Nous n'avons pas pu obtenir d'informations concrètes sur les mesures suivantes énoncées :

- Entretien d'un compte Facebook (ou autres réseaux sociaux).
- Communication aux distributeurs quant aux films qui ne sont pas distribués par trigon-film.
- Une assistance à la promotion des films soutenus à l'occasion de premières dans un festival situé en Suisse.
- Une mise à disposition systématique pour chaque projet soutenu de compétences et de contacts avec d'autres institutions européennes équivalentes ou des coproducteurs

**La communication de VSE est réduite au minimum.** Les moyens du fonds étant relativement restreint, on ne peut légitimement pas attendre un investissement trop important qui deviendrait disproportionné par rapport à ce que le fonds peut soutenir. Néanmoins, il convient de se poser la question de ce que le fonds pourrait atteindre avec une stratégie de communication même modeste, au-delà du rôle d'ambassadeur et de médiateur que les expert\*es offrent au fonds et aux projets soutenus (cf. à ce sujet également les Chapitres 5.2.2. « Contribution de VSE à la 'vie' du film réalisé » et 6.5 « Marketing et visibilité »).

Certains fonds européens ont une promotion plus proactive. Bien que ces derniers soient en général nettement mieux dotés financièrement que VSE, certaines mesures ayant fait leurs preuves pourraient être source d'inspirations.

**Recommandation 4 :** *Nous recommandons à VSE la définition d'une stratégie de communication modeste mais ciblée, qui s'appuie éventuellement sur les instruments et expériences d'autres fonds européens. Il serait important que cette stratégie se fixe des objectifs clairs et réalistes : que communiquer, à qui (destinataires), dans quels buts et avec quels instruments (médias sociaux, mails d'information, etc.).*

### **4.1.5. Objectif d'output : Les pays et la liste DAC**

**Objectif d'output :** *« Privilégier des pays d'origine dont la cinématographie est rare ou en développement ».*

Lors des interviews et des discussions que nous avons eues avec la DDC, de même que dans le mandat d'évaluation, la DDC exprime le souhait que VSE prennent le plus possible en compte les pays se trouvant à « gauche » de la liste DAC<sup>9</sup> de l'OCDE, à savoir les pays « Least Developed » ou « Low Incomes ». Dans le mandat d'évaluation, la DDC nous demande de réfléchir à la question : « Comment inclure davantage de pays de la colonne de gauche dans liste des pays du DAC de l'OCDE et des pays partenaires de la DDC ? ».

La DDC répartit les pays à privilégier selon la liste DAC selon quatre groupes de pays. Dans la colonne de gauche se trouvent les pays au développement le plus bas, dans celle de droite, les pays au développement moyen. Cette liste pouvant varier tous les 3 ans, nous avons pris en considération la liste de 2018 pour discuter des choix de VSE. Privilégier les pays de cette liste, et privilégier si possible les pays des colonnes le plus à gauche, représente une demande explicite de la DDC à VSE. A noter ici, que les pays sur les listes de VSE, sont les pays d'où viennent les producteur\*trices, car c'est eux qui doivent soumettre la demande.

<sup>9</sup> La Liste du CAD (DAC Länder) présente tous les pays et territoires éligibles à l'Aide publique au développement selon l'OCDE. Elle se trouve en Annexe 4.

## Pays d'origine des requêtes, des projets sélectionnés et des prix attribués

Le nombre de pays différents d'où proviennent des requêtes est élevé. Il tourne autour des 50 à 60 pays par session, avec un pic en 2020 de 135 pays. Le nombre de pays différents dans les requêtes à évaluer par session du Jury tourne autour des 35 à 40.

Deux tableaux mis en Annexe présentent les résultats quantitatifs de la répartition des requêtes reçues et sélectionnées (Annexe 5), ainsi que des deux prix VSE à Open Doors Locarno et Visions du Réel selon la liste DAC (Annexe 6).

### **Que constater à partir de ces données ?**

- **Premier constat – Accent mis sur les pays « Lower et Middle Income ».** Les pays « Lower Middle Income Countries » et « Upper Middle Income Countries » sont les plus représentés dans le nombre de requêtes reçues et de projets sélectionnés. Peu de projets choisis appartiennent à des pays de la catégorie « Least Developed Countries ». La question des pays d'origine nous conduit à la question des critères de choix lors des séances du Jury. Ce petit nombre s'explique entre autres par la volonté du Jury de choisir des projets dont la visibilité du film terminé semble mieux assurée. L'objectif d'outcome visant une grande visibilité du film terminé (distribution, festival, prix) ne se marient pas vraiment avec celui du soutien aux pays les plus pauvres. Selon quels critères, le jury choisit-il les projets à soutenir ? Dans quelle mesure la liste DAC joue-t-elle un rôle ? Les réponses à ces questions sont discutées au Chapitre 4.2.3 consacré aux critères.

Le travail pour développer les structures liées au cinéma – ce dont les pays des catégories « Least Developed » ou « Other low Income Countries » auraient le plus besoin - (écoles, maisons de production, etc.) dépasse bien sur les possibilités de VSE. L'objectif d'output « privilégier les pays dont la cinématographie est rare ou en développement » est mis dans la balance avec les possibilités réelles de production et diffusion internationale. Ceci d'autant plus qu'il y a suffisamment de pays qui répondent aux critères « une cinématographie rare ou en développement » parmi les pays « Lower Income » and « Middle Income ». Ce qui permet un choix intéressant parmi les requêtes en provenance de ces pays. N'oublions pas que VSE ne soutient que 10 projets par année.

- **Deuxième constat - L'Afrique manque au rendez-vous !** Un continent ou sous-continent manque presque entièrement dans la liste des projets sélectionnés : l'Afrique sub-saharienne. Et ceci, malgré le bon nombre de requêtes reçues.

Le tableau quantitatif mis en Annexe 7 montre qu'entre fin 2014 et début 2019, le fonds VSE a reçu 410 requêtes du continent africain – Afrique du Nord et Afrique sub-saharienne ensemble. Ceci représente 21% de toutes les requêtes reçues dans cette période. Parmi ces requêtes, 4 projets furent sélectionnés, ce qui signifie le 9% de tous les projets sélectionnés (3 d'Afrique du Nord et 1 d'Afrique sub-saharienne). Dans le cadre des prix VSE remis par Open Doors et Visions du Réel, sur les 15 projets soutenus on compte 3 projets d'Afrique du Nord et 1 projet d'Afrique sub-saharienne.

VSE tire comme conclusion et l'inscrit dans le contrat 2018-22 que l'objectif pour cette période sera : « Il existe des territoires importants à conquérir, dont on constate une absence de demandes. C'est particulièrement le cas de l'Afrique. VSE doit s'efforcer de repenser sa communication et faire connaître son existence dans ces territoires ». VSE doit repenser sa communication, comme nous le verrons dans le chapitre sur les objectifs d'outcome. Il y a là une évidence. Cependant, la question de l'Afrique dépasse la seule problématique de la communication, ainsi que le seul choix des demandes à soutenir. Il y a un problème fondamental concernant l'Afrique, que les autres fonds discutent aussi. En effet, ce ne sont pas les requêtes qui manquent, comme le prouvent les données quantitatives ci-dessus, mais leur qualité en comparaison à d'autres requêtes. Le fonds VSE ne peut pas résoudre ce problème à lui seul, mais certaines pistes mentionnées au Chapitre 5.2.2 (page 25) pourraient être explorées.

**Les personnes interviewées.** « La qualité des projets est trop basse, de l’amateurisme à tous les étages, les projets sont rarement complets. Mais ce n’est pas une question esthétique. Par exemple, tu ne reçois pas un scénario, mais un exposé sur le thème », « Il y a un déficit de formation qui est énorme dans l’Afrique sub-saharienne. Ce déficit est aussi au niveau administratif : comment remplir une requête », « Il y a peu de producteurs locaux en Afrique, ce qui est une condition préalable. Il faudrait pouvoir promouvoir les producteurs », « Si un spécialiste d’Afrique était dans le jury, le résultat ne serait pas forcément autrement. D’ailleurs, comment mettre cette expertise internationale dans le jury au vu de la diversité des pays présentés ! ».

- **Troisième constat – Les pays d’Amérique latine sont fort représentés.** 25 projets acceptés d’Amérique du Sud en provenance de pays dans toutes les catégories de la liste DAC. Les expert\*es s’en tiennent à la liste, mais considère que le retrait de certains pays comme le Chili (sorti de la liste DAC en 2018) est une perte. « Ces pays n’ont pas ou peu de soutiens locaux, alors qu’ils ont de très bons cinéastes. Déjà aujourd’hui, cela ne fait pas de sens d’exclure le Chili mais de garder le Brésil qui est plus riche ». Le cinéma d’Amérique latine est fort, bon nombre de pays sont dotés d’un système d’éducation et d’encouragement pour la branche. Néanmoins, ce système est tributaire de changements politiques fréquents, qui font que du jour au lendemain, le secteur se retrouve pour une ou deux décennie les mains vides.

**Recommandation 5.** *Nous recommandons à VSE de poursuivre la réflexion sur une meilleure intégration des « Least Developed Countries », en réfléchissant à des mesures de promotion locale et des mesures locales d’accompagnements des requérant\*es pour le dépôt des projets. Nous recommandons dans ce sens de s’appuyer sur l’expérience d’Open Doors et de leurs réseaux locaux d’alumni.*

## 4.2. Gestion du fonds Visions Sud Est

Ce chapitre touche à différents thèmes en lien avec la gestion des requêtes, c’est à dire la soumission des requêtes, les critères de sélection puis le Jury et sa composition.

### 4.2.1. Soumission des requêtes

Dans l’idée de parfaire - si nécessaire - les démarches de soumission des requêtes, nous avons posé quelques questions aux porteurs de projets à ce sujet dans le questionnaire en ligne, ainsi qu’aux différent\*es expert\*es consulté\*es.

#### **« The application process for the reception of the grant »**

Une grande majorité des répondant\*es ayant soumis eux-mêmes une requête (N=32) estime que le processus d’application est simple<sup>10</sup>. « It's already clear and well done manage with the staff ».

Certaines procédures devraient pourtant être simplifiées ou améliorées pour une utilisation meilleure encore. Huit producteur\*trices proposent les améliorations suivantes suite à la question « Regarding the application process, what could be improved or simplified ? ».

<sup>10</sup> Very easy 31%, Easy 44%.

- **Le formulaire est compliqué à remplir** : « The online document upload is slow and quite complicated », « I would simplify the online interface and make the application in terms of putting and organise the information more friendly ».
- **Pouvoir ‘sauvegarder’ les informations et ainsi remplir le formulaire en plusieurs fois** : « It would help if we could save the form and come back to it », « It would be nice to be able to record the application to be able to continue at another time ».
- **Repenser la structure du budget** : « The structure of the budget doesn’t make sense for us at all, we always need to reshuffle things around ».
- **La demande est très (trop) détaillée** : « It is a fairly detailed application which is required ». **Une suggestion d’amélioration est proposée : pouvoir déposer la requête en deux temps** : « It can be a two-stage online application like Hubert Bals Fund is doing. First stage can be a bit simpler, and projects short-listed are asked to submit all documents in detail. It'd be good to have online sessions with short-listed projects if possible ».

**« How did you rate the organization and relations with the funds Visions Sud Est ? »**

**Relation excellente avec le secrétariat de VSE.** En comparaison avec d’autres fonds, la relation entre les requérant\*es et le secrétariat de VSE est déclarée par 78% des répondant\*es au questionnaire en ligne comme excellente et bonne par 13%<sup>11</sup>. Deux aspects sont loués tout particulièrement : l’amabilité de la secrétaire de VSE et le fait que VSE n’exige rien en retour lors de la production du film : « The fund manager was always very professional and polite, without exerting pressure to deliver the film in a particular timeframe but requesting updates from time to time », « Many thanks to the entire Vision Sud Est team. Your help allowed us to go further in the finishing of our film. Long live your fund », « They are very comprehensive and sensitive team », « They gave prompt and good guidance and the communication had been very straightforward and amicable », « VSE's team tried to understand our particular situation and difficulties, and we are really appreciate for it », « Margaret Viermann helped us so much, and she had lot of understanding for our project's workflow », « Fund can follow the successes of the films they support and help the promotion of the films spreading news via their platforms and network », « Margaret Viermann fait du bon travail, il ne faudrait pas la perdre ».

**Recommandation 6 : Il s’agit de rendre le formulaire d’enregistrement plus « user friendly » en le simplifiant et surtout en permettant des sauvegardes pour une rédaction en plusieurs étapes.**

**Recommandation 7 : Au niveau du processus de dépôt des projets, la relation entre les requérant\*es et VSE est très bonne, et cette qualité doit être conservé.**

#### **4.2.2. Sélection des requêtes - Conditions d’application**

Les critères conduisant à la sélection des requêtes, puis au choix des projets, interviennent en deux phases. La première phase de sélection se passe avant que la requête ne soit soumise au Jury. Les conditions d’application indiquées sur le site de VSE définissent le tri. Toute requête ne correspondant pas aux conditions et aux directives indiquées sous les rubriques « Règlement » et « Informations » sont éliminées d’office par le secrétariat. La deuxième phase de sélection se passe lors de la séance du Jury selon leurs critères de choix.

<sup>11</sup> N = 40.

Une condition d'application fut très discutée dans les interviews. Lors de la soumission d'une requête : Possibilité ou interdiction de co-production occidentale ? Avant d'en discuter voyons ce que disent les répondant\*es au questionnaire.

Plus de la moitié des personnes ayant répondu au questionnaire en ligne affirment que les règlements sont équitables et clairs<sup>12</sup>. « Regulations are not difficult to reach, and they leave space to producers and directors to be dedicated to the production of the film, instead to fill out detailed reports ». Une personne estime que le 30% du budget exigé est un obstacle pour les cinéastes indépendants. Une autre personne demande qu'une plus grande part du montant accordé le soit avant la fin de la production : « It would help the producer if more of the funds could be obtained earlier, for the production phase of the project, if needed. Quite a large portion is only made available at the very end, when the film is delivered ».

### **La question des (co-)productions européennes lors de la soumission des requêtes**

Plusieurs personnes dans les interviews, en fait presque toutes, thématisent la question de la nécessité de (co-)productions européennes et Suisse pour favoriser la distribution. VSE considère qu'une co-production occidentale existante est en principe un critère d'exclusion. Le règlement tout d'abord laisse entendre qu'un tandem entre coproducteur local et européen par exemple serait un critère formel d'exclusion : « *Tous les projets, pour lesquels un soutien financier est demandé, doivent être proposés exclusivement par des sociétés de production de pays du Sud (Afrique, Amérique latine et Asie) et de l'Est européen (qui ne sont pas membre de l'Union Européenne)* »<sup>13</sup>. Ce thème semble faire également parti des discussions au sein du Jury, dans lequel les avis divergent. Mais la pratique tend en général à l'exclusion du projet s'il est coproduit ou co-financé par des moyens occidentaux.

L'intention de cette exclusion est de protéger et soutenir directement les producteur\*trices des pays du Sud et de l'Est, est de s'assurer que l'argent soit bien investi sur place. Une clause qui peut être considérée contre utile, mais qui peut cependant avoir un effet négatif au niveau de la distribution. Il y a là un souci exprimé par plusieurs : « La Suisse pose des conditions qui vont à l'encontre de la réalité du secteur de la production (soutenir des projets qui sortent « de nulle part »). Une approche professionnelle est d'envisager au plus vite une co-production avec une production européenne. Cela ne veut pas encore dire que le film a des moyens de se réaliser, mais au moins une chance de se diffuser », « En gros, si un péruvien met en pratique ce qu'il a appris dans les modules de formation et de réseautage (payés souvent pas ces mêmes organisations<sup>14</sup>), et qu'il est bien accompagné pour faire son premier film, il n'a aucune chance car il a trop bien fait son travail ».

Il est important de mentionner que le critère d'exclusion d'un coproducteur occidental (principal ou minoritaire) est plutôt rare parmi les fonds comparés, la plupart d'entre eux stimulent cet aspect en mettant en place des formats incitatifs (tels que matchmaking) afin d'intéresser des coproducteurs européens aux films S/E, tout en s'assurant que les moyens financiers soient principalement investis dans les pays du réalisateur. D'autre part, il convient aussi de mentionner que la plupart des films soutenus se mettront en quête d'un co-producteur occidental, certains étant déjà en discussion au moment de la requête auprès de VSE. A noter enfin que 39% des films soutenu par VSE, sélectionnés et distribués par trigon-film ou présentés dans l'un des festivals partenaires dispose en fin de parcours d'une coproduction occidentale.

---

<sup>12</sup> « What is your opinion on the specific regulations to apply for the grant? ». Pour qu'ils puissent bien répondre, le lien avec le règlement leur était indiqué. Seules 23 personnes ont répondu à cette question.

<sup>13</sup> Autres phrases concernant ce sujet dans le règlement : « D'autres conditions de participation au financement pourront être définies sur la base de demandes d'éventuels partenaires coproducteurs que Visions Sud Est réussirait à intégrer au soutien du projet », « Eine Co-Produktion mit anderen Ländern ist erlaubt – häufig notwendig – Visions Sud Est richtet sich aber an die Produktionspartner in den Ländern des Südens und Ostens selbst ».

<sup>14</sup> Locarno/Open Doors ou Visions du Réel par exemple.

Ces remarques montrent à quel point il est d'autant plus important que VSE se soucie aussi de la diffusion, thème précisé dans le Chapitre 5.2.

Néanmoins, il est essentiel que VSE conserve sa particularité : permettre à des films qui n'ont pas ou pas encore de co-production occidentale d'être soutenus.

**Recommandation 8 : La co-production internationale comme critère d'exclusion doit être rediscutée de manière approfondie par les membres de VSE, validée ou invalidée, et la décision assumée comme critère légitime. Les avantages et désavantages doivent être clairement formulés.**

### 4.2.3. Sélection des requêtes - Les critères de sélection lors des séances du Jury

Chaque année, le Jury choisit 10 projets sur la centaine de requêtes à discuter. Ces 10 projets doivent remplir non seulement les exigences de certains outputs à atteindre (gender, jeunes, pays à prendre en considération). Mais encore permettre aux objectifs d'outcome de se réaliser. La question des critères de sélection est donc primordiale comme instrument de réussite dans un projet tel que le fonds VSE.

Comment s'effectue le choix des projets à soutenir lors des séances du Jury ? Les critères et priorités ne sont pas formellement listés. Les procès-verbaux des séances du Jury ne contiennent pas d'explications détaillées sur les raisons ayant conduit au choix. Seule la décision y est inscrite. Ce qui est compréhensible puisque VSE ne veut pas donner d'explications aux requérant\*es concernant les refus. En effet, le travail serait immense et ne ferait qu'augmenter le temps d'activité du secrétariat. Grâce aux interviews avec les membres du Jury, ainsi que grâce à des explications trouvées dans différents documents de VSE<sup>15</sup>, il est possible de reconstruire un catalogue de critères jouant un rôle prépondérant dans les délibérations.

Les choix sont modérés par plusieurs facteurs pesant sur les décisions :

- **La qualité, l'originalité du projet.** En tout premier, les expert\*es recherchent les « voix originales dotées d'un projet fort, en provenance de pays marginaux sur la scène cinématographique et dont le destin peut être stimulé par l'apport de Visions Sud Est », « L'originalité du sujet, et c'est difficile car des cinéastes de films trouvent parfois cela trop sélectif », « Bien écrit et aspect visuels solides », « La qualité de la note d'intention, sentir l'artiste », « Notre rôle est de repérer des gens qui ont du potentiel et de les soutenir », « Les projets qui arrivent à nous mettre dans la tête le projet du réalisateur gagnent en général ».
- **Propulser le film au-delà de son pays.** Très important aussi : « Le scénario doit être original et aussi donner la possibilité de propulser le film au-delà de son pays, sans pour autant que ce film ait été fait 'pour nous'. C'est toute la complexité, et nécessite l'expertise ». L'importance misant sur le fait que le film puisse être propulsé au-delà de son pays limite le choix quant aux pays plus défavorisés, comme décrit ci-dessus pour l'Afrique sub-saharienne.
- **Faisabilité.** « Financièrement est-ce que la demande tient la route (surtout si effets spéciaux) ? Est-ce que la structure de production tient la route ? »

---

<sup>15</sup> Notamment dans le « Bundesvertrag 2018-22 » : « Toutefois, lors des délibérations autour des requêtes pré-sélectionnées à la fin de la discussion, le choix est modéré par plusieurs facteurs qui pèsent sur les décisions : un pays d'origine dont la cinématographie est rare ou en développement est privilégié, une production importante et qui dispose déjà d'un budget conséquent peut être écartée, par exemple les films qui disposent déjà de l'appui d'autres fonds occidentaux sont jugés moins prioritaires. Dans l'idéal, les experts recherchent les voix originales dotées d'un projet fort, en provenance de pays marginaux sur la scène cinématographique et dont le destin peut être stimulé par l'apport de Visions Sud Est ».

- **Le pays.** Un pays dont la cinématographie est rare ou en développement est-il privilégié ? « On essaie de favoriser les pays qu'on n'a pas eu avant », « Éviter de prendre toujours les mêmes pays », « L'origine joue un rôle », « À qualité égale, on va prendre le plus pauvre », « Financer les films qui en ont besoin. Dans de nombreux pays, la situation financière est si mauvaise que notre contribution représente déjà le cinquième du budget », « Que fait-on avec un Chilien exilé à Paris, on l'exclut ? L'important c'est l'origine du réalisateur et ses moyens de production. Il faut rester flexible, et regarder chaque cas individuellement. Dans des pays où il y a la censure, il est quasi impossible de produire localement. Il faut donc rester ouvert. Mais le jury n'est pas unanime sur ce point. Et il ne faut pas en faire une règle ».
- **Femmes/hommes.** « On essaie de favoriser les femmes ».
- **Un film de cinéma.** « Est-ce un film de cinéma, est-ce qu'il tient sur le grand écran ? Même s'il serait okay pour la TV ? ».
- **« Jeunesse » dans la carrière priorisée.** « Un cinéaste déjà bien établi ne sera pas en priorité 1 ».
- **Un soutien aux moins bien dotés.** « Une production importante et qui dispose déjà d'un budget conséquent peut être écartée. Par exemple les films qui disposent déjà de l'appui d'autres fonds occidentaux sont jugés moins prioritaires ».

Il est difficile de tenter une comparaison avec d'autres fonds européens, car, comme c'est le cas pour VSE, peu d'entre eux précisent publiquement leurs critères et leurs priorités. Un point commun est l'investissement au début des carrières des cinéastes et le soutien aux femmes. La divergence avec ces autres fonds porte principalement sur l'état des coproductions au moment du dépôt des requêtes. (cf. 4.2.2.) En effet, la plupart des fonds en font un critère de soutien.

**Recommandation 9 : Nous recommandons que les critères et priorisation pour la sélection des projets par le Jury soit formulées dans un document interne au Jury, et régulièrement réévalué par les membres.**

#### 4.2.4. Le Jury et sa composition

A la question de savoir si le Jury doit intégrer ou non des expert\*es ou personnalités du Sud ou de l'Est, les opinions des personnes interviewées divergent. Certaines sont catégoriques sur la nécessité « Il faut impliquer des gens qui travaillent dans le film dans ces régions », d'autres posent la question de la plus-value de cette composition « Le résultat ne serait pas forcément autrement » et « Il s'agit quand même d'intéresser un public européen à ces thèmes ».

Un argument contre l'intégration d'un professionnel des pays S/E est la difficulté de trouver un ou une membre du Jury pouvant représenter l'ensemble de ces pays- « Un tel argument n'est pas valide, le Jury actuel n'est pas non plus représentatif du public suisse ou européen ».

A la lecture de ces commentaires, la composition du Jury devrait donc tenir compte des paramètres suivants :

- **Fournir une expertise capable de mettre en lien deux objectifs :** une compréhension des conditions et enjeux locaux et la capacité à accéder à un public international, en assurant une pluralité des expériences et des expertises.
- **Offrir une composition stratégique à des fins de promotion :** intégrant une ou des personnalités internationales actives dans la distribution ou provenant d'un festival renommé (cf. Chapitre Marketing et visibilité 6.5.).

- **Assurer la diversité culturelle et des perspectives.** Si de telles stratégies sont sur toutes les lèvres, elles sont d'autant plus impératives pour une organisation opérant internationalement et dont « le soutien devrait être catalyseur dans la situation de production du pays en question ».

Les 16 personnes ayant répondu dans le questionnaire à la question « In your eyes, what would be the ideal composition of a selection committee for such a fund ? » sont unanimes, un jury doit être composé de diverses professions : cinéaste, productrice (de film arthouse), directeur et directrice de festivals. Un plus serait d'avoir dans le Jury des personnalités internationales « Having an international committee may help for international grants and distribution ». S'assurer que les membres comprennent le financement et la production du film dans les lieux et les pays d'où proviennent la plupart des demandes semblent être une évidence. Deux personnes parlent ainsi de l'eurocentrisme « People from Eurocentric point of view but also people from the south, trying not to exoticize these cultures ».

**Recommandation 10 : Nous recommandons à VSE d'élargir le Jury avec l'expertise et la perspective d'au moins un\*e professionnelle des pays ciblés. Par ailleurs, une invitation stratégique d'une personnalité étrangère favorisant la promotion est à considérer également pour la composition du Jury.**

## 5. Analyse des effets - Outcomes

La DDC poursuit en général cinq objectifs d'outcome par son soutien aux films du Sud et de l'Est. Trois objectifs sont au centre de l'évaluation pour le fonds VSE : 1) la notoriété/visibilité, 2) les revenus générés, 3) le soutien aux pays où la réalisation et le financement des films d'art et d'essai sont compliqués. Nous nous demandons dans ce chapitre si et dans quelle mesure le fonds VSE atteint ces trois objectifs.

Pour pouvoir juger des outcomes et estimer si le film a gagné en « notoriété » notamment, il faut que le film soit terminé ! Le soutien financier de VSE se situe principalement lors de la production du film. Avec comme incidence que le fait que VSE accorde un soutien financier à la production du film, permet de trouver d'autres sources financières (co-productions, soutiens locaux, fonds divers, etc.) et ainsi de terminer le film dans des conditions adéquates pour une production de qualité.

Le soutien de VSE va cependant plus loin que le seul soutien à la production du film. Certains instruments de VSE contribuent à soutenir les films produits dans leur « vie » après la production. Les effets au niveau des outcomes (impact) se mesure d'ailleurs en grande partie une fois le film terminé. Nous verrons dans quelle mesure les activités de VSE peuvent avoir une influence sur le « vie » après la production. C'est pourquoi nous commençons le Chapitre sur les outcomes par une analyse des effets (directs et indirects) du soutien de VSE sur la réalisation du film (Chap. 5.1). Nous portons ensuite un regard sur le « vie » du film une fois produit (Chap. 5.2). Ce n'est qu'ensuite que nous approfondirons les 3 objectifs d'outcome visés par la DDC lors de son soutien au cinéma (Chap. 5.3).

### 5.1. Pouvoir réaliser le film - Le soutien financier de VSE et la recherche d'autres soutiens

L'objectif principal de VSE est de permettre à des films, choisis selon les critères de VSE, d'être réalisés. Par le biais du soutien financier de VSE, les réalisateur\*trices peuvent terminer leur film<sup>16</sup>, ou trouver

<sup>16</sup> A noter ici qu'il est exigé que la production du film soit déjà assurée à 30% pour que VSE entre en matière et contribue à son financement.

d'autres fonds encore, puis terminer le film. « It allowed us to finance a good part of production », « Without Visions Sud Est we would not be able to start the shooting, ergo - make the film! » écrivent des réalisateur\*trices dans le questionnaire. Dans la période analysée, 2012 à 2019, le Jury a choisi 89 projets de film. Sur les 89 projets choisis dès 2012, 69 sont terminés, 20 sont encore en production, respectivement en postproduction<sup>17</sup>.

**Part du soutien de VSE dans le budget global - estimation grâce aux réponses dans le questionnaire en ligne.** Dans le questionnaire en ligne, nous avons demandé quelle est la part du soutien financier de VSE dans le budget global de la production du film. Les réponses indiquent clairement que les producteur\*trices et réalisateur\*trices doivent avoir d'autres financements que celui de VSE pour réaliser leur film. Pour plus des deux tiers des répondants<sup>18</sup>, producteurs (65%) et cinéastes (72%), le soutien financier de VSE représente moins de 20% du budget global (voir le tableau en Annexe 8 pour les détails).

### 5.1.1. L'effet du soutien de VSE auprès d'autres fonds et (co-)productions

#### Dans le questionnaire en ligne : Que disent réalisatrices et producteurs

Les résultats suivants le montrent, le soutien financier de VSE a un effet direct sur la recherche de financements pour la production. Que ce soit parce que VSE agit pour certains autres donneurs de subsides comme un label de qualité, pour d'autres comme une assurance que la production aura les fonds nécessaires pour être achevée, nous ne pouvons le savoir. Les résultats sont ici clairs : VSE permet de trouver d'autres fonds. La question de trouver d'autres co-productions reste cependant plus ouverte.

Les 2/3 du budget d'un film proviennent d'autres financements que VSE, mais dans presque la moitié des cas, VSE fut le premier soutien international. Le soutien financier de VSE est une contribution efficace à la réalisation du film. Il permet notamment au projet soutenu de trouver d'autres sources de financement, même au niveau local des pays de provenance du projet.

- **It allowed me to find further financing to realize my film.** 82% des cinéastes et 85% des producteurs estiment que le soutien de VSE leur a permis de trouver d'autres financements. « After I got the support from VSE, we have many positive interest for the project ». Seuls deux cinéastes disent ne pas avoir reçu d'autres financements par la suite, cependant, nous ne savons pas s'ils en auraient eu besoin – le financement du film étant peut-être, par exemple, déjà assuré. Les résultats sont ici clairs : VSE permet de trouver d'autres fonds. « When we secured Vision Sud Est fund, it helped us find further fundings to complete our project and that was tremendous otherwise it would have been more difficult to realise the project », « After we got a grant from VSE, it helped our project to get focus. Follow this, we met many good people in various international film market, and it makes us possible to find more international grant », « Winning the VS grant was very positive because this support has a lot of prestige in Colombia and it helped me to make my work more visible », « We can finish our films and raise awareness among the film industry that to support the infrastructure from the government is very important. So we can show this example of support we'd received from VSE to our government ».

<sup>17</sup> Nombre de projets encore en production, respectivement en postproduction selon l'année de sélection du projet : 2017 = 3, 2018 = 4, 2019 = 7, 2020 = 6.

<sup>18</sup> Nous avons ici les estimations de ceux qui ont répondu au questionnaire. Nous ne pouvons donc pas dire s'il en va de même pour tous les films soutenus par VSE.

Dans ce contexte il est important de noter que 44% des réalisateurs et 38% des producteurs indiquent que le soutien de VSE fut leur premier soutien international<sup>19</sup>. VSE a donc contribué à ouvrir la porte aux financements internationaux à ces répondants.

- **I found co-producers.** 30% des cinéastes et 50% des producteurs indiquent avoir trouvé une/des co-productions à la suite du soutien de VSE. 25% aussi bien des réalisateurs que des producteurs ont trouvé des co-productions, mais ne peuvent spécifier si c'est grâce à VSE.

Et le reste ? Ceux et celles qui indiquent ne pas avoir trouvé de co-productions ? Ce que nous ne savons pas, n'ayant pas posé la question ainsi, c'est si ces réalisateurs ou ces producteurs auraient eu besoin d'une co-production pour terminer le film, ou peut-être en avaient-ils déjà une.

- **It has helped me to get support from local funders or authorities.** 47% des cinéastes et 50% des producteurs estiment que VSE fut une aide directe pour recevoir un soutien local. Ils viennent tous de pays « Upper Middle Income Countries »<sup>20</sup>.
- **Were there any other benefits through the support of Vision Sud Est we did not mention in the previous question?** « Because I did not receive the funding from my country, the Vision Sud Est was very important boost of not only money to our project, but support that we are doing something that resonates and communicates with others! », « Yes, it allowed me to get to know myself in a better way and for me it was very proud to be able to have the financing of Visions Sud Est », « Strong support to my conviction because VSE selects only the best ones! », « The selection committee are well known as curators and festival programmers, which adds to the importance of being selected », « Add recognition in the film for having the sud est vision fund support », « It allowed us to believe the film could be made, and that there was interest in the script », « With the help of VSE grant the visibility of our film increased in eyes of festivals programmers and professionals from the industry », « The financial aspect allowed us to continue working, put us in the international scene, and made me feel that my film was relevant to international audiences. As an independent director this was most important to me », « We have gained confidence in our project ».

### Que disent les personnes interviewées

Les personnes interviewées soulèvent trois thèmes en lien avec les effets du soutien de VSE.

- **Sans VSE bien des films (importants) n'existeraient pas**

Plusieurs expert\*es soulignent l'importance du fonds VSE dans le soutien à des films (importants) qui sinon auraient de la peine à être réalisés produits dans de bonnes conditions, voire ne le serait pas du tout. « Avec toutes les critiques que l'on peut faire et les désirs que VSE soit encore plus actifs, que trigon ne soit pas le seul distributeur, il faut souligner : VSE est un immense soutien pour les films soutenus. Il permet de les réaliser. Donc de réaliser des films qui ne seraient peut-être pas réalisés », « Les critiques ne doivent pas être considérées comme une demande d'oublier VSE, mais comme une recherche d'amélioration pour encore mieux soutenir les films du Sud et de l'Est ».

- **« VSE met à disposition ses compétences et ses contacts » - Promesses sur le site de VSE**

Sur le site de VSE il est écrit : « *Visions Sud Est met à disposition de chaque projet soutenu ses compétences et ses contacts avec d'autres institutions européennes équivalentes, ainsi qu'avec*

---

<sup>19</sup> Ceux qui ont répondu avoir reçu des financements internationaux avant celui de VSE ont spécifié le nom des « Funds » reçus par le passé. Il s'agit de 24 « Funds » différents. Les plus souvent nommés sont les suivants : « Huber Bals Fund » (11X), « World Cinema Fund – Berlinale » (6X), « IDFA Bertha Fund » (5X), « Aide au cinéma du Monde » (4X), « Ibermedia » (3X). La liste complète des Funds se trouve en Annexe 9.

<sup>20</sup> Serbie (1), Brésil (3), Mexique (1) Pérou (1), Argentine (1), Thaïlande (3), Cuba (2), Chili (1).

*d'autres partenaires susceptibles d'entrer dans le projet en tant que coproducteurs ». Comment s'effectue cette promesse ? Que fait ou peut faire VSE au-delà d'être une assurance et/ou un label pour soutenir les projets acceptés à trouver d'autres ressources financières ?*

Les réponses dans les interviews décrivent ainsi comment cette promesse est mise en œuvre : On compte sur la bonne volonté des membres de VSE, du Jury, lors de festivals, lors de rencontres, et sur la représentation du fonds par les membres du Jury lors de leurs déplacements. Rien n'est cependant organisé. Le secrétariat de VSE n'en aurait pas le temps, « le plus d'argent possible doit aller à la production de films ». Même si cette promesse est inscrite sur son site, VSE ne peut s'en donner vraiment les moyens de façon planifiée ou stratégique. Il en va de hasards, de rencontres fortuites et spontanées. Hasards qui sont utiles et efficaces, mais il faut qu'ils aient lieu ! Il n'y a dès lors aucun élément de mesure possible.

Il n'est pas possible d'évaluer dans quelle mesure les films sélectionnés bénéficient de manière conséquente des compétences et des contacts des membres de VSE. Si VSE veut assurer une telle prestation, une réflexion et planification stratégique doit être effectuée pour chaque film sélectionné.

**Recommandation 11 : Nous recommandons à VSE de clarifier comment le fonds met à disposition de chaque projet soutenu ses compétences et ses contacts avec d'autres institutions européennes équivalentes et partenaires, ce au travers d'une prestations claires et mesurables.**

## 5.2. La « vie » du film une fois réalisé : Distribution, Diffusion, Festivals et Prix

Une fois un film terminé, il s'agit qu'il soit montré ! Qu'il gagne en visibilité et notoriété ! Une question sous-tend l'évaluation du fonds VSE : que fait ou que peut faire VSE pour l'aider à accomplir le pas suivant dans la chaîne de valeur (Wertschöpfungskette) et faire en sorte que le film soit montré. Où s'arrête la mission de VSE ? Il y a là des points à clarifier. Il y a des promesses sur le site de VSE « *Visions Sud Est s'engage à fournir une assistance à la promotion des films soutenus à l'occasion de premières dans un festival situé en Suisse* ». Donc, la mission de VSE ne se termine pas une fois le film réalisé ! Il est d'ailleurs demandé par la DEZA à VSE de suivre la « vie » des films soutenus. Les données du monitoring et de VSE permettent de dire dans quels festivals internationaux les films sont présentés, les prix reçus, et également si la distribution en Suisse a été assurée par trigon-film, et si le film passe dans un festival partenaire de VSE. Le monitoring ne tient pas compte du suivi dans d'autres festivals suisses, d'autres distributeurs internationaux, ou d'une présence sur des plateformes VoD autres que Filmingo.

### 5.2.1. La « vie » du film réalisé – Réponses dans le questionnaire en ligne

Tous les répondant\*es au questionnaire affirment que leur film une fois terminé a été montré (cf. les tableaux en Annexe 10).

**Contextes.** Les réponses dans le questionnaire en ligne à la question « If your project was shown, in what context ? » permettent de préciser le contexte dans lequel les films ont été montrés :

- Pour ainsi dire tous les films ont été montrés dans des festivals.
- Selon les producteurs un grand nombre de film ont passé dans des cinémas. La moitié des cinéastes le confirme.
- 40% des films se trouvent online.

**Régions.** Les films ont été principalement montrés internationalement. Mais aussi pour la moitié d'entre eux dans le propre pays des cinéastes et producteurs ayant répondu au questionnaire en ligne. Un quart des films est présenté dans leur continent.

### 5.2.2. Contribution de VSE à la « vie » du film réalisé

Dans quelle mesure VSE peut contribuer à l'objectif de « visibilité/notoriété » bien que son action soit basée sur l'aide financière à la production ? Quels sont ses instruments d'intervention ? Les réponses dans les entretiens de même que les documents à disposition permettent de répondre à cette question. Le système construit au fil des temps pour favoriser le soutien aux films une fois réalisés est loué. Certains compléments et modifications permettraient d'augmenter encore la visibilité des films soutenus. Ce chapitre décrit tout d'abord les instruments à disposition de VSE concourant à optimiser distribution et visibilité (notoriété) des films soutenus. Ensuite, il décrit les instruments à imaginer en plus ou à modifier.

#### La contribution de VSE à la visibilité du film – les louanges

- **Le choix de projets de qualité**

VSE contribue à la notoriété des films en choisissant parmi les requêtes, des projets de films qui seront terminés et deviendront des films de qualité, des films qui auront du succès dans le créneau considéré du genre Arthouse. La qualité des films soutenus est un moteur pour la notoriété d'autres films aussi prouvant les « bons » choix du Jury. Et la composition du Jury joue bien entendu un rôle décisif dans ce choix. Soutenir la notoriété, c'est aussi et surtout « choisir » les films qui pourront être rendus « visibles » et avoir du succès. « Add recognition in the film for having the sud est vision fund » écrit un réalisateur dans le questionnaire en ligne. Plus les films choisis et soutenus par VSE sont montrés lors des festivals et/ou reçoivent des prix, plus le fonds VSE est connu, plus ceux qui reçoivent un soutien, gagnent en notoriété.

- **La distribution en Suisse par trigon-film** (cf. l'Annexe 11 pour les détails de la distribution des films soutenus par VSE et distribué par trigon-film).

En soutenant un projet, Visions Sud Est pose comme condition l'exclusivité des droits de distribution en Suisse, dont VSE devient ainsi propriétaire. Cette stratégie est relativement unique parmi les fonds similaires européens comparés dans cette évaluation. De facto, c'est trigon-film qui s'approprie la gestion de ces droits en Suisse. Avec cette stratégie, Visions Sud Est s'assure qu'une organisation prenne la responsabilité de la distribution des films sélectionnés, même si trigon-film n'a pas l'obligation de distribuer chaque film sélectionné. Trigon-film jouit d'une forte renommée, de même que sa plate-forme VoD « Filmingo ». L'investissement de trigon-film pour la distribution des films qu'il choisit est indéniable. Dans l'évaluation sur trigon-film faite il y a quelques mois, les cinéastes interrogés dans un questionnaire en ligne ont certifié que la distribution de leurs films par trigon-film avait généralement eu une bonne influence sur leur carrière, ainsi qu'une influence sur la diffusion de leur film au niveau international, en dehors de la Suisse.

Les données quantitatives détaillées sur le nombre de films soutenus par VSE pris dans la distribution de trigon-film se trouvent dans l'Annexe 11. Quelques indications ici donnent un ordre de grandeur. Sur les 89 films choisis par le Jury dès 2012, 69 sont terminés début 2020 : 54% des films sont présents sur « Filmingo » (VoD), 46% sont distribués en salle et 16% existent en DVD. Ainsi, en comptant tous les films pris dans au moins une de ces trois rubriques, on arrive à un total de 72% des films terminés qui sont distribués d'une façon ou d'une autre par trigon-film. Ces chiffres indiquent aussi qu'environ 38% de films terminés ne sont pas distribués par trigon-film.

- **Le travail informel d'ambassadeur réalisé par les membres du Jury**

Les films sont aussi promus grâce aux efforts informels de publicité faits par les membres du Jury et du Comité lors de rencontres avec des distributeur\*trices, lors de participation à d'autres festivals ou autres rencontres. « Les experts, notamment les directeurs artistiques des trois festivals qui voyagent toute l'année, ne ratent pas une occasion pour faire la promotion du fonds à l'étranger, pour en expliquer les règles et pour vanter les titres qui ont été soutenus auprès de leurs collègues internationaux ». Des membres du Jury indiquent : « C'est possible aussi, car une grande partie du travail des membres du Jury est le travail d'ambassadeur : trouver un moyen de soutenir les cinéastes par passion, en les recommandant aux bons endroits, et pas uniquement parce qu'on est payé pour le faire », « C'est tellement beau de voir une cinéaste qu'on a soutenu dès le début comme Kaouther Ben Hania arriver aux Oscars, c'est tellement émouvant ». Et d'ajouter « Un renforcement des honoraires du Jury risquerait d'amener à du fonctionnarisme, et à perdre cette qualité d'être là pour soutenir les artistes ».

- **La non-obligation d'être présenté en première à des festivals suisses**

Visions Sud Est n'impose pas que le film sélectionné soit présenté en première dans l'un des festivals partenaires. Ceci différencie VSE de certains fonds européens également liés à des festivals, qui exigent une première dans leur festival. Il s'agit cependant de festival de renommée internationale comme la Berlinale. Le système VSE a comme avantage d'ouvrir aux cinéastes des portes à des festivals importants en Europe, puisque le film n'a pas l'obligation d'être présenté d'abord dans un festival suisse. Ainsi, il n'y a donc pas de préemption des festivals partenaires. Une telle condition serait par ailleurs relativement difficile à tenir, puisque bon nombre de projets sélectionnés sont également soutenus pas d'autres fonds européens dont certains imposent des restrictions en termes de première.

- **Les deux prix « Open Doors Grants de Locarno » et le « Prix VSE de Visions du Réel à Nyon »**

En donnant deux prix, VSE met tout spécialement à l'honneur deux à trois films par année, dans deux festivals de renom, ce qui contribue à la notoriété des projets primés.

- **L'argent est distribué directement aux cinéastes et producteurs locaux**

Le soutien de VSE est distribué directement aux cinéastes et à son producteur local. Ceci est relativement rare parmi les fonds similaires européens, qui demandent à un coproducteur européen de déposer la demande et d'assumer les investissements faits. Ce mode d'attribution responsabilise le porteur d'attribution dans sa propre stratégie de production et de diffusion.

### **Que faire mieux encore - ce qui manque et ce qui pourrait être amélioré dans le système actuel**

Plusieurs personnes interviewées indiquent des domaines qui, une fois modifiés ou pris en considération, pourraient contribuer à augmenter encore la notoriété/visibilité des films soutenus par VSE. La comparaison avec d'autres fonds européens donne également des idées d'autres instruments.

- **Ouverture à des co-productions européennes et Suisse lors de la production du film**

Le thème qui revient souvent est celui des co-productions européennes et suisses. Comme évoqué au chapitre 4.2.2, VSE exclut en principe les requêtes ayant des coproductions européennes et suisses lors de la soumission d'une requête alors que, selon certains expert\*es, les films pourraient être mieux diffusés si des co-productions occidentales étaient acceptées.

- **Repenser les droits de distribution et diffusion en Suisse**

L'exclusivité des droits de distribution dans l'aide au financement des films n'est pas habituelle. Parmi les fonds comparés, aucun d'entre eux n'a cette pratique, car en général, on respecte les stratégies de distribution des producteurs (comme une sortie prolongée dans les festivals plutôt qu'une distribution en salle), ainsi que les partenariats avec des distributeurs ou sales agents. Certains autres fonds offrent en revanche des encouragements à la distribution comme le World

Cinema Funds<sup>21</sup>, ou le IDFA Bertha Fund qui s'engage pour des stratégies innovantes en termes de distribution<sup>22</sup>.

D'autre part, une exclusivité des droits de distribution pour des aides à la (post)production d'un montant de 10'000.- est perçue comme disproportionnée par plusieurs personnes consultées.

Le fait enfin que ces droits d'exploitations suisses soient cédés sans savoir à qui et sans en connaître les conditions fait l'objet de critiques. En effet, ni le site, ni le règlement, ni les contrats ne mentionnent explicitement cette condition, ni le nom du distributeur.

Dans les faits, Visions Sud Est délègue la responsabilité de la gestion des droits à trigon-film. Ce dernier décide des films qu'il souhaite distribuer. Le fait que VSE s'associe à la renommée et au savoir-faire de trigon-film pour la distribution des films soutenus a les effets positifs énumérés plus haut. Mais cette stratégie n'est pas incitative envers les autres distributeurs suisses, qui pourtant manifestent de l'intérêt pour ces films. Trigon-film a une prérogative sur les films soutenus par VSE, d'une part en étant membre du Jury, d'autre part parce que les droits de distribution lui sont accordés pour les films qui l'intéressent<sup>23</sup>. Peu d'autres distributeur\*trices en Suisse sont dès lors intéressés par les films, puisqu'ils ne recevraient que la « troisième » catégorie de film – ceux qui ont peu de potentiels selon trigon-film, comme le précise le contrat 2018-22 entre la DDC et trigon-film<sup>24</sup>. « Enfin, toujours au rayon de la communication, VSE va faire connaître la liste des films soutenus qui ne sont pas distribués par Trigon mais qui pourraient, ainsi, intéresser d'autres distributeurs suisses ». Encore faudrait-il pour cette 3e catégorie de choix que les autres distributeurs soient informés sur l'état de développement des films soutenus, ce qui n'est pas le cas jusqu'à ce jour. Aucun instrument n'est prévu à cet effet (cf. Chapitre 6.5. Marketing et Visibilité). Un producteur minoritaire suisse nous informe avoir renoncé à déposer un projet, car il ne voulait pas perdre les droits de distribution suisse.

**Recommandation 12 : Il est recommandé à VSE de renoncer à l'exclusivité des droits de distribution en Suisse.**

**Recommandation 13 : Il est recommandé à VSE d'établir une stratégie pour permettre une promotion active de l'ensemble des films sélectionnés par VSE auprès des distributeurs suisses.**

**Recommandation 14 : Il est recommandé que trigon-film, en tant que distributeur subventionné par la DDC pour la distribution des films S/E en Suisse, s'engage dans la distribution des films sélectionnés qui ne sont pas distribués par d'autres distributeurs suisses, selon les catégories 1 à 3 évoqués dans le contrat 2014-18 (cf. Annexe 11 : Distribution et diffusion par trigon-film).**

<sup>21</sup> <https://www.berlinale.de/en/world-cinema-fund/funding-programmes/distribution-support/intro.html>

<sup>22</sup> <https://www.idfa.nl/en/info/ibf-application-categories>

<sup>23</sup> Selon le contrat 2014-2018 « Gestion des droits des films VSE. Principe : Les droits pour la distribution et diffusion en Suisse pour tous les films soutenus sont en possession de VSE. Les membres de VSE ont un droit de préemption auprès de VSE pour ces films. VSE ou le cas échéant trigon-film communiquent sur leurs sites internet ainsi qu'auprès des instances de référence pour la branche (procinéma dans les cas où trigon-film détient les droits) les droits en leur possession au fur et à mesure que les films soutenus se terminent », « Ces 2 informations (Principe) sont communiquées sur le site internet de VSE ».

<sup>24</sup> Voir en Annexe 11 les détails sur la distribution et la diffusion en Suisse par trigon-film.

- **Mieux impliquer les festivals partenaires suisses**

Seuls 27% des films soutenus par VSE depuis 2005 ont été montrés dans les festivals partenaires. Plusieurs raisons expliquent cet état de fait :

- Les festivals partenaires permettent à d'autres festivals de plus grande renommée d'avoir la primeur, et les calendriers ne sont plus forcément compatibles pour présenter le film ensuite.
- Les stratégies de distribution de trigon-film ne sont parfois pas compatibles avec les dates des festivals partenaires.

A noter par ailleurs qu'il n'y a pas de gratuité des droits de présentation pour les festivals partenaires, malgré leur engagement partiellement bénévole dans VSE. Ceux-ci doivent payer les droits à trigon-film comme n'importe quel autre festival. Il n'y a donc pas d'incitations particulières à ce qu'ils s'engagent dans la présentation de ces films. (Cet aspect est développé dans le chapitre 5.2.3. La vie des films - Les festivals).

- **Donner plus de poids et de reconnaissance à VSE en l'associant à un\*e professionnel\*le ancrée dans les réseaux.** Certains autres fonds de soutien se sont associés à une personnalité qui représente le fonds et les films sélectionnés lors de festivals, de rencontres ou avec des professionnelles via une communication ciblée. Cette personne a une fonction d'ambassadrice, une fonction représentative, elle va parler du fonds lors de festival, dans des groupes de réflexion par exemple sur les possibilités en Afrique, elle défend les films soutenus. Cette fonction peut avoir un effet positif sur la distribution des films, mais elle a un coût. Et VSE n'a actuellement pas les moyens financiers pour ce type de profil.

**Recommandation 15 : Dans la perspective d'un développement du fonds, ainsi que d'un renforcement de l'ancrage et de la renommée, nous recommandons à VSE d'évaluer quels seraient les plus-values d'associer à la gestion du fonds un\*e professionnel\*le ancrée dans les réseaux du cinéma, d'en évaluer les coûts et de discuter des possibles incidences avec la DDC.**

- **Repenser le soutien à l'Afrique**

Entre 2014 et mi 2019, 48 projets ont reçu un soutien de VSE, et 15 ont reçu un prix via Open Doors et Visions du Réel, soit au total 63 projets. Parmi eux, 2 cinéastes provenaient d'Afrique sub-saharienne (3%) et 6 d'Afrique du Nord (9%). Un tel résultat n'est pas inhabituel en comparaison d'autres fonds européens.

« Mettre le cinéma africain dans le même fonds que les autres pays du sud les désavantages. Un Jury pour tout va défavoriser les Africains car ce cinéma-là est moins développé que celui d'Asie ou d'Amérique latine.... Il faut penser éventuellement à un sous-fonds. Et y inclure aussi des Africains, des gens qui travaillent dans le film africain ». C'est ce qu'a fait le World Cinema fonds en créant un programme supplémentaire pour le cinéma africain<sup>25</sup>.

Deux expert\*es soulignent également : « Le documentaire est aussi important pour l'Afrique ». « Le documentaire est plus réaliste pour l'Afrique que la fiction long-métrage ». Hors, VSE se concentre principalement sur l'aide à la production fiction, le documentaire ne pouvant toucher que des aides à la post-production ou le prix annuel 10'000.- décerné par Visions du Réel.

Une autre piste évoquée est de remettre les prix VSE sur le continent, en s'associant à un ou plusieurs partenaires locaux qui auraient une fonction de scout, soutiendraient les cinéastes et producteur\*trices dans la préparation de leur dossier et leur offrirait des sessions de pitching pour être en mesure de mieux vendre.

---

<sup>25</sup> <https://www.berlinale.de/en/world-cinema-fund/funding-programmes/production-support/wcf-africa/wcf-africa.html>

**Recommandation 16 : Nous recommandons à VSE et à la DDC de clarifier la nécessité d'un objectif pour l'Afrique sub-saharienne, et le cas échéant d'envisager des stratégies spécifiques pour le sous-continent.**

- **Préciser les prestations en lien avec la distribution et la diffusion en Suisse**

Les documents de monitoring de VSE permettent de préciser très exactement combien de films bénéficient des prestations de trigon-film selon les catégories « Salle, VoD, DVD », ainsi que les prestations des festivals partenaires. Les tableaux contiennent également une liste de festivals et prix internationaux pour chaque film. En revanche, ces listes ne comportent pas de données sur les éventuels autres distributeurs suisses, sur la distribution auprès des festivals suisses non-partenaires, ni sur quelles autres plateformes VoD significatives le film est présent. Certaines de ces informations se retrouvent dans les rapports annuels de VSE, mais pas de manière systématique. Il est donc difficile d'avoir une vision complète.

A la question dans le questionnaire en ligne « Was your film distributed by trigon-film after you receiving this grant? » :

- 53% des réalisateur\*trices disent oui, 24% disent non.
- 40% des producteur\*trices disent oui, 25% non.

Ce qui est étonnant ici, **est que 35% des producteur\*trices et 23% des réalisateur\*trices ne savent pas si leur film a été distribué en Suisse par Trigon<sup>26</sup>.**

Nous voulions aussi savoir si le film avait été distribué en Suisse par un autre distributeur « Was your film distributed by another swiss distributor after you received this grant? ». La plupart des répondant\*es disent « Non ». Un seul réalisateur dit « Oui », sans indiquer qui est ce distributeur malgré notre incitation à donner le nom. Un répondant s'étonne même de la question puisque « That was one of the prerequisites of the grant is you had to go with Trigon as a distributor ».

Par ailleurs, il est promis sur le site de VSE que le Fonds « s'engage à fournir une assistance à la promotion des films soutenus à l'occasion de premières dans un festival situé en Suisse ». Cette promesse n'a pas eu lieu, indiquent deux producteur\*trices : « We did not have much follow up after receiving the grant. We also did not get really help to get invited to any festivals in Switzerland or to Swiss distribution in theaters. That would have been a great help at the time », « We don't have much info about how the swiss distribution is planned or its details. The exchanges with the fund are very brief and there's little room for negotiation if needed. They mainly ask you questions but don't answer yours ». Des festivals suisses quant à eux regrettent l'absence d'informations. Les chapitres 5.2.3. « La vie des films - Les festivals » et 6.5. « Marketing et Visibilité » traitent plus spécifiquement de ce thème.

Enfin, il n'est pas clair pour tous que trigon-film soit automatiquement le distributeur en Suisse : « If I remember correctly, it was not stated in the contract that the distribution rights were to go to Trigon Film precisely, it just said VSE holds the CH+Lichtenstein rights ». Trois cinéastes indiquent une difficulté par rapport à la distribution de trigon-film. Leurs commentaires montrent un flou dans l'organisation du passage entre le soutien de VSE et la prise en charge de la distribution par trigon-film, ainsi que dans la communication de trigon avec les cinéastes ou les producteurs. « We are very grateful for the fund, but found it difficult to communicate with anyone from Trigon about how they would distribute, push the film, and to this day, I have no idea what they have been doing on their end for the film. I got two requests directly from Swiss festivals, and then put

---

<sup>26</sup> Le même pourcentage environ répond par « je ne sais pas » à la question traitée dans l'alinéa suivant (18% des réalisateur\*trices et 40% des producteur\*trices).

them in touch with Trigon, but since then have not heard anything back », « Maybe just that we weren't able to choose the producer in Switzerland, but it turned ok - even though the communication with our distributor was limited », « A distribution agreement with Trigon. But nothing came out of it which was a disappointment ». En plus, même si cette clause du règlement est claire, un\*e producteur\*trice souhaite qu'elle ne soit pas automatique : « The regulations are ok. It would be better though if the distribution rights wouldn't automatically be granted to Trigon Films when receiving the grant ».

A noter que ni le site web, ni les règlements, ni les contrats entre VSE et les porteurs de projets ne mentionnent que la distribution est prise en charge par trigon-film.

**Recommandation 17 : Nous recommandons de clarifier les objectifs du monitoring réalisé par VSE, quels éléments sont nécessaires pour évaluer d'une part la qualité de la distribution en Suisse, et d'autre part la renommée internationale. Ceci doit être effectué en tenant compte du fait que les films ne passent plus forcément par les plateformes habituelles (festivals internationaux ou distributeurs), mais sont parfois disponibles directement sur des plateformes VoD (ou AVoD)**

**Recommandation 18 : Il est recommandé à VSE de clarifier dans l'ensemble des textes réglementaires publié les conditions et obligations en lien avec la distribution.**

### 5.2.3. La « vie » des films - Les festivals

Deux indicateurs, pour lesquels nous avons des données, permettent de constater dans quelle mesure les films ont été remarqués : la participation à des festivals et les prix reçus.

#### **Participation à des festivals en Suisse et dans le monde – données quantitatives**

**Dans le questionnaire en ligne**, 25% des répondant\*es, cinéastes comme producteur\*trices, disent avoir été invités à montrer leur film dans un festival en Suisse (« I got invitations from swiss festivals »). 59% des cinéastes et 63% des producteur\*trices indiquent avoir été invités à montrer leur film dans un festival international en dehors de la Suisse.

**La liste de VSE « Auswertungen 2020 »** indiquent de façon fort détaillée le parcours des films. VSE a des informations sur la « vie » de 118 films sur les 131 films réalisés soutenus depuis 2005. Tous les 118 films sont montrés dans des festivals. Pour cette évaluation cependant, nous n'avons pas analysé la « valeur » ou la reconnaissance internationale de ces festivals selon les critères reconnus de la branche. Cette analyse aurait dépassé nos possibilités. Nous ne pouvons donc donner ici que des informations quantitatives : 4 films sont montrés dans plus de 10 festivals, 6 films entre 8 et 9 festivals<sup>27</sup>, 19 films entre 5 à 7 festivals<sup>28</sup>, 39 films sont montrés dans 3 à 4 festivals<sup>29</sup>. Le reste soit 49 films ont passé dans 1 à 2 festivals<sup>30</sup>.

<sup>27</sup> 1 de ces films n'est pas distribué par trigon-film.

<sup>28</sup> 3 de ces films ne sont pas distribués par trigon-film.

<sup>29</sup> 6 de ces films ne sont pas distribués par trigon-film.

<sup>30</sup> 13 de ces films ne sont pas distribués par trigon-film.

## **Les festivals en Suisse - les festivals partenaires et soutenus par la DDC**

Sur le site de VSE on peut lire : « *Visions Sud Est s'engage à fournir une assistance à la promotion des films soutenus à l'occasion de premières dans un festival situé en Suisse* ».

Aucune des personnes interviewées au sein de VSE n'a été en mesure de nous préciser avec quels moyens cette prestations était mise en œuvre, ni comment elle était atteinte.

Par ailleurs, nous ne bénéficions pas de données de monitoring permettant de savoir si d'autres festivals suisses que les partenaires présentent ou non des films soutenus par VSE.

***Recommandation 19 : Nous recommandons de clarifier de manière très précise quelles prestations VSE s'engage à fournir concernant l'assistance à la promotion des films et les premières dans les festivals suisses, et de quelle manière – concrète – celles-ci seront réalisées.***

### **Les festivals partenaires**

Dans le Vertrag Bundesbeitrag VSE 2014-18 : « *Pour rendre les films soutenus visibles, tous les membres de VSE s'engagent à considérer les films terminés avec le soutien de VSE dans leur sélection/programmation. Les trois festivals et la fondation trigon-film gardent leur liberté de programmer ou pas les films aidés par VSE en fonction de leur ligne éditoriale et de leurs exigences* ».

Face à l'extérieur, VSE s'engage à soutenir les films une fois produit. La mission de VSE ne s'arrête donc pas au seul soutien financier, mais continue une fois le film réalisé et ceci par le biais des festivals membres de VSE : le FIFF à Fribourg, Visions du réel à Nyon, Locarno et dernièrement Winterthur. La liste 2020 de VSE nous donne les renseignements voulus. Parmi les 131 films soutenus par VSE : 18 ont été montrés au FIFF, 10 au festival Visions du Réel à Nyon, 8 au Festival de Locarno.

Concernant les droits, « *Les Festivals de Fribourg, Locarno et Nyon appliquent leur politique de versement de droit pour les films (a priori : paiement de droits pour tous les films montrés, sauf s'ils sont sélectionnés dans une compétition). Ils versent une contribution fixe pour les droits de chaque film* » (Vertrag 14-18, Alinéa 5.3 Gestion des droits aux membres de VSE).

Il n'y a donc pas de gratuité des droits de présentation pour les festivals partenaires s'ils présentent le film.

Se pose dès lors la question du bénéfice pour les festivals partenaires de cet engagement dans VSE. Ils donnent de leur temps, en grande partie non rémunéré, pour la promotion de VSE, la promotion « informelle » des films, pour un processus de sélection avec des dossiers toujours plus nombreux.

L'assistance promotionnelle aux films promise par VSE repose sur les festivals partenaires et leur travail d'ambassadeurs. VSE n'a pas de stratégie incitative envers ses festivals partenaires, qui les encourageraient à programmer et participer encore plus à la visibilité/notoriété des films en les présentant dans leur festival.

***Recommandation 20 : Nous recommandons à VSE de préciser le rôle des festivals partenaires et de préciser leurs obligations par rapport à la programmation et à la promotion des films sélectionnés. Nous recommandons d'être précis sur la formulation de ces deux objectifs, qui ne peuvent pas se traduire par des intentions. Concernant la programmation, soit les festivals partenaires ont une obligation d'engagement qui se formule par un pourcentage de films devant être montrés et une politique de prix incitative pour les encourager dans cette responsabilité, soit il n'y pas d'obligation.***

## Les festivals suisses non-partenaires

Au travers des interviews menées, deux remarques ont été portées à notre attention :

D'une part la politique de prix de vente mise en place par trigon-film fait souvent l'objet de critique. Ceci avait déjà été relevé lors de l'évaluation de trigon-film en 2020<sup>31</sup>. Cette politique est considérée par les festivals consultés comme plus haute que la moyenne, et peut freiner ces derniers dans leurs projets (réduction du nombre de films présentés, réduction des mesures d'accompagnement telles qu'invitations des cinéastes ou mesures de médiation. La raison du prix s'explique par l'intention de trigon-film de pouvoir donner le plus d'argent possible dans le pays du/de la cinéaste.

D'autre part, il n'y a aucune mesure de communications directe de la part de VSE envers les festivals suisses annonçant la sélection de VSE (cf. Chapitre 6.5. Marketing et Visibilité)

***Recommandation 21 : Nous recommandons que la DDC ensemble avec différents représentants concernés (festivals partenaires de VSE, festivals suisses non-partenaires, et trigon-film) réfléchissent ensemble à une politique tarifaire pour la distribution des films qui se calque sur le fonctionnement du secteur.***

***Recommandation 22 : Nous recommandons que VSE adopte une communication proactive envers les festivals suisses afin de les tenir informés des films sélectionnés dans le cadre de VSE.***

### 5.2.4. La « vie » des films - Les prix remportés

Le deuxième indicateur permettant de porter un jugement sur les films soutenus par VSE est le nombre de prix remportés. Cependant, ici à nouveau, nous n'avons pas analysé la « valeur » ou la reconnaissance internationale de ces prix selon les critères reconnus de la branche. Cette analyse aurait dépassé nos possibilités. Donc voici uniquement une liste quantitative, sans valeur de contenu : 13 films ont reçu plus de 5 prix, 20 films en ont reçu 3 ou 4 prix, 51 films en ont reçu 1 ou 2.

### 5.2.5. Les prix VSE décernés par Open Doors Locarno et Visions du Réel

Visions Sud Est remet deux prix :

- Un prix de 10'000.- pour soutenir la production ou la postproduction de films documentaire, remis dans le cadre du Festival .
- Un prix de 50'000.- pour le développement de projet, remis dans le cadre de Open Doors du Festival de Locarno, et cofinancé à raison de 25'000 par VSE, 25'000 par la ville de Bellinzone, et 5'000 par Open Doors/Locarno.

« The grant was in partnership with Open Door, so it also helped me to grow as a producer », « The price is a cultural value, an intangible value ».

---

<sup>31</sup> « Die Preispolitik von trigon-film gegenüber Festivals, die die Filme zeigen wollen, ist etwas ambivalent, verschiedene Interviewte haben das Thema aufgegriffen. Trigon-film verlangt offenbar manchmal Preise, die kleinere, auf S/O-Filme spezialisierte populäre Festivals, unter Umständen davon abhalten, einen trigon-film ins Programm zu nehmen ».

### 5.3. Discussion sur les 3 objectifs d'outcome de VSE importants pour la DDC

Ce chapitre approfondit les 3 objectifs d'outcome importants pour la DDC : notoriété, générer des revenus et l'attention donnée aux pays du Sud et de l'Est.

#### 5.3.1. Objectif d'outcome : Notoriété / Visibilité

**Objectif d'outcome :** *Les réalisateurs et réalisatrices des pays du Sud et de l'Est gagnent en notoriété par le biais de l'aide financière du fonds Visions Sud Est (label de qualité).*

Le fonds Visions Sud Est atteint en grande partie l'objectif d'outcome « Notoriété ». Tous les chapitres précédents en parlent et le certifient. Le pas vers la notoriété est lié à la capacité à financer un film, à trouver les co-productions nécessaires, à le faire accéder aux festivals et autres plateformes de diffusion. Les distinctions que le film obtiendra lui donneront d'autant plus de visibilité.

Il faut noter ici que VSE n'est bien évidemment pas le seul acteur dans le soutien à un film S/E. Donc VSE n'a pas toute la responsabilité de la « notoriété ». Il n'est guère possible d'identifier une causalité unique entre le soutien de VSE et la notoriété du film, car d'autres éléments jouent un rôle décisif. Un expert dit : « VSE ne peut y parvenir seul, mais peut y contribuer. VSE est un pas parmi d'autres. Dans de nombreux cas, les films ont eu une belle vie. La notoriété est donc un effet indirect ».

Deux questions restent cependant ouvertes quant à la définition de cet objectif de « notoriété » :

- Est-ce le film qui gagne en notoriété ? Est-ce le cinéaste qui gagne en notoriété ?
- Au près de qui le film ou le cinéaste doit-il gagner en notoriété ? Au près d'un large public ? D'un public de niche ? Au près de professionnel\*les ? Dans les pays du Sud ou de l'Est ? De façon internationale ?

Toutes les recommandations écrites dans le Chapitre 5 sur les outcomes ont une relation directe avec le thème de la « notoriété », nous ne les indiquons plus ici, mais répétons que l'accent mis sur les mesures de distribution/diffusion des films permettra de soutenir encore mieux la notoriété des films réalisés, en augmentant leur distribution.

#### 5.3.2. Objectif d'outcome : Générer des revenus

**Objectif d'outcome :** *Les réalisateurs et réalisatrices des pays du Sud et de l'Est peuvent générer des revenus.*

Les données à disposition ne permettent pas de dire exactement quels sont les revenus générés. On peut cependant donner une estimation des domaines de revenus.

##### Au niveau des revenus directs

**Un revenu dans le cadre du budget de production.** Si un\*e cinéaste peut tourner un film, si le budget pour le réaliser est trouvé, de même que d'autres (co)-producteurs, cela implique que le/la cinéaste génère un revenu, non seulement pour lui, mais aussi pour ceux et celles qui travaillent avec lui. C'est du moins le scénario idéal. Dans le questionnaire online, pour ainsi dire tous les répondant\*es disent avoir utilisé le soutien financier de VSE pour la réalisation du film.

**Distribution du film en Suisse.** Une fois terminé, le film est montré, il passe dans les festivals, les droits sont vendus. Ici intervient l'importance exprimée à plusieurs reprises par trigon-film : que le plus d'argent retourne dans le pays concerné une fois le film terminé grâce à sa « vente », son exploitation lors

des festivals (partenaires aussi), en salle, etc. Selon le contrat proposé par VSE : « Any income out of the exploitation of the film in the specific territory will be - after deduction of the release costs – calculated as part of the recoupment. If there is an income, VSE will send once a year by the end of the calendar year a financial report to the producer and will then share its part of the revenues with the producer 40 % (VSE) / 60 % (producer) ». Pour des films avec un public relativement limité, les revenus demeurent très modestes - voire inexistantes - pour les cinéastes ou leurs producteurs, ce qui a pu soulever quelques critiques, mais correspond à la logique des marchés.

### **Au niveau des revenus indirects**

Comme nous avons pu le constater précédemment, le soutien de VSE conduit au soutien d'autres fonds et de soutiens locaux, ce qui augmente à nouveau les chances d'un revenu. Puis se sont les prix et la distribution internationale qui peuvent engendrer de futurs revenus.

### **5.3.3. Objectif d'outcome : Porter une attention particulière aux pays du Sud et de l'Est**

**Objectif d'outcome :** *Les pays où la réalisation et le financement des films d'art et d'essai sont compliqués font l'objet d'une attention particulière en ce qui concerne leur production cinématographique dans l'industrie du film et vis-à-vis du public par le biais du soutien financier du fonds Visions Sud Est.*

Porter une attention particulière au niveau des outcomes signifie que le soutien de VSE aura un effet marquant dans les pays concernés. Sur le site de VSE dans le règlement, il est même écrit que « Ce soutien devrait être en outre catalyseur dans la situation de production du pays en question ».

Identifier l'effet direct (catalyseur) des choix de VSE dans les pays d'origine des cinéastes est fort difficile. D'une part, l'évaluation ne peut enquêter dans les nombreux pays où vivent les bénéficiaires du soutien de VSE. D'autre part, n'oublions pas que VSE ne soutient qu'une dizaine de projets par année, rarement dans le même pays. Pour être pertinente, une telle analyse devrait se faire de manière plus globale, en tenant compte de ce que d'autres fonds occidentaux investissent, la Suisse étant une actrice parmi d'autres de ce système d'encouragement. En plus, un fonds d'aide à la (post)production n'est qu'un maillon de la chaîne de valeur.

### **Les pays des cinéastes soutenus par VSE**

Ainsi que nous l'avons vu au Chapitre 4.2.3. sur les critères de sélection, le Jury choisit des films en provenance de pays dont la cinématographie est rare ou en développement. Mais le Jury axe ses choix sur des films dont les possibilités de production sont réelles. L'objectif étant que le film soit de qualité ce qui lui assurera une diffusion internationale, la participation à des festivals et la remise de prix. La visibilité et la notoriété d'un film assurent ainsi une retombée indirecte dans le pays d'origine. L'hypothèse étant : si l'on favorise les carrières internationales individuelles, cela a un effet sur la scène nationale, même si cet effet n'est pas si facile à déterminer.

### **L'écho des personnes ayant répondu au questionnaire**

Nous avons posé plusieurs questions dans le questionnaire online qui permettent de saisir l'effet que peut avoir le soutien de VSE dans le contexte local du réalisateur ou de la réalisatrice ainsi que de la firme de production.

**Les films Arthouse gagnent en reconnaissance dans le pays d'origine.** Les deux tiers, aussi bien les réalisateur\*trices que les productrices, indiquent que le fait d'avoir reçu un soutien financier de VSE

et d'avoir ainsi réalisé le film, a eu comme effet de mieux faire connaître la production Arthouse parmi les professionnels<sup>32</sup> de leur pays. Une bonne moitié indique par ailleurs que ce soutien les a aidés à mieux faire connaître les films Arthouse parmi le public<sup>33</sup>.

**Une situation de production difficile certifiée.** « Are there existing state subsidies for filmmaking in your country? ». « Oui, il existe une possibilité de recevoir des subsides de l'état » répondent les trois quarts des personnes<sup>34</sup>. Le quart qui répond « Non » vient des pays suivants : Brésil (2x), Indes, Kuwait, Liban, Madagascar, Népal, Myanmar et Thaïlande.

A ceux et celles qui ont répondu « Oui, il existe un soutien étatique dans leur pays », nous avons encore demandé de qualifier son impact selon plusieurs critères<sup>35</sup>. Même s'il existe un soutien étatique dans leur pays, la grande majorité estime que ce système ne fonctionne pas vraiment.

- **It works well.** Seuls 17% des répondant\*es estiment « It works well » (Chili 2x, Chine, Mexique) et 13% « It might finance a big part of the production costs » (Colombie, Chili 2x).
  - « In Colombia there is significant support for cinema from the government, there is a public financing fund and two laws that allow local cinema to obtain financing ».
- **It doesn't work well.** 40% disent que le soutien « Doesn't work very well ». Les explications sont les suivantes : trop peu de moyens financiers face à la demande (53%), le soutien n'est pas accessible aux nouveaux arrivés, mais seulement aux professionnels bien établis (27%), le soutien couvre une part trop faible des coûts de production (30%).
  - « Till two years ago we had a great support from the National Funds, now everything is suspended ».

**Les soucis ne sont pas que financiers mais politiques.** Dans les commentaires, plusieurs répondant\*es au questionnaire indiquent des difficultés qui ne sont pas d'ordre financier mais politique. Ces commentaires montrent, que même si un pays a un système de subsides étatiques, il n'est absolument pas certain que tous puissent jouir de ce soutien, et ceci pour des raisons politiques. Un soutien financier étranger, tel que le soutien de VSE, devient alors indispensable.

« Mainly the ones that are safe, that don't question nationalistic myths in which we are living in for the last few decades », « The state subsidies are more likely to support the projects that promote propaganda and the values that they deem beneficial to them », « One fund only gives postproduction grants, and it can be availed only on a reimbursement basis. Another fund restricts films that are critical about the government or depict certain themes », « We used to have a support that worked very well, especially for well known professionals and they financed a big part of the production costs, but they were also very competitive, with high demands, hard to get. At this moment these funds are being frozen and filmmakers being persecuted by a fascist government which disdain culture and sees films only as propaganda. We are trying to continue working with judicial demands to unfreeze funds we already got and we are working with cultural laws that still exist », « The committees are usually conservative and don't support films with edgy political, social, or personal content ».

## En résumé

VSE représente un réel soutien à la production de films dans les pays du sud et de l'est. Non seulement dans des pays qui n'ont que peu de moyens financiers pour soutenir la production cinématographique, mais aussi dans des pays qui ne soutiennent que les films correspondant à leur idéologie.

---

<sup>32</sup> « It has helped me to make the arthouse production better known among professionals in my home country/home region ».

<sup>33</sup> « It has helped me to make the arthouse production better known to the audience in my home country/home region? ».

<sup>34</sup> N = 41. Oui = 73%, Non = 27%.

<sup>35</sup> « If yes, how would you evaluate their impact? ».

Cette remarque est importante car elle joue un rôle dans les critères de choix du Jury. Le Jury doit pouvoir continuer de soutenir des projets de pays « Lower » et « Upper Middle Income » qui n'auraient aucune chance d'avoir des soutiens étatiques à cause de leur thématique. Par ailleurs, certains pays de ces catégories n'ont pas de politique d'encouragement du cinéma, ou du moins pas de soutiens stables.

Parler de catalyseur serait un peu osé compte tenu de la modestie du nombre de projets soutenus annuellement. VSE est à considérer dans l'ensemble des mesures prises par la DDC dans le domaine du cinéma, et comme un fonds international parmi d'autre.

**Recommandation 23 : Nous recommandons à la DDC de conserver la formulation actuelle de l'objectif géographique, soit « là où la réalisation et le financement des films d'art et d'essai sont compliqués », même si ces pays font partie de colonnes de droite (Lower et Upper Middle Income) dans la liste DAC.**

## 6. Questions d'évaluation spécifiques pour l'évaluation de VSE

Dans le mandat d'évaluation, la DDC spécifie quelques questions de recherche complémentaires pour l'évaluation du fonds Visions Sud Est (VSE). La plupart de ces questions ayant déjà été travaillées dans un des chapitres précédant, les explications données ici sont plus de l'ordre d'un résumé.

### 6.1. Le principe « Do no harm »

**Question dans le mandat :** *De quels éléments relevant du principe « do no harm » (« ne pas nuire ») faudrait-il tenir compte concernant le marché ? Selon ce principe « do no harm », un projet ne doit pas avoir d'effets négatifs sur certains groupes cibles ou sur des aspects qui lui sont liés. La question est plus particulièrement celle de l'influence de VSE sur le marché et sur l'accès des cinéastes au public suisse ou international.*

L'influence de VSE sur l'accès des films au public suisse et au marché se passe principalement grâce à la diffusion des films par trigon-film, grâce aux deux prix donnés par VSE (Locarno et « Visions du réel » à Nyon), ainsi que par le passage des films lors d'un festival partenaire. Aucune « nuisance » n'est à signaler.

A la question « *Did this support also have (unplanned) negative effects ?* » tous les répondant\*es au questionnaire en ligne répondent à cette question ouverte « No », « Only positive effects ».

### 6.2. Adéquation des critères de sélection

**Question dans le mandat :** *Les critères appliqués par le fonds Visions Sud Est pour sélectionner les projets sont-ils pertinents (compte tenu des exigences de qualité et des objectifs de la DDC) ? Ces critères correspondent-ils aux réalités et possibilités actuelles et permettent-ils en particulier aux réalisateurs de déposer une demande de soutien pour des productions provenant de pays du Sud et de l'Est dans lesquels les structures cinématographiques sont particulièrement faibles.*

*Serait-il pertinent de considérer ajouter une possibilité de soutien à la production documentaire ?*

### **Les exigences de qualité - liées aux objectifs de la DDC**

La réponse se situe entre le oui et le non ! Le critère du haut standard de qualité importe pour que le film puisse non seulement être produit, mais encore jouir par la suite de notoriété et de visibilité. Ce deuxième aspect représentant aussi un objectif de la DDC. Dans ce sens-là, les critères appliqués par VSE sont pertinents. La sélection devient un exercice d'équilibre entre la qualité artistique et les pays CAD. Le choix se base sur la qualité dans le contexte des pays à structures cinématographiques faibles, mais dans un contexte qui permettra au film d'être « bien » produit. La tendance allant donc plutôt vers les pays émergents.

« Pour rentrer dans le circuit des festivals, il faut avoir un certain niveau de production, sans ce niveau il est difficile de pouvoir être intégré dans le circuit international » répètent plusieurs expert\*es. Par rapport à la liste DAC, le Jury s'y tient : « Nous respectons les directives de la DDC. Pour deux projets de valeur égale, nous privilégions un pays plus pauvre »

Ces exigences de qualité semblent plus difficiles à atteindre dans les pays d'Afrique sub-saharienne. Même si le 12% des demandes de soutien financier soumises à VSE entre 2014 et 2020 viennent de ces pays, seule une requête fut sélectionnée. Les membres du Jury, les expert\*es interrogés, les analyses d'autres fonds européens de soutien, tous parlent du souci dans le soutien aux pays d'Afrique sub-saharienne. Si la DDC tient à mettre un accent sur le développement de ces pays, c'est une politique plus générale, dépassant le Fonds VSE, qui devrait être mise en place.

### **Serait-il pertinent de soutenir les productions documentaires ?**

Pour les documentaires, seuls les projets en postproduction sont soutenus par VSE, avec l'argument qu'il est difficile de choisir des documentaires à l'état de projet ou de développement « car leur potentiel est difficile à juger ». D'où la règle actuelle d'un soutien pour la postproduction uniquement. Argument qui selon certains ne tient pas vraiment la route puisque d'autres fonds européens comme l'OFC en Suisse, Visions du réel, etc. octroient des financements aux documentaires en production (10'000.-)<sup>36</sup>.

Les expert\*es consultés proposent deux lectures en réponse à cette question :

**Le documentaire est accessible aux pays à structures cinématographiques plus faibles.** Un documentaire étant souvent plus « simple » à produire, il peut paraître pertinent de le soutenir dans les pays DAC à structure cinématographique faible, par exemple en Afrique sub-saharienne. D'où pour certains expert\*es la nécessité de soutenir la production de documentaires. « Les films peuvent être tournés sur un téléphone mobile », « Les documentaires sont également importants à promouvoir parce qu'ils sont plus 'faciles' à tourner (équipe réduite, moins cher) », « Aujourd'hui, n'importe qui (techniquement parlant) peut réaliser un film documentaire », « Le documentaire est plus réaliste pour l'Afrique que la fiction long-métrage ». Les mêmes expert\*es laissent cependant ouverte la question de la qualité des films et de leur diffusion.

Dans le questionnaire en ligne, un producteur parle du « risque » que devrait prendre VSE en soutenant la production de films documentaires : « It would be nice if VSE took more risks and supported the development of documentaries (or even production) ».

---

<sup>36</sup> Un avis dans le questionnaire en ligne : « I think it shouldn't exist a difference between documentaries and fiction films, there are a lot of films working in the boundaries, and documentaries not always have a micro budget. The grants should be the same for docs and fictions ».

**Un manque de moyens financier et un accroissement du travail lié aux requêtes.** S'ouvrir aux documentaires conduira tout d'abord à une augmentation du nombre de requêtes soumises, d'où une augmentation du travail pour le secrétariat de VSE. Déjà maintenant, le secrétariat reçoit constamment plus de demandes. Prendre en compte les documentaires impliquerait également une augmentation des moyens financiers à disposition pour soutenir les projets : aujourd'hui, seuls une dizaine de projets par an peuvent être soutenus sur près de 350 soumis. La sélection est déjà très grande.

**Recommandation 24 :** *Le documentaire devrait être pris en considération par VSE, autant pour l'importance des contenus que cette forme artistique peut véhiculer que pour leur facilité en termes de tournages. Ceci serait à l'avantage des pays les plus pauvres. Nous recommandons à la DDC de donner à VSE les moyens supplémentaires (aides au projet et charges administratives) pour soutenir le film documentaire.*

### 6.3. Élargissement des pays soutenus

**Question dans le mandat :** *Comment peut-on prendre en compte davantage de pays dans la colonne de gauche de la liste des pays du CAD de l'OCDE et des pays partenaires de la DDC ?*

Les expert\*es consultés sont un peu désarmés face à cette question. Nous ne pouvons donner ici une ligne à suivre, une recommandation simple ! La question dépasse le continent de l'Afrique sub-saharienne déjà abordé plus haut dans cette évaluation. « En principe, tous les pays figurant sur la liste de l'OCDE-CAD devraient avoir les mêmes chances, donc aussi ceux de droite, sinon, c'est injuste » dit un\*e expert\*e, un\*e autre ajoute « Il est important d'avoir un bon mélange de pays, et d'inclure des pays exceptionnels, pour assurer une vraie diffusion ». Le lien entre les deux objectifs « production/diffusion » est indissociable.

Cette demande de la DDC conduirait à repenser les objectifs de VSE : il s'agirait de formuler une préférence pour les pays situés plus à gauche de la liste et de le clamer très clairement sur le site de VSE ! Puis il s'agirait de développer une stratégie explicite pour la diffusion de la production de ces pays. Cette stratégie devrait tenir compte aussi des trends et défis, cf. Chapitre 8, qui soulignent l'importance de considérer avec une attention particulière les pays où l'accès à internet comme à la technologie est restreint.

Les conséquences sur VSE seraient importantes. Il faudrait que la DDC lui en donne les moyens.

### 6.4. Synergies entre le fonds Visions Sud Est et autres organisations partenaires

**Question dans le mandat :** *Comment exploiter au mieux les synergies entre le fonds Vision Sud Est et d'autres partenaires cinématographiques (Open Doors Grant, Prix Visions du Réel, visibilité du Fonds et distribution ultérieure des œuvres, etc.)*

La question de la visibilité du fonds VSE, de même que celle de la distribution ultérieure des œuvres font l'objet des Chapitres précédents. Plusieurs modifications permettront certainement d'exploiter encore mieux les synergies.

Un effet indirect estimé et utile aux synergies est à souligner ici : VSE réunit différents partenaires cinématographiques lors des sessions de décisions et lors des séances du Comité. Dans les interviews il est mentionné que VSE offre un cadre pour des échanges, des partages de savoirs, pour des conseils, une sensibilisation. VSE lie les partenaires tout au long de l'année. Ceci d'autant plus que ce sont les directeurs et les directrices des institutions partenaires qui participent aux rencontres.

Cet effet indirect de VSE pourrait certainement être encore mieux exploité. La venue récente d'un nouveau partenaire au sein du Jury – Internationale Kurzfilmtage Winterthur – montre les côtés positifs. Ne serait-ce que par le partage de la pile des requêtes à analyser et l'argumentation revivifiée.

Les rencontres des partenaires pourraient être encore mieux exploitées en vue de résoudre certains problèmes soulevés dans cette évaluation : composition du jury, stratégie de communication, stratégie de promotion, accompagnements des requérants au niveau local ou régional, stratégie de développement, adéquation des critères de sélection, etc. Se pose cependant dans quelle mesure la présidence tournante annuelle et l'absence d'un\*e gestionnaire du fonds permette d'offrir un cadre structuré pour modérer des discussions, aborder des thématiques complexes, et poursuivre les développements stratégiques du fonds.

**Recommandation 25 : Nous recommandons à VSE de repenser le pilotage (association) et la gestion du fonds (secrétariat), afin d'être en mesure de pouvoir permettre au fonds de se développer.**

## 6.5. Marketing et visibilité pour le fonds Visions Sud Est

**Question dans le mandat :** *Serait-il pertinent de renforcer le marketing et la visibilité du fonds VSE au niveau international ? Quelle forme cette mesure pourrait-elle prendre ?*

La réponse est oui, absolument. La visibilité du fonds et des projets soutenus entraîne et contribue à la notoriété des films. Pour que les soutiens financiers donnés aient encore plus de poids dans la recherche financement et d'accès aux plateformes et à la distribution.

Nous retraçons ici les points critiques comme les propositions d'améliorations formulées lors des différentes interviews. Si certaines mesures peuvent avoir un certains coûts, toutes n'impliquent pas des investissements financiers conséquents.

**Un graphisme en contradiction avec les objectifs de VSE.** Beaucoup ne s'y retrouvent pas dans l'image choisie, ne se sentent pas concernés par la photo choisie et la présentation. Peut-être même, avance quelqu'un, que VSE recevrait moins de requêtes si le graphisme donnait une image de VSE tournée vers l'avenir. Il y a une divergence entre « l'esprit » de VSE traduit à travers le choix des projets soutenus et l'image donnée sur le site. « Le flyer est affreux et politiquement problématique. On s'adresse aux pauvres indiens qu'il faut un peu aider. L'image du fonds tant de l'extérieur et de l'intérieur, doit être revue. C'est une esthétique des années 80, ça ne marche plus ».

**Un site web peu attractif.** Au-delà de l'image de VSE véhiculée sur le site, la convivialité du site (layout) et les contenus, dont la formulation confuse de quelques informations données sur le site<sup>37</sup>, ne contribue pas à la notoriété, ni à une bonne compréhension du fonds et de ces objectifs : un accent mis plus sur le passé (l'histoire et les fondateurs), que sur ce que l'on veut atteindre et à qui cela s'adresse. Un toilettage du site est nécessaire.

**L'existence et l'identité de VSE en Suisse.** « Je ne savais pas que quelque chose comme cela existait. C'est bien » nous dit une personne professionnelle suisse. « Je ne reçois rien d'eux » nous dit une autre, alors que plusieurs fois dans les interviews « le Fonds trigon-film » remplace Visions Sud Est.

<sup>37</sup> Cela concerne entre autres l'identité du fonds, le rôle des organisations partenaires, l'existence des Prix Open Doors et Vision du Réel, la fonction des Links, la rubrique VOD, comment demander les droits de distribution, les coproductions européenne / suisse comme critère d'exclusion ou non.

**Une affinité pour les réseaux sociaux.** VSE n'est quasi pas présent sur les réseaux sociaux. Une bonne gestion de ces instruments permettrait pourtant de créer à moindre coût un réseau d'intérêt et également de lier le succès des projets soutenus avec la contribution du fonds.

**Mieux toucher les professionnels étrangers.** VSE pourrait s'associer avec une plateforme VOD professionnelle comme festivalscope ou cinando pour avoir plus de visibilité dans les espaces pro avec les films soutenus. Pour l'instant, ces films sont accessibles via un lien sur le site de VSE qui renvoie à un site payant. Aucun professionnel ne paiera pour les visionner.

**Informez pro activement les festivals, producteurs et distributeurs suisses des décisions de VSE.** « Même si on reçoit beaucoup de newsletters, le réseau des organisations ou festivals suisses qui s'engagent pour des films S/O est très petit, et ces informations nous intéressent. On ne peut pas penser nous-même spontanément à aller regarder le site de VSE pour connaître les décisions ». Tous manifestent un intérêt pour à être informé de la sélection. En ce qui concerne les distributeurs, cela ne peut être que pour l'ensemble des films soutenus<sup>38</sup>, le « troisième choix », soit ceux considérés sans potentiel par Trigon-film ne les intéressent bien évidemment pas prioritairement.

**Intégrer dans le jury un professionnel étranger.** Cette stratégie éprouvée dans de nombreux jury permet d'ouvrir des portes aux projets sélectionnés en invitant dans le jury un distributeur étranger, ou la curatrice d'un important festival. On élargit ainsi le réseau de promotion, et ces personnes peuvent même s'intéresser elles-mêmes à ces films.

**Multiplier les partenariats via des prix.** Sur le même modèle que le prix Open Doors ou Vision du Réel, un ou deux prix peuvent être donnés avec des festivals étrangers. Cela peut ainsi lier les « granted » à des festivals de prestige d'une part, mais aussi avec des festivals locaux, ce qui contribuerait également à la renommée locale ou régionale des projets soutenus.

**Associer VSE à une personnalité en réseau,** qui représente le fonds, lui donne une image, peut mener des discussions entre pairs au niveau international, et développer des stratégies de promotion ciblées pour les projets sélectionnés.

Cette liste est formulée à titre d'exemples, elle est non exhaustive, et la pertinence comme l'impact des mesures doit être évalués par les professionnels en charge.

***Recommandation 26 : Dans le cadre de la définition d'une stratégie de communication ciblée, nous recommandons à VSE d'élaborer des objectifs et mesures concrètes en lien avec l'image de l'organisation, la promotion du fonds et des projets au niveau national et international.***

***Recommandation 27 : l'identité du fonds VSE et plus particulièrement son indépendance par rapport à trigon-film doit être précisée, afin d'éviter des confusions de rôle et de perception.***

<sup>38</sup> Et non « faire connaître la liste des films soutenus qui ne sont pas distribués par trigon-film mais qui pourraient, ainsi, intéresser d'autres distributeurs suisses » comme le propose le contrat 19-21 entre la DDC et VSE.

## 6.6. Particularités à maintenir

**Question dans le mandat :** *Quelles sont les particularités du fonds qui ont fait leurs preuves et doivent être maintenues, et lesquelles devraient être renforcées ?*

### Particularités à maintenir

« **VSE ! C'est de l'or, dans une vision sud est, dans l'absolu. On ne veut surtout pas mettre en péril le fonds** ». Cette phrase en résume bien d'autres. Toutes les améliorations proposées vont dans le sens de parfaire une institution qui est à garder.

- Le critère de sélection « Qualité » des films choisis > Retombées positives
- Les montants vont entièrement au sud et à l'est. Pas d'obligation de dépenser de l'argent en Suisse.
- L'absence d'obligation d'un\*e co-producteur\*trice occidental lors du dépôt du projet.
- L'intégration du distributeur trigon-film dans le Jury. Trigon est un acteur très important pour rendre les films S/E accessibles. Trigon a suscité l'intérêt, également dans l'industrie. Trigon est un label. Le label est précieux pour les films qui n'ont généralement aucune chance sur le marché commercial.

## 7. Collaboration entre le fonds Visions Sud Est et la DDC

La collaboration entre la DDC et VSE existe depuis 2005 et est décrite de manière positive par les deux parties. La secrétaire de VSE n'a que peu de contact avec la DDC. Les contacts et les tractations sont principalement pris en charge par le/la président\*e de VSE, fonction assurée chaque année par un autre membre de l'Association. D'une façon générale, les contacts ne sont pas nombreux.

Un\*e représentant\*e de la DDC participe aux séances de l'Assemblée générale de l'Association VSE, par le passé parfois également aux délibérations du Jury, avec un rôle d'observateur\*trice. Cette participation permet de gérer les questions qui se poseraient en termes de cohésion avec les objectifs de la DDC et les pays choisis. La personne représentant la DDC ne spécifie cependant rien en termes de contenu et n'influence pas les décisions. Les décisions sont respectées puisqu'elle se basent sur des critères longuement débattus, même si l'intérêt artistique du Jury contraste parfois avec l'intérêt de mettre certains pays plus en point de mire.

Trois thèmes demandés dans le mandat d'évaluation sont approfondis ici : les finances, le monitoring, et l'éventuelle participation de la DDC dans le monde par un soutien aux cinéastes/producteurs choisis dans les pays S/O.

### 7.1. Les finances

**Question dans le mandat :** *Le fonds Visions Sud Est est-il dépendant de la contribution financière de la DDC ? Si oui, comment cette dépendance pourrait-elle être évitée ou réduite ?*

Le fonds Visions Sud Est dépend presque entièrement du financement de la DDC. Sa dépendance ne peut pas être réduite ou uniquement de façon infime, ce fonds étant l'unique objectif et activité de l'association qui le gère<sup>39</sup>.

### **Philosophie de VSE face aux dépenses**

Depuis sa création, VSE applique une philosophie claire par rapport aux dépenses : que le plus d'argent possible soit versé aux cinéastes/producteurs des pays S/E pour le soutien aux films. Ceci implique en Suisse des frais de fonctionnement réduits au maximum : une structure associative légère, un secrétariat peu doté, un modique dédommagement des expert\*es. « Les frais de secrétariat ont toutefois été légèrement augmentés avec le nouveau contrat de prestations (2014-2018) pour répondre à la quantité croissante de projets inscrits et au travail requis pour mettre de côté ceux, nombreux, ne répondant pas aux critères du fonds ».

### **Valeurs ajoutées - apports financiers externes**

- **Apports financiers autres que la DDC.** Les apports financiers externes se résument aux droits de licence accordés et aux cotisations des membres de l'Association VSE. Le montant des droits de licence varie d'une année à l'autre, il tourne autour de 8'000 à 11'000 CHF<sup>40</sup> par année. Un montant variant de 1'000 à 2'000 CHF est indiqué chaque année comme contribution des cotisations des membres. Ces montants ne représentent pas les 10% demandés dans les outputs de la DDC.
- **Bellinzona et le OD Grant.** La ville de Bellinzona de même que le Festival de Locarno (25'000.-) contribuent au financement du prix Open Doors grand donné par VSE à Locarno
- **Valeur (financière) ajoutée grâce à l'engagement presque « bénévole » des membres du Jury.** Les institutions partenaires et les membres du Jury donnent temps et expertise. Le travail pour sélectionner les projets à soutenir est à considérer comme une contribution financière accordée par les institutions partenaires impliquées. Les honoraires versés ne couvrent pas les coûts réels. Par ailleurs, de façon informelle, les institutions partenaires et les membres du jury font la publicité pour VSE et pour les films soutenus dans leurs activités tout au long de l'année, une valeur ajoutée qui ne peut être mesurée. Ainsi les films et cinéastes soutenus gagnent en visibilité en Suisse et à l'international.
- **Financements indirects.** Les soutiens financiers débloqués auprès d'autres fonds occidentaux, voir même dans les pays S/O, les co-productions à la suite des décisions de VSE, pourraient aussi être considérés comme des financements indirectes non à l'institution VSE, mais à ses projets soutenus.

### **Recherche de financements complémentaires**

A la question de trouver des financements complémentaires, la réponse des membres de VSE à ce sujet est claire : « Il n'y a pas d'autres players qui entreront en matière », « Je ne vois pas d'autres donateurs potentiels pour un tel fonds en Suisse »<sup>41</sup>.

VSE note dans le document résumant les années 2014 à 2018<sup>42</sup> que « la recherche de tels fonds en dehors de la DDC (fondations, mécènes) supposerait toutefois que VSE dispose d'un secrétariat mieux

---

<sup>39</sup> Voir en Annexe 12 les détails suivants : budgets accordés par la DDC, répartition financière annuelle au soutien à la production, ainsi que les dépenses.

<sup>40</sup> 2016 = 8'997 CHF, 2017 = 11'184 CHF, 2018 = 8'195 CHF.

<sup>41</sup> L'expérience des débuts du projet, nommé encore « Cine monte Verita » et financé par Benetton a montré la difficulté d'un fonctionnement avec des fonds privés.

<sup>42</sup> End of report 2014-18, Chapitre Stratégie de sortie et scaling up.

doté, voir d'un directeur comme la plupart des autres fonds ». Le rapport mentionne aussi « qu'une contribution à VSE de la SSR/SRG a été envisagée et reste souhaitable, dans la mesure où elle apporterait des ressources supplémentaires et permettrait aux films soutenus un accès facilité à une diffusion télévisuelle en Suisse ». « Cette idée s'est avérée irréaliste. La SRF a pour mandat de promouvoir le cinéma suisse et de diffuser des films, mais il est très rare que des films d'art et d'essai ou des documentaires internationaux y figurent ».

### **Comparaison avec d'autres fonds en Europe**

La comparaison avec d'autres fonds européens montre qu'ils sont, eux aussi, presque entièrement financés par des deniers publics. La comparaison montre que les autres fonds jouissent de montants (bien) supérieurs aux montants de VSE. Ceci leur permet d'accomplir des activités supplémentaires, notamment quant à la publicité autour du fonds et des films soutenus.

#### **Recommandation 28 :**

***VSE accompli un bon travail en utilisant peu de moyens. Chercher d'autres financeurs pour un tel fonds sera difficile. Nous recommandons à la DDC de ne pas exiger une augmentation des fonds propres.***

***En comparaison avec d'autres fonds européens, VSE dispose effectivement de moyens relativement limités pour remplir sa mission, et fixe comme objectif de réduire au maximum les coûts de gestion pour garantir un maximum d'investissement dans l'aide directe à la production. Il s'agira pour la DDC comme pour VSE de bien évaluer l'impact réel des recommandations de ce rapport, afin de conserver un très bon rapport entre coûts et rendement, tout en permettant les développements nécessaires.***

***Diverses recommandations dans cette évaluation impliquent une augmentation des dépenses. Il s'agira de bien réfléchir lesquelles sont indispensables pour augmenter encore les effets directs de VSE sur les cinéastes et les producteur\*trices des pays S/E.***

***Il faut considérer encore, que certaines recommandations une fois mises en œuvre, auront comme effet de réduire à la longue le nombre de dépenses. Par exemple, si le site est plus lisible, on peut espérer que moins de requêtes à éliminer d'office seront déposées entraînant une diminution du travail de secrétariat, une diminution des conseils à donner pour remplir un formulaire.***

## **7.2. Le Monitoring**

**Question dans le mandat :** *Comment la qualité du suivi est-elle évaluée sur le plan du contenu et des aspects techniques de la collecte des données ? Y a-t-il des suggestions pour améliorer et collecter efficacement les données de suivi ?*

A quoi servent les données enregistrées dans le monitoring ?

Certainement à contrôler que les outputs sont atteints comme indiqué dans le contrat. Dans ce cas, le contrat devrait indiquer clairement les objectifs à atteindre et les indicateurs à utiliser. Comme nous l'avons vu au début de cette évaluation, les indicateurs ne pas sont très explicites. Le tableau actuel est une liste énumérant les activités. Si la DDC a besoin d'indicateurs « mesurables » au niveau des effets directs, des outcome (d'impacts), il faudrait alors les spécifier. Bien qu'il soit connu que justement ces indicateurs-là sont difficiles à mesurer.

Cependant, les données du monitoring peuvent avoir d'autres fonctions. Par exemple, le monitoring serait utile s'il permettait un suivi des films en temps réel après leur soutien par VSE, afin que les membres de l'Association VSE et du Jury surtout - qui sont les « ambassadeurs » de ces films - puissent les promouvoir. Actuellement, ils ne savent que peu ce qu'il advient de ces films, s'ils sont distribués ou non, et par qui.

**Recommandation 29 :** *En plus de sa fonction de « contrôle », il s'agirait de se demander comment ce travail effectué puisse également devenir un instrument de travail pour VSE, permettant par exemple de suivre les films en temps réel après leur soutien, afin que VSE puisse les promouvoir.*

### 7.3. Potentiel de synergie avec les représentations de la DDC

**Question dans le mandat :** *Existe-t-il un potentiel de synergie entre le fonds Vision Sud Est et les représentations locales de la DDC, et a-t-il été exploité ? Comment ce potentiel pourrait-il être davantage exploité ?*

Ce potentiel n'est pas exploité jusqu'à aujourd'hui.

## 8. Tendances, défis et potentiel d'innovation pour VSE

Pour un fonds d'encouragement comme Visions Sud Est, plusieurs tendances et défis dans le secteur du cinéma sont à considérer. Nous avons sélectionné les plus importants.

### 8.1. Les tendances

**Production facilitée aussi dans les pays du Sud et de l'Est.** Avec des technologies plus accessibles, et la possibilité de produire pour des petits écrans, les coûts de production des films se réduisent quelque peu, ce qui augmente les chances de pouvoir produire. Mais cela ne comblera pas pour autant les besoins financiers : le financement des films dans les pays du Sud et de l'Est reste une difficulté majeure, et la qualité a son prix, surtout lorsqu'elle se retrouve en concurrence avec l'offre mondiale.

**Nouvelles formes de distribution.** La chaîne de valeur du film s'est considérablement modifiée, le passage par les cinémas ou les festivals n'est plus le seul passage quasi obligé pour atteindre les publics. Les plateformes numériques ont multiplié les possibilités de présentation d'un film, donnant ainsi la place à une plus grande diversité de contenus. Aux plateformes sélectives telles que Netflix, Amazon, Disney, Apple, etc., ou spécialisées telles que Mubi, Yebo, ou Filmingo, s'ajoutent les plateformes non sélectives dites AVoD<sup>43</sup> comme Tubi, Pluto, ou encore Youtube et Vimeo qui offrent la possibilité à chacun de rendre ses contenus accessibles.

**Nouveaux marchés.** L'Asie et l'Afrique gagnent en importance. Si l'Europe et les États-Unis restent aujourd'hui les acteurs principaux de ce marché, aussi en termes de prestige, ils perdent petit à petit de leur importance. En effet, la production de films est en plein essor dans d'autres pays, comme l'Inde, la Corée du Sud ou la Chine, mais aussi sur le continent africain, notamment dans le cinéma de divertissement. Les acheteurs asiatiques sont de plus en plus nombreux sur les marchés du film et le

<sup>43</sup> Advertising Video on Demand, ou le streaming financé par la publicité.

marché chinois lui-même se développe à un rythme très rapide. De nouveaux marchés de consommateur\*trices émergent dans ces pays grâce à l'accessibilité des plateformes de streaming.

## 8.2. Les défis

**Sans accès internet, pas de chance participation.** Grâce à internet, on peut se former, s'informer (sur les discours, les tendances, les marchés), trouver les softwares pour la production et la postproduction (open source, piratés, ou bon-marchés), on peut se mettre en réseaux au niveau local, régional, international. On peut visionner des films en streaming. Les pays dont la population n'a pas un accès à internet (pour des raisons de couverture, économiques ou de censure) restent privés de ces possibles développements.

**La nécessité d'accéder à la technologie.** Si la technologie devient meilleure marché, un ordinateur, un smartphone ou une connexion internet haut débit restent des biens ou services financièrement inabordables pour une majorité de la population des pays S/E.

**Une concurrence en augmentation.** Les nouvelles tendances évoquées provoquent également une situation de surproduction, et les films du sud et de l'est devront gagner encore plus durement leur visibilité. La qualité est d'autant plus décisive. Cela concerne la production, la postproduction, et à considérer aussi la traduction qui pénalise internationalement parfois à tort certains films, et la stratégie de promotion des films.

## 8.3. Potentiel d'innovation pour VSE

Trois aspects doivent être dès lors considérés tout particulièrement pour le futur par VSE :

- Favoriser l'autonomie de production.
- Garantir la qualité des films et la visibilité face à une concurrence accrue, et encourager les stratégies de promotion individuelles.
- Se concentrer sur des pays qui n'ont pas accès aux technologies ou privés d'internet. Ceux-ci resteront en marge, et nécessiteront toujours plus de soutien.

Pour ces trois aspects, l'importance des relais et des partenariats locaux est fondamentale : que ce soit pour toucher des cinéastes dans des pays moins accessibles, les accompagner dans leur processus de formulation et de dépôt de projets ou leur mettre à disposition le matériel nécessaire pour produire ou les connexions internet suffisantes pour travailler en ligne, il est essentiel de s'appuyer sur les expertises, les structures ou les professionnels locaux, et par là même de les renforcer.

**Recommandation 30.** *La nécessité d'un fonds de soutien comme VSE a été confirmée dans cette évaluation. Les tendances et les défis futurs montrent l'importance de préserver, si ce n'est de renforcer, un tel outil. A la vue de la bonne réalisation globale des objectifs de Vision Sud Est, de la satisfaction des cinéastes et producteur\*trices et de l'impact important sur les cinéastes, nous recommandons à la DDC de poursuivre sa coopération avec Visions Sud Est.*

**Recommandation 31.** *Nous recommandons à VSE de définir une stratégie à moyen terme privilégiant des partenariats locaux, ceci afin de favoriser encore plus l'autonomie de production, de garantir la qualité des films et leur visibilité face à une concurrence accrue, et d'accéder aux projets et cinéastes qui restent en marge faute d'accès aux améliorations globales apportées par internet et l'accès aux technologies.*

## 9. Recommandations

Les recommandations faites dans cette évaluation sont nombreuses. Ceci s'explique principalement par un décalage entre les ambitions (objectifs) et les moyens disponibles pour les réaliser. Les (bonnes) intentions sont nombreuses, mais ne se concrétisent pas toujours, ce que l'évaluation souligne. Nous recommandons à VSE de traiter en priorité les recommandations en lien avec les thèmes « sensibles » de la coproduction, la distribution, de la communication et de l'image du fonds. Les autres recommandations sont à considérer en fonction des priorités stratégiques à établir pour le futur.

### I. Le contrat de prestations entre la DDC et Visions Sud Est

La nécessité d'un fonds de soutien comme VSE a été confirmée dans cette évaluation. Les tendances et les défis futurs montrent l'importance de préserver, si ce n'est de renforcer, un tel outil. À la vue de la bonne réalisation globale des objectifs de Visions Sud Est, de la satisfaction des cinéastes et producteur\*trices et de l'impact important sur les cinéastes, nous recommandons à la DDC de poursuivre sa coopération avec Visions Sud Est. [Recommandation 30 / page 42]. Nous recommandons cependant que la DDC, en collaboration avec VSE, spécifie le modèle d'impact non seulement au niveau des résultats (output), mais aussi au niveau des effets directs visés (outcome) sur le public cible. Quels effets veut-on obtenir auprès des cinéastes et des sociétés de production ? Qu'est-ce qui est réaliste/prioritaire et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Il faut discuter de ce qui peut être réalisé avec tel ou tel instrument ? Actuellement, les objectifs précisés sont très centrés sur les résultats d'output. [Recommandation 1 / page 5].

VSE accompli un bon travail en utilisant peu de moyens. Chercher d'autres financeurs pour un tel fonds sera difficile. Nous recommandons à la DDC de ne pas exiger une augmentation des fonds propres. [Recommandation 28 / page 40].

En comparaison avec d'autres fonds européens, VSE dispose effectivement de moyens relativement limités pour remplir sa mission, et fixe comme objectif de réduire au maximum les coûts de gestion pour garantir un maximum d'investissement dans l'aide directe à la production. Il s'agira pour la DDC comme pour VSE de bien évaluer l'impact réel des recommandations de ce rapport, afin de conserver un très bon rapport entre coûts et rendement, tout en permettant les développements nécessaires. [Recommandation 28 / page 40]. Dans ce sens, nous recommandons à VSE de définir une stratégie à moyen terme privilégiant des partenariats locaux, ceci afin de favoriser encore plus l'autonomie de production, de garantir la qualité des films et leur visibilité face à une concurrence accrue, et d'accéder aux projets et cinéastes qui restent en marge faute d'accès aux améliorations globales apportées par internet et l'accès aux technologies. [Recommandation 31 / page 42].

Enfin, diverses recommandations dans cette évaluation impliquent une augmentation des dépenses. Il s'agira de bien réfléchir lesquelles sont indispensables pour augmenter encore les effets directs de VSE sur les cinéastes et les producteurs des pays S/E. Il faut considérer encore, que certaines recommandations une fois mise en œuvre, auront comme effet de réduire à la longue le nombre de dépenses. Par exemple, si le site est plus lisible, on peut espérer que moins de requêtes à éliminer d'office seront déposées entraînant une diminution du travail de secrétariat, une diminution des conseils à donner pour remplir un formulaire. [Recommandation 28 / page 40].

### II. Monitoring

Concernant le monitoring réalisé par la DDC ainsi que par VSE, d'une part il s'agirait de se demander comment ce travail effectué, en plus de sa fonction de « contrôle », puisse également devenir un instrument de travail pour VSE, permettant par exemple de suivre les films en temps réel après leur

soutien, afin que VSE puisse les promouvoir. [Recommandation 29 / page 41]. D'autre part, nous recommandons de clarifier les objectifs du monitoring réalisé par VSE, et ainsi définir quels éléments sont nécessaires pour évaluer d'une part la qualité de la distribution en Suisse en général, et d'autre part la renommée internationale des films. Ceci doit être effectué en tenant aussi compte du fait que les films ne passent plus forcément par les plateformes habituelles (festivals internationaux ou distributeurs), mais sont parfois disponibles directement sur des plateformes VoD ou AVoD. [Recommandation 17 / page 27].

### III. Critères d'éligibilité de Visions Sud Est

La co-production internationale comme critère d'exclusion doit être rediscutée de manière approfondie par les porteurs de projets, validée ou invalidée, et la décision assumée comme critère légitime. Les avantages et désavantages doivent être clairement formulés. [Recommandation 8 / page 16].

Le documentaire devrait être pris en considération par VSE, autant pour l'importance des contenus que cette forme artistique peut véhiculer que pour la facilité en termes de tournages. Ceci serait à l'avantage des pays les plus pauvres. Nous recommandons à la DDC de donner à VSE les moyens supplémentaires (aides aux projets et charges administratives) pour soutenir le film documentaire. [Recommandation 24 / page 35].

### IV. Sélection des projets

Nous recommandons que les critères et priorisation pour la sélection des projets par le Jury soit formulés dans un document interne au Jury, et régulièrement réévalué par les membres. [Recommandation 9 / page 17].

Nous recommandons de continuer de veiller à ce qu'au moins le même pourcentage de requêtes soumises par des femmes soient soutenues à l'avenir, c'est à dire au moins 30% ou plus ambitieux et faisable 40%. En cas de qualité égale, la candidature d'une femme pourrait être privilégiée. En ce qui concerne la « jeunesse » des candidat\*es, nous suggérons que des données soient collectées sur les projets soutenus (âge, moment de la carrière), afin que l'objectif puisse réellement être vérifié ou alors de supprimer cet objectif. [Recommandation 3 / page 9].

Nous recommandons à la DDC de conserver la formulation actuelle de l'objectif géographique, soit « *là où la réalisation et le financement des films d'art et d'essai sont compliqués* », même si ces pays font partie des colonnes de droite (Lower et Upper Middle Income) dans la liste DAC. [Recommandation 23 / page 33]. Nous recommandons par ailleurs à VSE de poursuivre la réflexion sur une meilleure intégration des « Least Developed Countries », en réfléchissant à des mesures de promotion locale et des mesures locales d'accompagnements des requérant\*es pour le dépôt des projets. Nous recommandons dans ce sens de s'appuyer sur l'expérience d'Open Doors et de leurs réseaux locaux d'alumni. [Recommandation 5 / page 13].

Aux vues de la faible représentation de film d'Afrique sub-saharienne dans la sélection, nous recommandons à VSE et à la DDC de clarifier la nécessité d'un objectif pour l'Afrique sub-saharienne, et le cas échéant d'envisager des stratégies spécifiques pour le continent. [Recommandation 16 / page 26].

### V. Composition du Jury

Nous recommandons à VSE d'élargir le Jury avec l'expertise et la perspective d'au moins un\*e professionnel\*le des pays ciblés. Par ailleurs, une invitation stratégique d'une personnalité étrangère favorisant la promotion est à considérer également pour la composition du Jury. [Recommandation 10 / page 18].

## VI. Distribution en Suisse

VSE doit clarifier dans l'ensemble des textes réglementaires publiés les conditions et obligations en lien avec la distribution en cas de soutien. [Recommandation 18 / page 27].

Pour l'avenir, il est recommandé à VSE de renoncer à l'exclusivité des droits de distribution en Suisse. [Recommandation 13 / page 24]. Il est recommandé à VSE d'établir une stratégie pour permettre une promotion active de l'ensemble des films sélectionnés par VSE auprès des distributeurs suisses. [Recommandation 14 / page 24]. Il est recommandé que trigon-film, en tant que distributeur subventionné par la DDC pour la distribution des films S/O en Suisse s'engage dans la distribution des films sélectionnés qui ne sont pas distribués par d'autres distributeurs suisses, selon les catégories 1 à 3 évoqués dans le contrat 14-18. [Recommandation 15 / page 25].

Nous recommandons enfin que la DDC réfléchissent ensemble avec différents représentants concernés (festivals partenaires de VSE, festivals suisses non-partenaires et trigon-film) à une politique tarifaire pour la distribution des films qui se calque sur le fonctionnement du secteur. [Recommandation 16 / page 26].

## VII. Communication, promotion, marketing & visibilité

Nous recommandons à VSE la définition d'une stratégie de communication modeste mais ciblée, qui s'appuie éventuellement sur les instruments et expériences d'autres fonds européens. Il serait important que cette stratégie se fixe des objectifs clairs et réalistes : que communiquer sur VSE, à qui (destinataires), dans quels buts et avec quels instruments (médias sociaux, mail d'information, etc.). [Recommandation 4 / page 11]. Dans ce cadre, nous recommandons à VSE d'élaborer des objectifs et mesures concrètes en lien avec l'image de l'organisation, la promotion du fonds et des projets au niveau national et international. [Recommandation 26 / page 37].

Nous recommandons à VSE de clarifier comment il met à disposition de chaque projet soutenu ses compétences et ses contacts avec d'autres institutions européennes équivalentes et partenaires, ceci au travers de prestations claires et mesurables. [Recommandation 11 / page 21].

Nous recommandons que VSE adopte une communication proactive envers les festivals suisses afin de les tenir informés des films sélectionnés dans le cadre de VSE. [Recommandation 22 / page 29]. Nous recommandons de clarifier de manière très précise quelles prestations VSE s'engage à fournir concernant l'assistance à la promotion des films et les premières dans les festivals suisses, et de quelle manière – concrète – celles-ci seront réalisées. [Recommandation 19 / page 28].

## VIII. Gestion du fonds

Nous recommandons à VSE de repenser le pilotage (association) et la gestion du fonds (secrétariat), afin d'être en mesure de pouvoir permettre au fonds de se développer. [Recommandation 25 / page 36]. Dans cette perspective d'un développement du fonds, ainsi que d'un renforcement de l'ancrage et de la renommée, nous recommandons à VSE d'évaluer quelles seraient les plus-values d'associer un\*e professionnel\*le ancré\*e dans les réseaux du cinéma à la gestion du fonds, d'en évaluer les coûts et de discuter les possibles incidences avec la DDC. [Recommandation 15 / page 25].

Nous recommandons à VSE de préciser le rôle des festivals partenaires et de préciser leurs obligations par rapport à la programmation et à la promotion des films sélectionnés. Nous recommandons d'être précis sur la formulation de ces deux objectifs, qui ne peuvent pas se traduire par des intentions. Concernant la programmation, soit les festivals partenaires ont une obligation d'engagement qui se formule par un pourcentage de films devant être montrés et une politique de prix incitatives pour les encourager dans cette responsabilité, soit il n'y a pas d'obligation. [Recommandation 20 / page 28].

L'identité du fonds VSE et plus particulièrement son indépendance par rapport à trigon-film doit être précisée, afin d'éviter des confusions de rôle et de perception. [Recommandation 27/ page 37].

Au niveau du processus de dépôt des projets, la relation entre les requérants et VSE est très bonne, et cette qualité doit être conservée. [Recommandation 7 / page 14]. Il est suggéré néanmoins de revoir les pages du site web sur les instructions et les formalités à remplir. Il y a là un besoin de simplification, ceci afin qu'ainsi moins de requêtes incomplètes ou en dehors des critères ne soient soumises et éliminées d'office. [Recommandation 2/ page 7]. Il s'agit également de rendre le formulaire d'enregistrement plus « user friendly » en le simplifiant et surtout en permettant des sauvegardes pour une rédaction en plusieurs étapes. [Recommandation 6/ page 14].

## **IX. Divers**

Nous recommandons que le contrat entre la DDC et VSE précise les objectifs d'outcome en se basant sur les effets escomptés par la DDC, soit la notoriété, les revenus et l'attention. [Recommandation 1/ page 5].